
Délibération du Comité Syndical n° 2012 - 09

Séance du 30 MARS 2012

AFFECTATION DU RESULTAT DU
COMPTE ADMINISTRATIF 2011

L'An deux mille douze, le trente mars à quatorze heures trente, les Membres du Comité du Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime légalement convoqués, se sont réunis dans la Salle des Audiences de l'Hôtel du Département, sous la Présidence de Monsieur Daniel JOFFROY, Président.

Etaient présents :

MM. J. GRISEL, TERNISIEN, VAN HULLE, FRANCOIS, POLLET, HADOUX, Mme BOCANDE, LAGNEL, VAUTIER, BARIL, MAILLET, JEANNE, Mme FORTIN, Y. GRISEL, CHAUVET, CARON, VASSET, LEGRAND, Mme HOUZARD, BESSIERE, BARDEL, DELAMARE, LEVILLAIN, BECASSE, JOACHIMSMANN, JOFFROY, Y. PESQUET, Ph. CROCHEMORE, Mme BLEAUDY, LEGER, VATEY, SAUMON, MARTIN, DEFOY, ROCHE, TROLEY, SAUTEUR, COULOMBEL, PETIT, MOLMY, BEUX, SEIGNEUR, LE BLOND, VAN DE VYVER, LEPILEUR, Mme VIALA, CLEMENT GRANDCOURT, DUCROCQ, LESUEUR, JOUAN, Mme LORPHELIN, DEPREAUX, Mme LEBOURG, BLOC, Mme LORPHELIN, VANDENBULCKE, GRESSENT, LESELLIER, POISSANT, LABARD, VASSE, MERVILLE, Mme FURON-BATAILLE, LEGOUBEY, GAINVILLE, Mme SUITNER, Mme LORPHELIN, PICARD et VASSELIN,

formant la majorité des Membres en exercice.

Assistaient également à la séance,

- M. WATTIEZ, ERDF – collectivités locales,
- M. NADJAR, ERDF,
- M. VRAND, Receveur du Syndicat Départemental d'Energie,
- MM. GREGOIRE et CHARTIER, cabinet MAZARS,
- M. DE WIT, Directeur du Syndicat Départemental d'Energie.

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF
2011**

Monsieur le Président précise que le résultat du compte administratif 2011 se traduit de la manière suivante :

en section de fonctionnement :

	Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice	22 012 182,98 €	22 605 278,68 €
Report 002	-	10 683 542,63 €
Total	22 012 182,98 €	33 288 821,31 €
	par un excédent de :	11 276 638,33 €

et en section d'investissement :

	Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice	26 352 340,81 €	35 270 882,32 €
Report 001	2 050 822,27 €	-
Total	28 403 163,08 €	35 270 822,32 €
	par un excédent de :	6 867 719,24 €

et pour les restes à réaliser :

	Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice	2 345 692,46 €	2 127 065,40 €
par un déficit de :	218 627,06 €	

Compte tenu du déficit des RAR, après en avoir délibéré et à l'unanimité des Membres présents, le Comité Syndical décide :

- d'AFFECTER au compte 1068, excédent de fonctionnement capitalisé du budget primitif 2012, la somme de 218 627,06 € en recette,
- de DIMINUER l'excédent de fonctionnement au compte 002 de 11 276 638,33 – 218 627,06 = 11 058 011,27 €,
- de REPORTER l'excédent de la section investissement compte 001 pour 6 867 719,24 €.

../..

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



LE PRESIDENT,

Daniel JOFFROY



Délibération du Comité Syndical n° 2012 - 10

Séance du 30 MARS 2012

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2011
DU RECEVEUR**

L'An deux mille douze, le trente mars à quatorze heures trente, les Membres du Comité du Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime légalement convoqués, se sont réunis dans la Salle des Audiences de l'Hôtel du Département, sous la Présidence de Monsieur Daniel JOFFROY, Président.

Etaient présents :

MM. J. GRISEL, TERNISIEN, VAN HULLE, FRANCOIS, POLLET, HADOUX, Mme BOCANDE, LAGNEL, VAUTIER, BARIL, MAILLET, JEANNE, Mme FORTIN, Y. GRISEL, CHAUVET, CARON, VASSET, LEGRAND, Mme HOUZARD, BESSIERE, BARDEL, DELAMARE, LEVILLAIN, BECASSE, JOACHIMSMANN, JOFFROY, Y. PESQUET, Ph. CROCHEMORE, Mme BLEAUDY, LEGER, VATEY, SAUMON, MARTIN, DEFOY, ROCHE, TROLEY, SAUTEUR, COULOMBEL, PETIT, MOLMY, BEUX, SEIGNEUR, LE BLOND, VAN DE VYVER, LEPILEUR, Mme VIALA, CLEMENT GRANDCOURT, DUCROCQ, LESUEUR, JOUAN, Mme LORPHELIN, DEPREAUX, Mme LEBOURG, BLOC, Mme LORPHELIN, VANDENBULCKE, GRESSENT, LESELLIER, POISSANT, LABARD, VASSE, MERVILLE, Mme FURON-BATAILLE, LEGOUBEY, GAINVILLE, Mme SUITNER, Mme LORPHELIN, PICARD et VASSELIN,

formant la majorité des Membres en exercice.

Assistaient également à la séance,

- M. WATTIEZ, ERDF – collectivités locales,
- M. NADJAR, ERDF,
- M. VRAND, Receveur du Syndicat Départemental d'Energie,
- MM. GREGOIRE et CHARTIER, cabinet MAZARS,
- M. DE WIT, Directeur du Syndicat Départemental d'Energie.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2011 DU RECEVEUR

Monsieur le Président expose que le Receveur lui a remis son compte de gestion.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2011, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandants de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, Monsieur le Président propose au Comité Syndical d'approuver les comptes du receveur.

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011,
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2011, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

après en avoir délibéré et à l'unanimité des Membres présents, le Comité Syndical :

- DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2011, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserve de sa part.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

 LE PRÉSIDENT,
Daniel JOFFROY



Délibération du Comité Syndical n° 2012 - 11

Séance du 30 MARS 2012

**MODIFICATION DU PROGRAMME PLURIANNUEL
RENFORCEMENT [2010-2012]**

L'An deux mille douze, le trente mars à quatorze heures trente, les Membres du Comité du Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime légalement convoqués, se sont réunis dans la Salle des Audiences de l'Hôtel du Département, sous la Présidence de Monsieur Daniel JOFFROY, Président.

Etaient présents :

MM. J. GRISEL, TERNISIEN, VAN HULLE, FRANCOIS, POLLET, HADOUX, Mme BOCANDE, LAGNEL, VAUTIER, BARIL, MAILLET, JEANNE, Mme FORTIN, Y. GRISEL, CHAUVET, CARON, VASSET, LEGRAND, Mme HOUZARD, BESSIERE, BARDEL, DELAMARE, LEVILLAIN, BECASSE, JOACHIMSMANN, JOFFROY, Y. PESQUET, Ph. CROCHEMORE, Mme BLEAUDY, LEGER, VATEY, SAUMON, MARTIN, DEFOY, ROCHE, TROLEY, SAUTEUR, COULOMBEL, PETIT, MOLMY, BEUX, SEIGNEUR, LE BLOND, VAN DE VYVER, LEPILIEUR, Mme VIALA, CLEMENT GRANDCOURT, DUCROCQ, LESUEUR, JOUAN, Mme LORPHELIN, DEPREAUX, Mme LEBOURG, BLOC, Mme LORPHELIN, VANDENBULCKE, GRESSANT, LESELLIER, POISSANT, LABARD, VASSE, MERVILLE, Mme FURON-BATAILLE, LEGOUBEY, GAINVILLE, Mme SUITNER, Mme LORPHELIN, PICARD et VASSELIN,

formant la majorité des Membres en exercice.

Assistaient également à la séance,

- M. WATTIEZ, ERDF – collectivités locales,
- M. NADJAR, ERDF,
- M. VRAND, Receveur du Syndicat Départemental d'Energie,
- MM. GREGOIRE et CHARTIER, cabinet MAZARS,
- M. DE WIT, Directeur du Syndicat Départemental d'Energie.

**OBJET : MODIFICATION DU PROGRAMME PLURIANNUEL
RENFORCEMENT [2010-2012]**

Monsieur le Président rappelle que les Comités du Syndicat Départemental du 5 mars 2010, du 24 juin 2010, du 11 mars 2011 et du 20 juin 2011 ont permis d'arrêter le programme principal [2010-2012] de renforcement du Syndicat Départemental à **14.704.000 €** de travaux TTC et ont décidé d'ouvrir une autorisation de programme pluriannuelle de **10.094.022,26 €**, ainsi qu'un crédit de paiement pour l'année 2011 de **3.713.407,34 €**.

Suite à des trop-perçus, à des soldes et au versement en 2011 de 8.031.075,83 €, il y a lieu de modifier cette AP et de fixer le CP [2012].

Monsieur le Président propose les ajustements du programme [2010-2012] suivants :

Pour mémoire AP votée y compris ajustement 2011	10 094 022,26 €
---	------------------------

révision de l'exercice au BP 2012

solde SIERG DARNETAL 51ième tranche	-	7 373,20 €
trop perçu 50 RENFO 09 à déduire Longueville 51ième 2010	-	2 978,54 €
solde SIERG ROUMARE 41ième tranche 2010		19,96 €
solde SIERG SAHURS 30ième tranche 2010	-	4 800,00 €
trop perçu 6 RENFO 09 à déduire CCCA 7ième 2010	-	4 050,46 €
solde DAMPIERRE 10ième tranche 2010	-	25 614,50 €
Complément Montivilliers 47ième Renforcement		12 688,00 €

révision de l'exercice au bp 2012	-	32 108,74 €
-----------------------------------	---	--------------------

Total cumulé des AP (toutes les délibérations y compris bp 2012)	10 061 913,52 €
--	------------------------

Crédits de paiements antérieurs (réalisations cumulées au 31/12/2011)	-	8 031 075,83 €
---	---	-----------------------

Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2012	2 030 837,69 €
---	-----------------------

Sur proposition de Monsieur le Président, le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide :

- de REDUIRE l'autorisation de programme (AP) du programme pluriannuel [2010-2012] de renforcement de 10.094.022,26 € à 10.061.913,52 €,
- de VOTER le crédit de paiement pour l'année [2012] à 2.030.837,61 €.

Les autres points de la délibération du 20 juin 2011 restent inchangés.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

LE PRESIDENT,
Daniel JOFFROY

A circular stamp with the text "SYNDICAT DÉPARTEMENTAL de la Seine-Maritime" around the perimeter. A blue ink signature is written over the stamp.

Délibération du Comité Syndical n° 2012 - 12

Séance du 30 MARS 2012

**MODIFICATION DU PROGRAMME PLURIANNUEL
EFFACEMENT ET EXTENSION [2010-2012]**

L'An deux mille douze, le trente mars à quatorze heures trente, les Membres du Comité du Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime légalement convoqués, se sont réunis dans la Salle des Audiences de l'Hôtel du Département, sous la Présidence de Monsieur Daniel JOFFROY, Président.

MM. J. GRISEL, TERNISIEN, VAN HULLE, FRANCOIS, POLLET, HADOUX, Mme BOCANDE, LAGNEL, VAUTIER, BARIL, MAILLET, JEANNE, Mme FORTIN, Y. GRISEL, CHAUVET, CARON, VASSET, LEGRAND, Mme HOUZARD, BESSIERE, BARDEL, DELAMARE, LEVILLAIN, BECASSE, JOACHIMSMANN, JOFFROY, Y. PESQUET, Ph. CROCHEMORE, Mme BLEAUDY, LEGER, VATEY, SAUMON, MARTIN, DEFOY, ROCHE, TROLEY, SAUTEUR, COULOMBEL, PETIT, MOLMY, BEUX, SEIGNEUR, LE BLOND, VAN DE VYVER, LEPILEUR, Mme VIALA, CLEMENT GRANDCOURT, DUCROCQ, LESUEUR, JOUAN, Mme LORPHELIN, DEPREAUX, Mme LEBOURG, BLOC, Mme LORPHELIN, VANDENBULCKE, GRESSENT, LESELLIER, POISSANT, LABARD, VASSE, MERVILLE, Mme FURON-BATAILLE, LEGOUBEY, GAINVILLE, Mme SUITNER, Mme LORPHELIN, PICARD et VASSELIN,

formant la majorité des Membres en exercice.

Assistaient également à la séance,

- M. WATTIEZ, ERDF – collectivités locales,
- M. NADJAR, ERDF,
- M. VRAND, Receveur du Syndicat Départemental d'Energie,
- MM. GREGOIRE et CHARTIER, cabinet MAZARS,
- M. DE WIT, Directeur du Syndicat Départemental d'Energie.

**OBJET : MODIFICATION DU PROGRAMME PLURIANNUEL
EFFACEMENT ET EXTENSION [2010-2012]**

Monsieur le Président rappelle que les Comités du Syndicat Départemental du 5 mars 2010, du 11 mars 2011 et du 20 juin 2011 ont arrêté le programme Effacement - Extension [2010-2012] du Syndicat Départemental à **12.234.178,88 € H.T.** et décidé d'ouvrir une autorisation de programme pluriannuelle de **7.238.298,10 €**, ainsi qu'un crédit de paiement pour l'année 2011 de **2.034.608,35 €**.

Depuis quelques soldes et trop-perçus sont à déduire.

Monsieur le Président propose les ajustements du programme [2010-2012] suivants :

Pour mémoire AP votée y compris ajustement 2011	7 238 298,10 €
--	-----------------------

révision de l'exercice au BP 2012

extension

solde SIERG MONTIVILLIERS 53 ième ext 2010	-	960,74 €
solde SIERG YERVILLE 43 ième ext 2010	-	561,35 €
solde SIERG LUNERAY 17 ième ext 2010	-	873,23 €

effacement

déduire article 8 erdf	-	152 450,00 €
déduire article 8 erdf portion des 305000 [2011] utilisé sur [ext 2010-12]	-	264 127,65 €
solde SIERG BLN 10ième EFF 2010	-	7 373,20 €
trop perçu 13 eff 2009 à déduire OFFRANVILLE 14ième EFF 2010	-	7 827,97 €
solde SIERG YERVILLE 14ième tranche EFF 2010	-	6 901,95 €
solde SIERG ARGUEIL 6ième EFF 2010	-	15 205,54 €
solde SIERG BLN 10ième EFF 2010	-	295,23 €

révision de l'exercice au bp 2012	-	456 576,86 €
-----------------------------------	---	---------------------

Total cumulé des AP (toutes les délibérations y compris bp 2012)	6 781 721,24 €
---	-----------------------

Crédits de paiements antérieurs (réalisations cumulées au 31/12/2011)	-	3 662 842,91 €
--	---	-----------------------

Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2012	3 118 878,33 €
--	-----------------------

Sur proposition de Monsieur le Président, le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide :

- de DIMINUER l'autorisation de programme (AP) du programme pluriannuel [2010-2012] d'effacement - extension de 7.238.298,10 € au montant de 6.781.721,24 €,

../..

– d'OUVRIR le crédit de paiement pour l'année [2012] à 3.118.878,33 €.

Les autres points de la délibération du 20 juin 2011 restent inchangés.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



LE PRESIDENT,

Daniel JOFFROY



Délibération du Comité Syndical n° **2012 - 13**

Séance du **30 MARS 2012**

**MODIFICATION DU PROGRAMME PLURIANNUEL
ECLAIRAGE PUBLIC [2010-2012]**

L'An deux mille douze, le trente mars à quatorze heures trente, les Membres du Comité du Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime légalement convoqués, se sont réunis dans la Salle des Audiences de l'Hôtel du Département, sous la Présidence de Monsieur Daniel JOFFROY, Président.

MM. J. GRISEL, TERNISIEN, VAN HULLE, FRANCOIS, POLLET, HADOUX, Mme BOCANDE, LAGNEL, VAUTIER, BARIL, MAILLET, JEANNE, Mme FORTIN, Y. GRISEL, CHAUVET, CARON, VASSET, LEGRAND, Mme HOUZARD, BESSIERE, BARDEL, DELAMARE, LEVILLAIN, BECASSE, JOACHIMSMANN, JOFFROY, Y. PESQUET, Ph. CROCHEMORE, Mme BLEAUDY, LEGER, VATEY, SAUMON, MARTIN, DEFOY, ROCHE, TROLEY, SAUTEUR, COULOMBEL, PETIT, MOLMY, BEUX, SEIGNEUR, LE BLOND, VAN DE VYVER, LEPILLET, Mme VIALA, CLEMENT GRANDCOURT, DUCROCQ, LESUEUR, JOUAN, Mme LORPHELIN, DEPREAUX, Mme LEBOURG, BLOC, Mme LORPHELIN, VANDENBULCKE, GRESSENT, LESELLIER, POISSANT, LABARD, VASSE, MERVILLE, Mme FURON-BATAILLE, LEGOUBEY, GAINVILLE, Mme SUITNER, Mme LORPHELIN, PICARD et VASSELIN,

formant la majorité des Membres en exercice.

Assistaient également à la séance,

- M. WATTIEZ, ERDF – collectivités locales,
- M. NADJAR, ERDF,
- M. VRAND, Receveur du Syndicat Départemental d'Energie,
- MM. GREGOIRE et CHARTIER, cabinet MAZARS,
- M. DE WIT, Directeur du Syndicat Départemental d'Energie.

**OBJET : MODIFICATION DU PROGRAMME PLURIANNUEL
ECLAIRAGE PUBLIC [2010-2012]**

Monsieur le Président rappelle que les Comités du Syndicat Départemental du 5 mars 2010, du 5 novembre 2010, du 11 mars 2011 et du 20 juin 2011 ont arrêté le programme Eclairage Public [2010-2012] du Syndicat Départemental à **9.411.800 €** de travaux HTVA et décidé d'ouvrir une autorisation de programme pluriannuelle de **4.617.400,86 €**, ainsi qu'un crédit de paiement pour l'année [2011] de **1.903.602,67 €**.

Depuis quelques soldes et trop-perçus sont à déduire.

Monsieur le Président propose les ajustements du programme [2010-2012] suivants :

Pour mémoire AP votée y compris ajustement 2011	4 617 400,86 €
---	-----------------------

révision de l'exercice au BP 2012

TROP PERCU 8 ième EFF 2009 à déduire ABN EP 2010	-	1 432,87 €
TROP PERCU 12 ième EFF 2009 à déduire CANY EP 2010	-	13 750,82 €
solde CAUDEBEC Marché entretien -MDE	-	107,36 €
TROP PERCU 13 ième EFF 2009 à déduire YERVILLE 25 ième EP 2010	-	2 569,82 €
solde YERVILLE 25 ième EP 2010	-	5 356,46 €

révision de l'exercice au bp 2012	-	23 217,33 €
-----------------------------------	---	--------------------

Total cumulé des AP (toutes les délibérations y compris bp 2012)	4 594 183,53 €
--	-----------------------

Crédits de paiements antérieurs (réalisations cumulées au 31/12/2011)	-	3 350 357,23 €
---	---	-----------------------

Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2012	1 243 826,30 €
---	-----------------------

Sur proposition de Monsieur le Président, le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide :

- de REDUIRE l'autorisation de programme (AP) du programme pluriannuel [2010-2012] d'éclairage public de 4.617.400,86 € au montant de 4.594.183,53 €,
- d'OUVRIR le crédit de paiement pour l'année [2012] à 1.243.826,30 €.

Les autres points de la délibération du 20 juin 2011 restent inchangés.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



LE PRESIDENT,

Daniel JOFFROY



Délibération du Comité Syndical n° 2012 - 14

Séance du 30 MARS 2012

**MODIFICATION DU PROGRAMME PLURIANNUEL
RENFORCEMENT [2011-2013]**

L'An deux mille douze, le trente mars à quatorze heures trente, les Membres du Comité du Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime légalement convoqués, se sont réunis dans la Salle des Audiences de l'Hôtel du Département, sous la Présidence de Monsieur Daniel JOFFROY, Président.

MM. J. GRISEL, TERNISIEN, VAN HULLE, FRANCOIS, POLLET, HADOUX, Mme BOCANDE, LAGNEL, VAUTIER, BARIL, MAILLET, JEANNE, Mme FORTIN, Y. GRISEL, CHAUVET, CARON, VASSET, LEGRAND, Mme HOUZARD, BESSIERE, BARDEL, DELAMARE, LEVILLAIN, BECASSE, JOACHIMSMANN, JOFFROY, Y. PESQUET, Ph. CROCHEMORE, Mme BLEAUDY, LEGER, VATEY, SAUMON, MARTIN, DEFOY, ROCHE, TROLEY, SAUTEUR, COULOMBEL, PETIT, MOLMY, BEUX, SEIGNEUR, LE BLOND, VAN DE VYVER, LEPILEUR, Mme VIALA, CLEMENT GRANDCOURT, DUCROCQ, LESUEUR, JOUAN, Mme LORPHELIN, DEPREAUX, Mme LEBOURG, BLOC, Mme LORPHELIN, VANDENBULCKE, GRESSENT, LESELLIER, POISSANT, LABARD, VASSE, MERVILLE, Mme FURON-BATAILLE, LEGOUBEY, GAINVILLE, Mme SUITNER, Mme LORPHELIN, PICARD et VASSELIN,

formant la majorité des Membres en exercice.

Assistaient également à la séance,

- M. WATTIEZ, ERDF – collectivités locales,
- M. NADJAR, ERDF,
- M. VRAND, Receveur du Syndicat Départemental d'Energie,
- MM. GREGOIRE et CHARTIER, cabinet MAZARS,
- M. DE WIT, Directeur du Syndicat Départemental d'Energie.

**OBJET : MODIFICATION DU PROGRAMME PLURIANNUEL
RENFORCEMENT [2011-2013]**

Monsieur le Président rappelle que les Comités du Syndicat Départemental du 11 mars 2011 et du 17 novembre 2011 ont permis d'arrêter le programme principal [2011-2013] de renforcement du Syndicat Départemental à **9.567.512,00 €** de travaux TTC et ont décidé d'ouvrir une autorisation de programme pluriannuelle de **5.968.569,60 €**, ainsi qu'un crédit de paiement pour l'année 2011 de **2.381.610,56 €** correspondant au versement des premières avances de 50 %.

Suite à des trop-perçus de deux adhérents et au versement en 2011 de 2.330.285,86 €, il y a lieu de modifier cette AP et de fixer le CP [2012].

Monsieur le Président propose les ajustements du programme [2011-2013] suivants :

Pour mémoire AP votée y compris ajustement 2011	5 968 569,60 €
---	-----------------------

révision de l'exercice au BP 2012

trop perçu 09 à déduire BOLBEC 55ième 2011	-	22 990,98 €
trop perçu 53 ième RENFO 2009 à déduire CANY 55ième 2011	-	11 689,86 €

révision de l'exercice au bp 2012	-	34 680,84 €
-----------------------------------	---	--------------------

Total cumulé des AP (toutes les délibérations y compris bp 2012)	5 933 888,76 €
--	-----------------------

Crédits de paiements antérieurs (réalisations cumulées au 31/12/2011)	-	2 330 285,86 €
---	---	-----------------------

Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2012 - 50%	1 801 801,45 €
---	-----------------------

Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2013 - 50%	1 801 801,45 €
---	-----------------------

Sur proposition de Monsieur le Président, le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide :

- de REDUIRE l'autorisation de programme (AP) du programme pluriannuel [2011-2013] de renforcement de 5.968.569,80 € à 5.933.888,76 €,
- de VOTER le crédit de paiement pour l'année [2012] à 1.801.801,45 € et pour l'année [2013] à 1.801.801,45 €.

../..

Les autres points de la délibération du 17 novembre 2011 restent inchangés.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

LE PRESIDENT,
Daniel JOFFROY

The seal is circular with the text "CONSEIL DÉPARTEMENTAL de la Seine-Maritime" around the perimeter and a small star at the bottom. A blue ink signature is written over the seal.

Délibération du Comité Syndical n° 2012 - 15

Séance du 30 MARS 2012

**MODIFICATION DU PROGRAMME PLURIANNUEL
EFFACEMENT ET EXTENSION [2011-2013]**

L'An deux mille douze, le trente mars à quatorze heures trente, les Membres du Comité du Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime légalement convoqués, se sont réunis dans la Salle des Audiences de l'Hôtel du Département, sous la Présidence de Monsieur Daniel JOFFROY, Président.

MM. J. GRISEL, TERNISIEN, VAN HULLE, FRANCOIS, POLLET, HADOUX, Mme BOCANDE, LAGNEL, VAUTIER, BARIL, MAILLET, JEANNE, Mme FORTIN, Y. GRISEL, CHAUVET, CARON, VASSET, LEGRAND, Mme HOUZARD, BESSIERE, BARDEL, DELAMARE, LEVILLAIN, BECASSE, JOACHIMSMANN, JOFFROY, Y. PESQUET, Ph. CROCHEMORE, Mme BLEAUDY, LEGER, VATEY, SAUMON, MARTIN, DEFOY, ROCHE, TROLEY, SAUTEUR, COULOMBEL, PETIT, MOLMY, BEUX, SEIGNEUR, LE BLOND, VAN DE VYVER, LEPILEUR, Mme VIALA, CLEMENT GRANDCOURT, DUCROCQ, LESUEUR, JOUAN, Mme LORPHELIN, DEPREAUX, Mme LEBOURG, BLOC, Mme LORPHELIN, VANDENBULCKE, GRESSENT, LESELLIER, POISSANT, LABARD, VASSE, MERVILLE, Mme FURON-BATAILLE, LEGOUBEY, GAINVILLE, Mme SUITNER, Mme LORPHELIN, PICARD et VASSELIN,

formant la majorité des Membres en exercice.

Assistaient également à la séance,

- M. WATTIEZ, ERDF – collectivités locales,
- M. NADJAR, ERDF,
- M. VRAND, Receveur du Syndicat Départemental d'Energie,
- MM. GREGOIRE et CHARTIER, cabinet MAZARS,
- M. DE WIT, Directeur du Syndicat Départemental d'Energie.

**OBJET : MODIFICATION DU PROGRAMME PLURIANNUEL
EFFACEMENT ET EXTENSION [2011-2013]**

Monsieur le Président rappelle que les Comités du Syndicat Départemental du 11 mars 2011, du 20 juin 2011 et du 17 novembre 2011 ont arrêté le programme Effacement - Extension [2011-2013] du Syndicat Départemental à **15.052.422,68 € H.T.** et décidé d'ouvrir une autorisation de programme pluriannuelle de **7.778.253,61 €**, ainsi qu'un crédit de paiement pour l'année 2011 de **2.918.031,59 €** correspondant au versement des premières avances à hauteur de 40 %.

Depuis, l'ensemble de nos adhérents nous a fait part de demandes de subventions pour 2011, quelques trop-perçus sont également à déduire et 1.287.931,73 € ont été versés en 2011.

Monsieur le Président propose les ajustements du programme [2011-2013] suivants :

Pour mémoire AP votée y compris ajustement 2011	7 778 253,61 €
---	-----------------------

volume arrêtés délivrés en 2011 :

extension :	918 552,31 €
face c complément :	859 610,62 €
effacement 60% :	5 298 283,33 €
total des arrêtés délivrés :	7 076 446,26 €
déduire edf article 8 : quote part dotation [2011] utilisé sur [eff 2011-13]	<u>-40 872,35 €</u>
	7 035 573,91 €

révision de l'exercice au bp 2012	- 742 679,70 €
-----------------------------------	----------------

autres révisions de l'exercice au BP 2012

effacement

erreur SIERG Fontaine Le Bourg 46 770€ contre 28 062€ retenu à la DM2 2011	18 708,00 €
trop perçu 10 EFF 2009 à déduire FECAMP 12ième eff 2011	- 50,11 €
trop perçu 14 EFF 2009 à déduire DOF 18ième eff 2011	- 10 942,60 €
trop perçu 50 RENFO 2009 à déduire ABN 10ième eff 2011	- 29 314,45 €
trop perçu 47 RENFO 2009 à déduire FECAMP 12ième eff 2011	- 5 108,78 €
solde FONTAINE LE DUN 11ième EFF 2011	- 359,98 €
trop perçu FONTAINE LE DUN 37ième ext 09 annulé à déduire FLD 16ième EFF 2011	- 9 000,00 €
trop perçu 23 EP 2009 à déduire FORGES LES EAUX 11ième eff 2011	- 266,80 €
trop perçu 30 RENFO 2010 à déduire SAHURS 9ième eff 2011	- 780,84 €

../..

extension

solde ABN 36 ième EXT 2011	-	920,89 €
trop perçu 20 EP 2009 à déduire BOUCLE ANNEVILLE 29ième eff 2011	-	3 794,01 €
trop perçu 46 EXT 2009 à déduire DUCLAIR 46ième eff 2011	-	14 195,52 €
trop perçu 9 EFF 2009 à déduire TOTES 58ième eff 2011	-	879,84 €
		- €

révision de l'exercice au bp 2012	- 799 585,52 €
Total cumulé des AP (toutes les délibérations y compris bp 2012)	6 978 668,09 €
Crédits de paiements antérieurs (réalisations cumulées au 31/12/2011)	- 1 563 657,36 €
Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2012 : 50%	2 707 505,37 €

Sur proposition de Monsieur le Président, le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide :

- de DIMINUER l'autorisation de programme (AP) du programme pluriannuel [2011-2013] d'effacement - extension de 7.778.253,61 € au montant de 6.978.668,09 €,
- d'OUVRIER le crédit de paiement pour l'année [2012] à 2.707.505,37 € et pour l'année [2013] à 2.707.505,37 €.

Les autres points de la délibération du 17 novembre 2011 restent inchangés.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

LE PRESIDENT,
de la
Seine-Maritime
Daniel JOFFROY



Délibération du Comité Syndical n° 2012 - 16

Séance du 30 MARS 2012

**MODIFICATION DU PROGRAMME PLURIANNUEL
ECLAIRAGE PUBLIC [2011-2013]**

L'An deux mille douze, le trente mars à quatorze heures trente, les Membres du Comité du Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime légalement convoqués, se sont réunis dans la Salle des Audiences de l'Hôtel du Département, sous la Présidence de Monsieur Daniel JOFFROY, Président.

MM. J. GRISEL, TERNISIEN, VAN HULLE, FRANCOIS, POLLET, HADOUX, Mme BOCANDE, LAGNEL, VAUTIER, BARIL, MAILLET, JEANNE, Mme FORTIN, Y. GRISEL, CHAUVET, CARON, VASSET, LEGRAND, Mme HOUZARD, BESSIERE, BARDEL, DELAMARE, LEVILLAIN, BECASSE, JOACHIMSMANN, JOFFROY, Y. PESQUET, Ph. CROCHEMORE, Mme BLEAUDY, LEGER, VATEY, SAUMON, MARTIN, DEFOY, ROCHE, TROLEY, SAUTEUR, COULOMBEL, PETIT, MOLMY, BEUX, SEIGNEUR, LE BLOND, VAN DE VYVER, LEPILEUR, Mme VIALA, CLEMENT GRANDCOURT, DUCROCQ, LESUEUR, JOUAN, Mme LORPHELIN, DEPREAUX, Mme LEBOURG, BLOC, Mme LORPHELIN, VANDENBULCKE, GRESSENT, LESELLIER, POISSANT, LABARD, VASSE, MERVILLE, Mme FURON-BATAILLE, LEGOUBEY, GAINVILLE, Mme SUITNER, Mme LORPHELIN, PICARD et VASSELIN,

formant la majorité des Membres en exercice.

Assistaient également à la séance,

- M. WATTIEZ, ERDF – collectivités locales,
- M. NADJAR, ERDF,
- M. VRAND, Receveur du Syndicat Départemental d'Energie,
- MM. GREGOIRE et CHARTIER, cabinet MAZARS,
- M. DE WIT, Directeur du Syndicat Départemental d'Energie.

**OBJET : MODIFICATION DU PROGRAMME PLURIANNUEL
ECLAIRAGE PUBLIC [2011-2013]**

Monsieur le Président rappelle que les Comités du Syndicat Départemental du 11 mars 2011, du 20 juin 2011 et du 17 novembre 2011 ont arrêté le programme Eclairage Public [2011-2013] du Syndicat Départemental à **9.295.407,55 €** de travaux HTVA et décidé d'ouvrir une autorisation de programme pluriannuelle de **5.115.474,15 €**, ainsi qu'un crédit de paiement pour l'année [2011] de **2.074.195,60 €** correspondant au versement des premières avances à hauteur de 40 %.

Depuis, des collectivités nous ont fait part de demandes de modification à la baisse de l'enveloppe de travaux subventionnables et quelques trop-perçus sont également à déduire.

Monsieur le Président propose les ajustements du programme [2011-2013] suivants :

Pour mémoire AP votée y compris ajustement 2011	5 115 474,15 €
---	-----------------------

volume arrêtés délivrés en 2011 :

EP & MDE : 4 922 893,09 €

travaux préalables à la maintenance : 180 316,00 €

5 103 209,09 €

révision de l'exercice au bp 2012	- 12 265,06 €
-----------------------------------	---------------

BP 2012

TROP PERCU 24 ième EP 2009 à déduire BOLBEC 26 ième EP 2011	- 9 145,80 €
TROP PERCU 24 ième EP 2009 à déduire DIEPPE 26 ième EP 2011	- 22 185,89 €
TROP PERCU 49 ième RENFO 2009 à déduire DUCLAIR 26 EP 2011	- 23 240,60 €
TROP PERCU 9 ième EFF 2009 à déduire TOTES 24 ième EP 2011	- 17 436,06 €
solde TOTES Marché entretien -MDE	- 5 963,20 €

révision de l'exercice au bp 2012	- 90 236,61 €
-----------------------------------	---------------

Total cumulé des AP (toutes les délibérations y compris bp 2012)	5 025 237,54 €
--	-----------------------

Crédits de paiements antérieurs (réalisations cumulées au 31/12/2011)	- 1 287 931,73 €
---	-------------------------

Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2012 : 50%	1 868 652,91 €
---	-----------------------

Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2013 : 50%	1 868 652,91 €
---	-----------------------

../..

Sur proposition de Monsieur le Président, le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide :

- de REDUIRE l'autorisation de programme (AP) du programme pluriannuel [2011-2013] d'éclairage public de 5.115.474,15 € au montant de 5.025.237,54 €,
- d'OUVRIER le crédit de paiement pour l'année [2012] à 1.868.652,91 € et pour l'année [2013] à 1.868.652,91 €.

Les autres points de la délibération du 17 novembre 2011 restent inchangés.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



LE PRÉSIDENT,

Daniel JOFFROY



Délibération du Comité Syndical n° **2012 - 17**

Séance du **30 MARS 2012**

**PROGRAMME PLURIANNUEL [2012-2014]
DE RENFORCEMENT**

L'An deux mille douze, le trente mars à quatorze heures trente, les Membres du Comité du Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime légalement convoqués, se sont réunis dans la Salle des Audiences de l'Hôtel du Département, sous la Présidence de Monsieur Daniel JOFFROY, Président.

MM. J. GRISEL, TERNISIEN, VAN HULLE, FRANCOIS, POLLET, HADOUX, Mme BOCANDE, LAGNEL, VAUTIER, BARIL, MAILLET, JEANNE, Mme FORTIN, Y. GRISEL, CHAUVET, CARON, VASSET, LEGRAND, Mme HOUZARD, BESSIERE, BARDEL, DELAMARE, LEVILLAIN, BECASSE, JOACHIMSMANN, JOFFROY, Y. PESQUET, Ph. CROCHEMORE, Mme BLEAUDY, LEGER, VATEY, SAUMON, MARTIN, DEFOY, ROCHE, TROLEY, SAUTEUR, COULOMBEL, PETIT, MOLMY, BEUX, SEIGNEUR, LE BLOND, VAN DE VYVER, LEPILEUR, Mme VIALA, CLEMENT GRANDCOURT, DUCROCQ, LESUEUR, JOUAN, Mme LORPHELIN, DEPREAUX, Mme LEBOURG, BLOC, Mme LORPHELIN, VANDENBULCKE, GRESSENT, LESELLIER, POISSANT, LABARD, VASSE, MERVILLE, Mme FURON-BATAILLE, LEGOUBEY, GAINVILLE, Mme SUITNER, Mme LORPHELIN, PICARD et VASSELIN,

formant la majorité des Membres en exercice.

Assistaient également à la séance,

- M. WATTIEZ, ERDF – collectivités locales,
- M. NADJAR, ERDF,
- M. VRAND, Receveur du Syndicat Départemental d'Energie,
- MM. GREGOIRE et CHARTIER, cabinet MAZARS,
- M. DE WIT, Directeur du Syndicat Départemental d'Energie.

OBJET : PROGRAMME PLURIANNUEL [2012-2014] DE RENFORCEMENT

Pour le programme des travaux pluriannuel [2012-2014] Monsieur le Président propose :

- de financer les travaux de renforcement, réseaux électriques et câbles d'éclairage public, au taux de 100 %,
- de mettre en place un programme pluriannuel de travaux de renforcement [2012-2014] de 7 809 727,17 € HT, soit 9 340 433,69 TTC se décomposant comme suit :

OPERATION : PROGRAMME PLURIANNUEL RENFORCEMENT [2012-14]			
DEPENSES		RECETTES	
ARTICLES	Montant global (EP)	ARTICLES	Montant global (EP)
2315 Travaux Rx élec	8 705 281,23	Subv SDEréseau élec 100%	5 572 777,11
2762-041 Trans. TVA (OOB)	1 426 617,99	1328 Subv Face AB	1 705 886,13
4581 Travaux EP	635 152,46	2762 Encais. TVA	1 426 617,99
4581 Travaux FT	728 952,57	2315-041 Transf TVA (OOB)	1 426 617,99
		4582 Subv SDE cable EP 100%	531 063,93
		4582 part Communales EP (tva)	104 088,53
		4582 part Communales FT	728 952,57
	9 340 433,69		
TOTAL	11 496 004,25	TOTAL	11 496 004,25

- et d'ouvrir les crédits suivant permettant la réalisation de 50 % de la tranche sur l'année 2012 :

PROGRAMME PLURIANNUEL RENFORCEMENT [2012-14] année 2012			
DEPENSES		RECETTES	
ARTICLES	Montant global (EP)	ARTICLES	Montant global (EP)
2315 Travaux Rx élec	5 372 760,52		-
2762-041 Trans. TVA (OOB)	880 485,84	1328 Subv Face AB	1 705 886,13
4581 Travaux EP	317 576,23	2762 Encais. TVA	880 485,84
4581 Travaux FT	728 952,57	2315-041 Transf TVA (OOB)	880 485,84
		4582-041 Subv SDE cable EP 100%	265 531,96
		4582 part Communales EP (tva)	52 044,27
		4582 part Communales FT	728 952,57
TOTAL	7 299 775,16	TOTAL	4 513 886,60

- de répartir le programme entre ses adhérents suivant le tableau ci-annexé.

Sur la proposition de Monsieur le Président, le Comité du Syndicat Départemental, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses Membres présents :

- VOTE le taux de subvention de 100 % pour les travaux de renforcement, y compris le câble d'éclairage public à poser en tranchée commune.
- OUVRE un crédit de paiement pour l'année 2012 de 3 051 920,52 € permettant de réaliser 50 % du programme pluriannuel,
- AUTORISE son Président à poursuivre toutes démarches utiles à engager et régler les travaux correspondants sous la maîtrise d'ouvrage du SDE76 à partir de la date d'effet des nouveaux statuts du SDE76,

.../...

- AUTORISE son Président à effectuer le versement de subventions du SDE76 sur le câble d'éclairage public pour les adhérents qui auraient conservé la maîtrise d'ouvrage de l'éclairage public,
- FIXE la caducité du programme à deux ans, soit au 1^{er} juin 2014,
- REPARTIT le programme de renforcement [2012-2014] suivant la liste de travaux du tableau ci-annexé,
- DECIDE que la dévolution des travaux se fera par émission de bons de commande successifs passés par application du marché à bons de commande en cours dans le syndicat primaire, marché transféré au SDE76 avec la reprise de la maîtrise d'ouvrage,
- PREND l'engagement de remettre à ERDF les ouvrages électriques réalisés pour qu'ils soient inclus dans le domaine de la concession suivant le protocole de Valorisation des Remises Gratuites (VRG).

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



LE PRÉSIDENT,

Daniel JOFFROY



SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LA SEINE-MARITIME

PROGRAMME DE RENFORCEMENT [2012-14]

20/03/2012

collectivité	total HT retenu par le Bureau du 09/03/2012	t r a n c h e	commune	nom du projet retenu	montant des devis des projets retenus					
					électricité HT	électricité TVA	câble éclairage public HT	câble éclairage public TVA	génie civil France Télécom HT	génie civil France Télécom TVA
ARGUEIL	0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ABN	559 900,00		CALLENGEVILLE	PSSA CD 97	251 100,00	49 215,60	22 300,00	4 370,80	40 660,54	7 969,46
			RETONVAL	PSSA Bout du Haut	267 300,00	52 390,80	19 200,00	3 763,20	28 352,84	5 557,16
BLN	486 600,00		MAUCOMBLE	Poste La Garennerie	128 000,00	25 088,00	13 000,00	2 548,00	13 680,00	2 681,28
			LA CRIQUE	Poste La Vatine	159 000,00	31 164,00	11 500,00	2 254,00	17 200,00	3 371,20
			MONTREUIL EN CAUX	Poste Montreuil en Caux	163 000,00	31 948,00	12 100,00	2 371,60	16 960,00	3 324,16
BOLBEC LILLEBONNE	600 240,00		ST SAUVEUR D'EMALLEVILLE	Poste Presbytère/Bourg	11 570,00	2 267,72	0,00	0,00	0,00	0,00
			BERNIERES	Poste Les Pépinières	68 090,00	13 345,64	0,00	0,00	860,00	168,56
			LINTOT	Poste Calvaire	112 660,00	22 081,36	0,00	0,00	5 740,00	1 125,04
			NOINTOT	Poste Petit Clos	45 590,00	8 935,64	0,00	0,00	0,00	0,00
			BREAUTE	Poste Maugendre	68 100,00	13 347,60	0,00	0,00	0,00	0,00
			MANNEVILLE LA GOUPIL	Poste Manneville La Goupil	111 720,00	21 897,12	0,00	0,00	0,00	0,00
			NOINTOT	Poste Galet 2	86 500,00	16 954,00	9 680,00	1 897,28	6 200,00	1 215,20
			ROUVILLE	Poste Tennemare	86 330,00	16 920,68	0,00	0,00	5 560,00	1 089,76
BOOS	136 800,00		BOOS	Les Pommiers	41 000,00	8 036,00	4 200,00	823,20	0,00	0,00
			LA-NEUVILLE CHANT D'OISEL	Rue de l'Isle	85 900,00	16 836,40	5 700,00	1 117,20	27 600,00	5 409,60
BOUCLE D'ANNEVILLE	0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
BROTONNE	141 126,02		MAILLERAYE SUR SEINE	Pl Briand/Bourg/STA	46 704,01	9 153,99	5 501,60	1 078,31	0,00	0,00
			NOTRE DAME DE BEIQUETUIT	Eglise	28 612,04	5 607,96	0,00	0,00	0,00	0,00
			NOTRE DAME DE BEIQUETUIT	La Fieffe	7 892,98	1 547,02	0,00	0,00	0,00	0,00
			MAILLERAYE SUR SEINE	Rte d'Heurteauville	48 647,99	9 535,01	3 767,40	738,41	0,00	0,00
BUCHY	275 896,00		MONTEROLIER	Ferme des Murs	152 000,00	29 792,00	11 500,00	2 254,00	16 000,00	3 136,00
			NEUFBOSC	Le Bourg	51 000,00	9 996,00	2 700,00	529,20	0,00	0,00
			STE CROIX S/ BUCHY	Bellefosse	52 071,00	10 205,92	6 625,00	1 298,50	4 260,00	834,96

CANY-VALMONT	860 880,79	VEULETTES-SUR-MER	Casino	162 533,09	31 856,49	18 000,00	3 528,00	15 151,20	2 969,64
		THEROUJ-DEVILLE	Flocquemares	162 551,84	31 860,16	18 000,00	3 528,00	18 002,08	3 528,41
		ST-PIERRE-EN-PORT	Plage	147 285,95	28 868,05	16 000,00	3 136,00	26 424,00	5 179,10
		CANY-BARVILLE	Maudrouard	33 271,19	6 521,15	3 000,00	588,00	0,00	0,00
		ST-MARTIN-AUX-BUNEAUX	Septimanville	24 144,72	4 732,36	2 500,00	490,00	0,00	0,00
		ST-PIERRE-EN-PORT	Nigue/Bout du Nord	246 594,00	48 332,42	27 000,00	5 292,00	26 424,00	5 179,10
CAUDEBEC	456 120,00	ST-ARNOULT	La Haute Voie	7 810,00	1 530,76	0,00	0,00	0,00	0,00
		ST-ARNOULT	La Vente	46 380,00	9 090,48	0,00	0,00	0,00	0,00
		MAULEVRIER-STE-GERTRUDE	Fontenelle	310 000,00	60 760,00	6 000,00	1 176,00	52 000,00	10 192,00
		ECRETTEVILLE-LES-BAONS	Rue des Fauconniers	85 330,00	16 724,68	600,00	117,60	0,00	0,00
CLEON	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DARNETAL	190 000,00	BOIS-D'ENNEBOURG	Croix-de-Trouville	93 100,00	18 247,60	8 500,00	1 666,00	18 000,00	3 528,00
		ELBEUF-SUR-ANDELLE	Route de Vascoeul	80 900,00	15 856,40	7 500,00	1 470,00	610,00	119,56
DIEPPE	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DOF	314 977,42	HERRICOURT	Pépinières	30 763,38	6 029,62	0,00	0,00	0,00	0,00
		rattrapage 2011		29 264,21	5 735,79	0,00	0,00	0,00	0,00
		BAONS-LE-COMTE	Potene	8 148,83	1 597,17	0,00	0,00	0,00	0,00
		STE-MARGUERITE-S/FAUVILLE	Ste Marguerite sur Fauville	78 345,50	15 355,72	13 055,00	2 558,78	9 893,00	1 939,03
		HATTENVILLE	La Solitude	10 718,23	2 100,77	0,00	0,00	0,00	0,00
		GRAINVILLE-LA-TEINTURIERE	Bieurville	22 770,07	4 462,93	0,00	0,00	0,00	0,00
		BOSVILLE	Village	11 746,66	2 302,34	0,00	0,00	0,00	0,00
		RICARVILLE	Bourville	110 165,55	21 592,45	0,00	0,00	0,00	0,00
DUCLAIR	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ENVERMEU	315 095,00	BAILLY-EN-RIVIERE	Bourg / Lotissement	137 200,00	26 891,20	7 105,00	1 392,58	40 680,00	7 973,28
		BAILLY-EN-RIVIERE	Rue Vasseur + Tilleul	93 210,00	18 269,16	9 940,00	1 948,24	18 900,00	3 704,40
		BAILLY-EN-RIVIERE	Place du Tilleuil	63 700,00	12 485,20	3 940,00	772,24	8 750,00	1 715,00
EU	493 311,03	GUILLEMECOURT	plaine du Moulin	296 739,13	58 160,87	27 591,97	5 408,03	33 444,82	6 555,18
		SMERMESNIL	Rte de Dieppe	157 441,47	30 858,53	11 538,46	2 261,54	19 983,28	3 916,72
FECAMP	331 000,00	ERREVILLE	Rue aux cailles	153 000,00	29 988,00	8 000,00	1 568,00	10 000,00	1 960,00
		GANZEVILLE	Plaine de Ganzeville	167 000,00	32 732,00	3 000,00	588,00	6 000,00	1 176,00
FONTAINE-LE-BOURG	275 199,50	CLERES	Chemin des chasses marées	113 900,00	22 324,40	7 599,50	1 489,50	12 420,00	2 434,32
		ST-GEORGES-SUR-FONTAINE	Mare Ganger	142 600,00	27 949,60	11 100,00	2 175,60	27 690,00	5 427,24
FONTAINE-LE-DUN	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FORGES-LES-EAUX	163 000,00	MAUQUENCHY	Poste Centre Rte de Somme	151 000,00	29 596,00	12 000,00	2 352,00	18 000,00	3 528,00

GODERVILLE CRIQUET	701 350,00	BRETTEVILLE DU GD CAUX	Poste Rte de Fécamp	145 380,00	28 494,48	2 410,00	472,36	0,00	0,00
		BEC DE MORTAGNE	Poste Bec de Montagne	187 330,00	36 716,68	8 290,00	1 624,84	9 240,00	1 811,04
		BEAUREPAIRE	Poste Vieux Château	91 830,00	17 998,68	8 650,00	1 695,40	0,00	0,00
		ETRETAT	Poste Usine des Eaux	231 550,00	45 383,80	11 160,00	2 187,36	7 550,00	1 479,80
		ECRAINVILLE	Poste Val Mielle	14 750,00	2 891,00	0,00	0,00	0,00	0,00
GOURNAY	137 000,00	CUY SAINT FIACRE	Poste Torchy	130 000,00	25 480,00	7 000,00	1 372,00	0,00	0,00
LONGUEVILLE	276 400,00	BACQUEVILLE EN CAUX	Chemin des sœurs	47 000,00	9 212,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		BELMESNIL	Rte de Gonnevill	44 000,00	8 624,00	300,00	58,80	0,00	0,00
		LES CENT ACRES	Rue du Val Blaise	45 000,00	8 820,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		OMONVILLE	Rue des Ecureuils	132 000,00	25 872,00	8 100,00	1 587,60	11 000,00	2 156,00
MONTIVILLIERS	201 440,00	HEUQUEVILLE	Les 5 balles 2ème partie	39 360,00	7 714,56	0,00	0,00	5 201,78	1 019,55
		TURRETOT	Route du Calvaire	125 780,00	24 652,88	36 300,00	7 114,80	0,00	0,00
OFFRANVILLE	220 500,00	SAANE SAINT JUSTE	Le bourg	165 000,00	32 340,00	12 500,00	2 450,00	13 000,00	2 548,00
		GRUCHET SAINT SIMEON	Rue Maeterlink	43 000,00	8 428,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PAVILLY	97 576,92	CIDEVILLE	Rue du Fys	97 576,92	19 125,08	0,00	0,00	0,00	0,00
ROUMARE ET F V	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SAHURS	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ST ROMAIN	83 470,00	TANCARVILLE	Poste Les Grès	81 300,00	15 934,80	2 170,00	425,32	2 374,58	465,42
TOTES	437 930,00	ST PIERRE BENOUVILLE	La Chapelle de Bénouville	185 910,00	36 438,36	84 440,00	16 550,24	12 380,00	2 426,48
		BEAUVAIL EN CAUX	Château Blanc	100 060,00	19 611,76	0,00	0,00	0,00	0,00
		VAL DE SAANE	Eglise/Rte de Thièdeville	67 520,00	13 233,92	0,00	0,00	3 300,00	646,80
YERVILLE	53 914,48	PRETOT VICQUEMARE	Participation du SDE eff HTA	53 914,48	10 567,24	0,00	0,00	0,00	0,00
CC COTE ALBATRE	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
BACQUEVILLE	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
BRACHY	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DAMPIERRE	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ENVERMEU	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LUNERAY	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OUVILLE LA RIVIERE	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOCQUEVILLE	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ST NICOLAS D'ALIERMC	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
totaux	7809727,169		Totaux HTVA	7278663,239	1426617,995	531063,9299	104088,5303	609492,1175	119460,455
			Totaux TTC	8705281,234		635152,4601		728952,5725	

Délibération du Comité Syndical n° 2012 - 18

Séance du 30 MARS 2012

**PROGRAMME PRINCIPAL 2012 DE RENFORCEMENT
DU C.A.S. FONDS D'AMORTISSEMENT DES CHARGES
D'ELECTRIFICATION (FACE AB)**

L'An deux mille douze, le trente mars à quatorze heures trente, les Membres du Comité du Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime légalement convoqués, se sont réunis dans la Salle des Audiences de l'Hôtel du Département, sous la Présidence de Monsieur Daniel JOFFROY, Président.

MM. J. GRISEL, TERNISIEN, VAN HULLE, FRANCOIS, POLLET, HADOUX, Mme BOCANDE, LAGNEL, VAUTIER, BARIL, MAILLET, JEANNE, Mme FORTIN, Y. GRISEL, CHAUVET, CARON, VASSET, LEGRAND, Mme HOUZARD, BESSIERE, BARDEL, DELAMARE, LEVILLAIN, BECASSE, JOACHIMSMANN, JOFFROY, Y. PESQUET, Ph. CROCHEMORE, Mme BLEAUDY, LEGER, VATEY, SAUMON, MARTIN, DEFOY, ROCHE, TROLEY, SAUTEUR, COULOMBEL, PETIT, MOLMY, BEUX, SEIGNEUR, LE BLOND, VAN DE VYVER, LEPILEUR, Mme VIALA, CLEMENT GRANDCOURT, DUCROCQ, LESUEUR, JOUAN, Mme LORPHELIN, DEPREAUX, Mme LEBOURG, BLOC, Mme LORPHELIN, VANDENBULCKE, GRESSENT, LESELLIER, POISSANT, LABARD, VASSE, MERVILLE, Mme FURON-BATAILLE, LEGOUBEY, GAINVILLE, Mme SUITNER, Mme LORPHELIN, PICARD et VASSELIN,

formant la majorité des Membres en exercice.

Assistaient également à la séance,

- M. WATTIEZ, ERDF – collectivités locales,
- M. NADJAR, ERDF,
- M. VRAND, Receveur du Syndicat Départemental d'Energie,
- MM. GREGOIRE et CHARTIER, cabinet MAZARS,
- M. DE WIT, Directeur du Syndicat Départemental d'Energie.

**OBJET : PROGRAMME PRINCIPAL 2012 DE RENFORCEMENT DU C.A.S.,
FONDS D'AMORTISSEMENT DES CHARGES
D'ELECTRIFICATION (FACE AB)**

Monsieur le Président indique que le Comité restreint du F.A.C.E. de mars 2012 a décidé d'attribuer au département de la Seine-Maritime pour l'année 2012 une aide de **1 783 000 €** au titre du Programme Principal du Compte d'Affectation Spéciale, Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification 2012 représentant un montant de travaux de **2 665 585 € T.T.C.** (respectivement 1 694 550 € d'aide pour 2 607 000 € TTC de travaux en 2011).

Le plan de financement du Programme Principal du Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification 2012 est le suivant :

- Participation du F.A.C.E. (Facé AB)	80 % du HTVA	1 783 000 €
- Participation du SDE76		445 750 €
	Total H.T.V.A.	2 228 750 €
- Récupération de la T.V.A.		436 835 €
	Total T.T.C.	2 665 585 €

L'enveloppe globale des travaux subventionnables au niveau national a été fixée pour 2012 à 290 M€ comme en 2011 pour le programme Facé AB Principal.

Sur la proposition de Monsieur le Président, le Comité du Syndicat Départemental, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité de ses Membres présents :

- d'INSCRIRE au Budget Primitif 2012 du Syndicat Départemental la dotation de **1 783 000 €** concernant le Programme Principal 2012 de Renforcement du Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification,
- d'ARRETER le programme Principal 2012 de Renforcement du Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification, conformément au tableau ci-annexé,
- de DEMANDER à Monsieur le Président du Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification d'attribuer les crédits au Syndicat Départemental d'Energie de Seine-Maritime dès que Monsieur le Préfet les aura notifiés à Monsieur le Président du Syndicat Départemental,
- d'AUTORISER son Président réaliser et régler le programme de travaux afférent.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



LE PRESIDENT,

Daniel JOFFROY



SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LA SEINE-MARITIME

PROGRAMME DE RENFORCEMENT [2012-14]

20/03/2012

travaux C.A.S. FAcé

collectivité	commune	nom du projet retenu	montant des devis du projet retenu	
			électricité HT	électricité TVA
ARGUEIL			0,00	0,00
ABN	ALLENGEVILLE	PSSA CD 97	251 100,00	49 215,60
BLN	MAUCOMBLE	Poste La Garenne	128 000,00	25 088,00
BOLBEC LILLEBONNE	ST SAUVEUR D'EMALLEVILLE	Poste Presbytere/Bourg	11 570,00	2 267,72
BOOS	BOOS	Les Pommiers	41 000,00	8 036,00
BOUGLE D'ANNEVILL			0,00	0,00
BROTONNE	MAILLERAYE SUR SEINE	Ri Brand/Bourg/STA	46 704,01	9 153,99
BUCHY	MONTEROLIER	Ferme des Murs	152 000,00	29 792,00
CANY VALMONT	VEULETTES SUR MER	Casino	162 533,09	31 856,49
CAUDEBEC	ST ARNOULT	La Haute Voie	7 810,00	1 530,76
CLEON			0,00	0,00
DARNETAL	BOIS D'ENNEBOURG	Croix de Trouville	93 100,00	18 247,60
DIEPPE			0,00	0,00
DOF	HERRICOURT	Pépinières	30 763,38	6 029,62
	BOSVILLE	Village	11 746,66	2 302,35
DUCLAIR			0,00	0,00
ENVERMEU	BAILLY EN RIVIERE	Bourg / Lotissement	137 200,00	26 891,20
EU	GUILLEMECOURT	plaine du Moulin	296 739,13	58 160,87
FECAMP	EPREVILLE	Rue aux callés	153 000,00	29 988,00
FONTAINE LE BOURG	CLERES	Chemin des chasses marées	0,00	0,00
FONTAINE LE DUN			0,00	0,00
FORGES LES EAUX	MAUQUENCHY	Poste Centre Rte de Sommery	0,00	0,00
GODERVILLE CRIQUETOT	BRETTEVILLE DU GD CAUX	Poste Rte de Fécamp	145 380,00	28 494,48
GOURNAY	OUY SAINT FIACRE	Poste Torchy	130 000,00	25 480,00
LONGUEVILLE	BACQUEVILLE EN CAUX	Chemin des sœurs	47 000,00	9 212,00
MONTIVILLIERS	HEUQUEVILLE	Les 5 balles 2ème partie	39 360,00	7 714,56
OFFRANVILLE	SAANE SAINT JUSTE	Le bourg	165 000,00	32 340,00
PAVILLY	CIDEVILLE	Rue du Fys	97 576,92	19 125,08
ROUMARE ET F V			0,00	0,00
SAHURS			0,00	0,00
ST ROMAIN	TANCARVILLE	Poste Les Grés	81 166,80	15 908,69
TOTES	ST PIERRE BENOUVILLE	La Chapelle de Benouville	0,00	0,00
YERVILLE	PRETOT VICQUEMARE	Participation du SDE eff HTA	0,00	0,00
CC COTE ALBATRE			0,00	0,00
BACQUEVILLE			0,00	0,00
BRACHY			0,00	0,00
DAMPIERRE			0,00	0,00
ENVERMEU			0,00	0,00
LUNERAY			0,00	0,00
OUVILLE LA RIVIERE			0,00	0,00
TOCQUEVILLE			0,00	0,00
ST NICOLAS D'ALIER			0,00	0,00
		total HTVA	2 228 750,00 €	436 835,00
		TVA	436 835,00 €	
		TTC	2 665 585,00 €	

Délibération du Comité Syndical n° **2012 - 19**

Séance du **30 MARS 2012**

**PROGRAMME PLURIANNUEL [2012-2014]
D'EXTENSION**

L'An deux mille douze, le trente mars à quatorze heures trente, les Membres du Comité du Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime légalement convoqués, se sont réunis dans la Salle des Audiences de l'Hôtel du Département, sous la Présidence de Monsieur Daniel JOFFROY, Président.

MM. J. GRISEL, TERNISIEN, VAN HULLE, FRANCOIS, POLLET, HADOUX, Mme BOCANDE, LAGNEL, VAUTIER, BARIL, MAILLET, JEANNE, Mme FORTIN, Y. GRISEL, CHAUVET, CARON, VASSET, LEGRAND, Mme HOUZARD, BESSIERE, BARDEL, DELAMARE, LEVILLAIN, BECASSE, JOACHIMSMANN, JOFFROY, Y. PESQUET, Ph. CROCHEMORE, Mme BLEAUDY, LEGER, VATEY, SAUMON, MARTIN, DEFOY, ROCHE, TROLEY, SAUTEUR, COULOMBEL, PETIT, MOLMY, BEUX, SEIGNEUR, LE BLOND, VAN DE VYVER, LEPILEUR, Mme VIALA, CLEMENT GRANDCOURT, DUCROCQ, LESUEUR, JOUAN, Mme LORPHELIN, DEPREAUX, Mme LEBOURG, BLOC, Mme LORPHELIN, VANDENBULCKE, GRESSENT, LESELLIER, POISSANT, LABARD, VASSE, MERVILLE, Mme FURON-BATAILLE, LEGOUBEY, GAINVILLE, Mme SUITNER, Mme LORPHELIN, PICARD et VASSELIN,

formant la majorité des Membres en exercice.

Assistaient également à la séance,

- M. WATTIEZ, ERDF – collectivités locales,
- M. NADJAR, ERDF,
- M. VRAND, Receveur du Syndicat Départemental d'Energie,
- MM. GREGOIRE et CHARTIER, cabinet MAZARS,
- M. DE WIT, Directeur du Syndicat Départemental d'Energie.

OBJET : PROGRAMME PLURIANNUEL [2012-2014] D'EXTENSION

Pour le programme des travaux pluriannuel [2012-2014] Monsieur le Président propose :

- de financer les travaux d'extension, réseaux électriques et câbles d'éclairage public, au taux de 95 %,
- de mettre en place un programme pluriannuel de travaux d'extension [2012-2014] de 2 000 000 € HT, soit 2 392 000 € TTC se décomposant comme suit :

OPERATION : PROGRAMME PLURIANNUEL EXTENSION [2012-14]			
DEPENSES		RECETTES	
ARTICLES	Montant global (EP)	ARTICLES	Montant global (EP)
2315 Travaux	2 097 188,19	4582 part tiers Elec 5%	87 675,09
2762-041 Trans. TVA (OOB)	343 686,36	Subv SDE elec 95%	1 665 826,74
4581 Travaux EP	294 811,61	2762 Encais. TVA	343 686,36
4581 Travaux FT	247 456,51	2315-041 Transf TVA (OOB)	343 686,36
4581 Travaux gaz	13 490,88	4582 Subv SDE câble EP 95%	234 173,10
4581 Travaux aep	8 509,54	4582 part tiers EP (5% et tva)	60 636,51
		4582 part tiers FT	247 456,51
		4582 part tiers GAZ	13 490,88
		4582 part tiers AEP	8 509,54
TOTAL	3 005 143,09	TOTAL	3 005 143,09

- et d'ouvrir les crédits suivant permettant la réalisation de 50 % de la tranche sur l'année 2012 :

PROGRAMME PLURIANNUEL EXTENSION [2012-14] : année 2012			
DEPENSES		RECETTES	
ARTICLES	Montant global (EP)	ARTICLES	Montant global (EP)
2315 Travaux	1 048 594,10	13248 part tiers Elec 5%	43 837,55
2762-041 Trans. TVA (OOB)	171 843,18	-	-
4581 Travaux EP	147 405,81	2762 Encais. TVA	171 843,18
4581 Travaux FT	247 456,51	2315-041 Transf TVA (OOB)	171 843,18
4581 Travaux gaz	13 490,88	4582 -041Subv SDE câble EP 95%	117 086,55
4581 Travaux aep	8 509,54	4582 part tiers EP (5% et tva)	31 319,26
		4582 part tiers FT	247 456,51
		4582 part tiers GAZ	13 490,88
		4582 part tiers AEP	8 509,54
TOTAL	1 637 300,02	TOTAL	805 386,65

- de répartir le programme entre ses adhérents suivant le tableau ci-annexé.

Sur la proposition de Monsieur le Président, le Comité du Syndicat Départemental, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses Membres présents :

- VOTE le taux de subvention de 95 % pour les travaux d'extension, y compris le câble d'éclairage public à poser en tranchée commune,
- OUVRE un crédit de paiement pour l'année 2012 de 949 999,93 € permettant de réaliser 50 % du programme pluriannuel,

- AUTORISE son Président à poursuivre toutes démarches utiles à engager et régler les travaux correspondants sous la maîtrise d'ouvrage du SDE76 à partir de la date d'effet des nouveaux statuts du SDE76,
- AUTORISE son Président à effectuer le versement de subventions du SDE76 sur le câble d'éclairage public pour les adhérents qui auraient conservé la maîtrise d'ouvrage de l'éclairage public,
- FIXE la caducité du programme à deux ans, soit au 1^{er} juin 2014,
- INDIQUE que le programme connu au 20/03/2012 figure dans le tableau ci-avant et demande à Monsieur le Président d'engager les travaux des seuls lotissements qui bénéficient d'un permis de lotir,
- DECIDE que la dévolution des travaux se fera par émission de bons de commande successifs passés par application du marché à bons de commande en cours dans le syndicat primaire, marché transféré au SDE76 avec la reprise de la maîtrise d'ouvrage,
- PREND l'engagement de remettre à ERDF les ouvrages électriques réalisés pour qu'ils soient inclus dans le domaine de la concession suivant le protocole de Valorisation des Remises Gratuites (VRG).

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



LE PRESIDENT,

Daniel JOFFROY



Délibération du Comité Syndical n° **2012 - 20**

Séance du **30 MARS 2012**

**PROGRAMME PLURIANNUEL [2012-2014]
D'EFFACEMENT**

L'An deux mille douze, le trente mars à quatorze heures trente, les Membres du Comité du Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime légalement convoqués, se sont réunis dans la Salle des Audiences de l'Hôtel du Département, sous la Présidence de Monsieur Daniel JOFFROY, Président.

MM. J. GRISEL, TERNISIEN, VAN HULLE, FRANCOIS, POLLET, HADOUX, Mme BOCANDE, LAGNEL, VAUTIER, BARIL, MAILLET, JEANNE, Mme FORTIN, Y. GRISEL, CHAUVET, CARON, VASSET, LEGRAND, Mme HOUZARD, BESSIERE, BARDEL, DELAMARE, LEVILLAIN, BECASSE, JOACHIMSMANN, JOFFROY, Y. PESQUET, Ph. CROCHEMORE, Mme BLEAUDY, LEGER, VATEY, SAUMON, MARTIN, DEFOY, ROCHE, TROLEY, SAUTEUR, COULOMBEL, PETIT, MOLMY, BEUX, SEIGNEUR, LE BLOND, VAN DE VYVER, LEPILEUR, Mme VIALA, CLEMENT GRANDCOURT, DUCROCQ, LESUEUR, JOUAN, Mme LORPHELIN, DEPREAUX, Mme LEBOURG, BLOC, Mme LORPHELIN, VANDENBULCKE, GRESSENT, LESELLIER, POISSANT, LABARD, VASSE, MERVILLE, Mme FURON-BATAILLE, LEGOUBEY, GAINVILLE, Mme SUITNER, Mme LORPHELIN, PICARD et VASSELIN,

formant la majorité des Membres en exercice.

Assistaient également à la séance,

- M. WATTIEZ, ERDF – collectivités locales,
- M. NADJAR, ERDF,
- M. VRAND, Receveur du Syndicat Départemental d'Energie,
- MM. GREGOIRE et CHARTIER, cabinet MAZARS,
- M. DE WIT, Directeur du Syndicat Départemental d'Energie.

OBJET : PROGRAMME PLURIANNUEL [2012-2014] D'EFFACEMENT

Pour le programme des travaux pluriannuel [2012-2014] Monsieur le Président propose :

- de financer les travaux d'effacement, réseaux électriques et câbles d'éclairage public, au taux de 70 %,
- de mettre en place un programme pluriannuel de travaux d'effacement [2012-2014] de 17 500 000 € HT, soit 20 930 000 € TTC se décomposant comme suit :

OPERATION : PROGRAMME PLURIANNUEL EFFACEMENT RESEAUX [2012-14]			
DEPENSES		RECETTES	
ARTICLES	Montant global (EP)	ARTICLES	Montant global (EP)
2315 Travaux Rx élec	19 036 689,00	Subv SDE réseau élec 70%	9 612 874,83
2762-041 Trans. TVA (COB)	3 119 724,95	1328 Subv Face C	1 224 000,00
4581 Travaux EP	1 893 311,00	1328 Subv ERDF article 8	305 000,00
4581 Travaux FT	5 012 320,72	4582 part tiers elec 30%	4 775 089,22
		2762 Encais. TVA	3 119 724,95
		2315-041 Transf TVA (COB)	3 119 724,95
		4582 Subv SDE cable EP 70%	1 108 125,17
		4582 tiers EP (30% et tva)	785 185,83
		4582 part Communales FT	5 012 320,72
TOTAL	29 062 045,67	TOTAL	29 062 045,67

- et d'ouvrir les crédits suivant permettant la réalisation de 50 % de la tranche sur l'année 2012 :

PROGRAMME PLURIANNUEL EFFACEMENT RESEAUX [2012-14] année 2012			
DEPENSES		RECETTES	
ARTICLES	Montant global (EP)	ARTICLES	Montant global (EP)
2315 Travaux Rx élec	10 824 547,35	1328Subv Face C	1 224 000,00
2762-041 Trans. TVA (COB)	1 773 922,48	1328 Subv ERDF article 8	305 000,00
4581 Travaux EP	946 655,50	13248 part tiers elec 30%	2 715 187,46
4581 Travaux FT	5 012 320,72	2762 Encais. TVA	1 773 922,48
		2315-041 Transf TVA (COB)	1 773 922,48
		4582-041 Subv SDE cable EP 70%	554 062,59
		4582 tiers EP (30% et tva)	392 592,91
		4582 part Communales FT	5 012 320,72
TOTAL	18 557 446,05	TOTAL	18 751 093,64

- de répartir le programme entre ses adhérents suivant le tableau ci-annexé,
- de demander aux adhérents de définir la liste principale des travaux à réaliser contenus dans le montant de travaux subventionnable et la liste d'attente,

Sur la proposition de Monsieur le Président, le Comité du Syndicat Départemental, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses Membres présents :

- VOTE le taux de subvention de 70 % pour les travaux d'effacement, y compris le câble d'éclairage public à poser en tranchée commune,

../..

- OUVRE un crédit de paiement pour l'année 2012 de 5 360 500 € permettant de réaliser 50 % du programme pluriannuel,
- AUTORISE son Président à engager et régler les travaux correspondants sous la maîtrise d'ouvrage du SDE76 à partir de la date d'effet des nouveaux statuts,
- AUTORISE son Président à poursuivre toutes démarches utiles à engager et régler les travaux correspondants sous la maîtrise d'ouvrage du SDE76 à partir de la date d'effet des nouveaux statuts du SDE76,
- FIXE la caducité du programme à deux ans, soit au 1^{er} juin 2014,
- REPARTIT le programme d'effacement [2012-2014] suivant la liste de travaux du tableau ci-annexé,
- DEMANDE aux adhérents de fixer par délibération avant le 1er juin 2012 la liste des projets retenus et la liste des projets en attente.
- DECIDE que la dévolution des travaux se fera par émission de bons de commande successifs passés par application du marché à bons de commande en cours dans le syndicat primaire, marché transféré au SDE76 avec la reprise de la maîtrise d'ouvrage,
- PREND l'engagement de remettre à ERDF les ouvrages électriques réalisés pour qu'ils soient inclus dans le domaine de la concession suivant le protocole de Valorisation des Remises Gratuites (VRG).

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LA SEINE-MARITIME

PROGRAMME EFFACEMENT [2012-14]

09/03/2012

Taux de subvention : 70 %

collectivité	recensement des demandes d'effacement formulées par les adhérents début 2012		montant de travaux HT subventionnable retenu par le Bureau du 09/03/2012	t r a n c h e	commune	lieu-dit	montant des devis HT à classer par ordre de priorité dans le montant de l'enveloppe subventionnable (projets recensés)			A RENSEIGNER PAR L'ADHERENT	
	nbre dossiers	montant HTVA élec + câble EP					élec	éclairage public	télécom	dossiers retenus	dossiers sur liste d'attente
ARGUEIL	14	970 500	550 000	8							
					Beauvoir en Lyons	poste les moulins d	9 200	2 300	0		
					Croisy sur Andelle	rue Eglise	104 000	15 000	19 500		
					Croisy sur Andelle	r. du mouchel	111 000	8 500	16 200		
					Croisy sur Andelle	r. de la capelle	146 200	24 000	27 000		
					La Feuillie	Poste la mairie	5 000	0	0		
					Fry	r. de bardinche	35 000	2 000	13 000		
					La Hallotière	maine	71 500	7 200	20 500		
					La Hallotiere	eglise	56 000	5 300	14 000		
					Mesnil Lieubray	r. de l'eglise	30 000	3 800	6 500		
					Mesnil Lieubray	rte de la reine blanc	47 700	4 000	5 600		
					Nolleval	r. marceau revert	130 000	10 500	23 500		
					Nolleval	r. marceau fortin ma	99 200	8 100	14 000		
					Sigy en Bray	r. st martin poste cé	32 000	3 000	800		
ABN	5	523 650	300 000	12							
					Auvilliers	la sablonnière	80 800	7 550	10 356		
					Criquiers	chem des moines	97 700	7 200	14 135		
					Flamets Frétils	centre	135 900	11 500	20 352		
					Monchaux Soreng	r de la maine	111 700	9 500	11 995		
					Villers ss Foucarmont	r des tilleuls	54 300	7 500	8 822		
BLN	13	1 160 400	762 600	12							
					Baillolet	r de la croix des 3 fr	0	11 500	25 000		

					Bures-en-Bray	gde rue	147 300	10 600	11 000		
					Montreuil-en-Cx	r de l'église	129 300	13 900	16 700		
					Bellencombre	rte de st saens	38 000	5 000	0		
					Cropus	chem de la motte	59 500	3 800	13 500		
					Croixdalle	chem église	15 500	1 300	4 050		
					Fontaine-en-Bray	centre bourg	73 900	6 500	9 800		
					Grigneuseville	r église	97 600	8 000	14 700		
					La-Crique	r des jardins	158 000	14 500	19 000		
					Londinières	r de locardie	92 000	4 400	14 300		
					Maucombe	r de l'Essart	120 000	8 100	12 000		
					Sévis	rte de bellencombre	58 500	6 000	10 100		
					Wanchy Capval	malvoisine	68 500	8 700	8 700		
BOI-BEC-LILLEBONNE	12	1 108 350	682 500	14							
					Houquetot	r de la petite mare	113 770	16 490	19 520		
					Manneville-la-Goupil	r des hêtres	183 530	13 800	24 400		
					Nointot	rte d'heruppès	85 370	10 360	10 980		
					Nointot	r de l'étang	51 140	11 720	4 880		
					Norville	r de lillebonne	33 050	11 430	3 660		
					Norville	r de fournil	16 790	4 520	1 750		
					Norville	r de la mare	10 000	9 090	8 680		
					Rouville	rte de bernières	137 050	8 400	14 640		
					St-Eustache-la-Forêt	r james-schwob	259 880	27 790	21 960		
					St-Jean-de-Folleville	côte de radicatel	44 230	90	18 300		
					St-Jean-de-Folleville	r Jean-baptiste mian	59 850	0	7 320		
BOOS	7	502 950	255 000	12							
					Les-Authieux/le-Port-St	r du clos mouchel	45 000	4 500	13 000		
					Boos	r du clos vivier	56 300	5 000	14 000		
					Boos	r de la chesnaie	83 000	8 300	24 000		
					Gouy	r des rouliers	73 500	7 350	21 600		
					Montmain	r de la amirie	200 000	20 000	40 000		
BOUCLE-D'ANNEVILLE	4	308 020	180 000								
					Anneville-Ambourville	r de la forge	47 580	5 200	5 457		
					Anneville-Ambourville	rte du village	118 010	13 000	17 317		
					Mauny	mairie-centre-bourg	81 590	9 000	5 282		

					Mauny	val des lieux vers be	30 640	3 000	29 102		
BROTONNE	2	214 723	149 000		Vatteville la Rue	rte de caudebec	135 351	14 000	25 755		
					N. D-de-Bliquetuit	chem des demoisel	59 072	6 300	18 054		
BUCHY	4	452 000	230 000	11	Buchy	r. de l'égalité	46 000	4 000	12 000		
					Catenay	r. des châtaigniers	40 000	3 500	11 000		
					Estouteville Ecalles	r. de l'église et chem	113 000	11 500	26 000		
					Sommery	le bourg	215 000	19 000	14 100		
GANY VALMONT	7	551 550	380 000		Eletot	r. boval/r. de la mare	62 110	6 900	7 625		
					Angerville la Martel	lié ext ZA	63 000	7 000			
					St Martin aux Buneaux	imp falaises	22 500	2 500			
					St Martin aux Buneaux	r. du beau soleil	100 780	11 000	7 425		
					Canouville	r. du bas 2ème part	132 800	14 000	24 221		
					Quainville	r. de la forge	87 060	9 600	12 504		
					Colleville	imp gare	29 100	3 200	0		
CAUDEBEC	3	330 800	244 500	14	Touffreville la Câble	imp pommiers	61 300	9 300	11 700		
					Touffreville la Corbelline	rte de val au cesne	80 600	5 700	11 500		
					Touffreville la Corbelline	cité peupliers	157 900	16 000	60 400		
CLEON	5	685 716	430 000	17	Cléon	r. de bedanne	107 000	13 700	16 000		
					Freneuse	r. d'elbeuf	96 000	31 500	6 300		
					Sotteville sous le Val	r. village suite et fin	153 125	18 463	2 000		
					Sotteville sous le Val	côte moulinière	97 200	11 600	6 500		
					Tourville la Rivière	r. claudé debussy	129 828	27 300	18 300		
DARNETAL	17	1 636 900	820 000	17	Bois d'Ennebourg	Rue du Clos Blanc	54 100	8 000	7 800		
					Bois d'Ennebourg	Rue de la Croix de	205 500	8 300	25 800		
					Bois d'Ennebourg	Hameau de Coquer	120 400	11 600	41 900		
					Isneauville	Route de Neufchâte	181 500	11 100	63 200		
					Quincampoix	Route de Neufchâte	57 800	4 200	19 300		
					Quincampoix	Route de Neufchâte	107 400	9 700	32 200		

					Quincampoix	Route de Neufchâ	55 600	6 900	19 300	
					Quincampoix	Route de Neufchâ	55 600	5 000	19 400	
					Quincampoix	Route de Neufchâ	194 500	22 100	67 600	
					Quincampoix	Rue du Sud (Poste	61 100	11 100	35 200	
					Quincampoix	Rue du Sud (Bourg	63 100	5 100	21 900	
					St Aubin Epinay	Rue du Bois des Pr	44 500	3 900	15 500	
					St Aubin Epinay	Rue du Bois des Ch	59 800	5 100	20 610	
					St Aubin Epinay	Chemin du Coffre	101 900	13 100	22 110	
					St Denis le Thibault	Rte de Villers	111 100	9 400	45 100	
					St Jacques Sur Darneta	Chemin privé rue de	15 400	0	4 230	
					St Martin du Vivier	Sente Avenue Gren	12 600	400	1 511	
DIEPPE	4	302 700	303 000	12						
					Bracquemont	r de la marette	93 000	7 500	11 500	
					Bracquemont	r gaillon	65 000	6 000	9 500	
					Grèges	r le transversal	67 500	7 500	9 000	
					Berneval le Grand	r du plain marche	52 000	4 200	4 500	
DOF	14	1 567 400	1 014 000							
					Veauville les Quelles	r des tisserands 2er	57 760	5 560	8 400	
					Robertot	la côte 2eme partie	147 260	11 620	24 228	
					Bermonville	r du bout joyeux 2er	156 470	16 610	29 830	
					Bosville	rte eglise	166 430	16 750	23 700	
					Bosville	rte de cany	57 270	5 400	24 900	
					Gerponville	RD n° 10	65 440	6 800	8 400	
					Harcanville	r des faubourgs	137 370	9 970	27 564	
					Ourville en Caux	r des tisserands et	48 930	7 150	12 348	
					Ourville en Caux	briquettene côté bo	67 360	9 620	8 928	
					Rocquefort	r du calvaire	130 950	10 550	24 348	
					Autretot	lot le bocage et sen	134 960	9 320	23 896	
					Carville Pot de Fer	r des feuillues cher	64 190	10 020	8 944	
					Etoutteville	r bruyère	24 000	2 400	0	
					Yebleron	bourg	173 360	13 880	23 350	
DUCLAIR	6	693 330	594 000							
					Duclair	r clémenceau et du	155 300	1 500	13 207	
					Ste Marguerite / Duclair	rte de st wandrille	61 500	6 800	14 317	

					St Paer	ite de la ville des ch	80 120	8 800	19 678		
					Villers Ecalles	r courvaudon	130 000	14 400			
					Yainville	r james watt et fran	108 010	11 900	34 784		
					St Martin de Boscherville	RD 982 1ere phase	103 500	11 500			
ENVERMEU	6	849 400	520 000	36							
					Glicourt	ite d'anglesqueville	154 200	13 900	24 800		
					Intraville	ferme de mahomet	0	31 900	21 600		
					Intraville	ferme de mahomet	0	0	42 100		
					N.D. d'Allemont	gde rue	118 200	9 300	23 150		
					Sauchay le Haut	r de la ville du bois	170 000	21 700	22 600		
					Tourville la Chapelle	r de catteville	310 000	20 200	36 900		
EU	6	1 189 200	730 000	13							
					Assigny	ite de criel	372 600	14 900	44 565		
					Auquemesnil	r moulin RD 22	56 300	4 000	10 953		
					Criel / Mer	basse rue	418 600	12 500	26 672		
					Monchy / Eu	r de la berquerie	73 200	4 900	4 431		
					Etafondes	RD 925	142 700	38 800	59 532		
					Guerville	r des allies	47 800	2 900	14 632		
FECAMP	9	1 285 800	922 300	13							
					Benouville	RD 11 chateau	97 500	7 300	1 200		
					Criquebeuf en Gx	bourg	220 000	16 000	13 000		
					Froberville	r de la cave (suite)	135 700	12 000	16 500		
					Lès Loges	imp gymnase	38 000	3 000	3 500		
					Maniquerville	la hetrée	317 000	25 000	24 800		
					St Léonard	ite de grainval	42 000	2 600	3 000		
					Tourville les Ifs	r hortensias	42 000	5 200	8 500		
					Tourville les Ifs	r cypres	85 000	12 000	14 000		
					Yport	ite criquebeuf	210 000	15 500	20 500		
FONTAINE LE BOURG	9	991 060	940 000	18							
					Authieux Ratieville	r pommiers	124 100	11 040	20 600		
					Bocasse	chem mouchel	52 700	4 050	15 020		
					Bosc le Hard	r villaine	186 900	10 500	28 780		
					Cailly	ite st gervais	97 400	8 700	16 280		
					Fontaine le Bourg	ite de la malbuette	64 600	18 800	22 300		

					Fontaine-le-Bourg	rte mont-grimond-r	164 780	11 590	35 420		
					St-André-sur-Cailly	rte st-jean	73 200	7 750	19 970		
					St-André-sur-Cailly	le ballon	96 300	10 800	28 340		
					St-Germain-sous-Cailly	rte-petit-mont	46 200	1 650	7 130		
FONTAINE-LE-DUN	9	983 812	480 000								
					Veules-les-Roses	r-barbot	64 850	7 100	6 179		
					Bourville	RD 237- rte-du-villa	101 250	11 200	16 730		
					Anglesqueville-la-Bras-L	r-tour-des-mottes	81 650	9 000	15 005		
					St-Pierre-le-Vieux	r-de-la-blague	87 251	9 600	15 569		
					Héberville	r-de-la-cavée	33 300	3 700	5 642		
					Veules-les-Roses	le-ht-de-l'avenue-jea	34 950	3 800	2 889		
					Angiens	r-d'iclon	172 160	19 000	24 780		
					Angiens	r-de-la-mer	247 940	27 000	35 990		
					Angiens	r-des-grès	63 060	7 000	8 128		
FORGES-LES-EAUX	16	1 588 700	1 000 000	13							
					Bellière	r-eglise	16 000	2 500	1 900		
					Ferté-St-Samson	RD 921	78 000	8 000	20 000		
					Ferté-St-Samson	GR 11	90 000	9 000	23 000		
					Forges-les-Eaux	r-mal-leclerc-Z1-mû	153 000	5 000	15 000		
					Forges-les-Eaux	r-mal-leclerc-Z2-par	198 000	11 000	25 000		
					Forges-les-Eaux	rte-neufchâtel-Z1-ci	25 000	3 000	2 000		
					Forges-les-Eaux	rte-neufchâtel-Z2-co	266 000	14 000	47 000		
					Forges-les-Eaux	rte-neufchâtel-Z3-gé	77 000	6 000	13 000		
					Fosse	r-des-près	25 000	5 000	2 500		
					Fosse	r-de-l'epie					
					Fossé	r-du-pont-bain	27 700	6 000	6 600		
					Grumesnil	r-st-simon-et-tracia	260 000	25 000	35 000		
					Haussez	mairie	42 100	3 000	13 000		
					Rouvray-Catillon	rue-jean-de-rouvra	82 900	7 500	18 000		
					St-Saire	r-du-moulin	62 000	60 000	7 000		
					St-Saire	centre	21 000	0	0		
GODERVILLE-CRIQUETOT	10	858 375	520 000	15							
					Daubeuf-Serville	gde-rue-1ère-partie	72 600	12 100	36 300		
					Daubeuf-Serville	gde-rue-2ème-partie	72 600	12 100	36 300		

					Daubeuf Serville	gde rue 3eme partie	36 300	6 050	18 150		
					Etretat	r guy de maupassat	147 620	6 900	9 800		
					Etretat	r guy de maupassat	114 950	5 325	13 310		
					Etretat	r guy de maupassat	98 010	8 230	3 630		
					Etretat	r damilaville	82 280	3 870	7 020		
					Pierrefigues	bourg	49 610	0	0		
					Le Tilleul	fillastre	75 020	2 800	9 680		
					Le Tilleul	salmon	48 400	3 510	4 480		
GOURNAY	8	449 500	291 000	8							
					Bremontier Merval	domaine de belloza	55 500	0	19 000		
					Doudeauville	r principale	97 600	13 000	15 000		
					Doudeauville	r de la ravine	42 000	4 500	5 600		
					Elbeuf en Bray	r de l'enseigne	40 200	3 500	6 200		
					Ernemont la Villette	r des croisettes	62 500	7 700	17 000		
					Ernemont la Villette	RD 221 - RD 916	40 700	8 800	0		
					Ferrières en Bray	château du manais	54 000	0	0		
					Montroty	place de l'église	19 500	0	600		
LONGUEVILLE	4	353 500	350 000	12							
					La Chapelle du Bourgay	r nelle de bréauté	82 000	5 400	15 600		
					La Chapelle du Bourgay	mairie	60 000	7 400	6 200		
					Ste Foy	r du centre	90 000	3 300	6 500		
					Torcy le Petit	r des forrières	97 000	8 400	7 200		
MONTIVILLIERS	13	1 484 460	880 000								
					Angerville l'Orcher	r d'auzouville 1ere p	121 980	13 000	33 308		
					Angerville l'Orcher	r des hellandes	78 130	8 600	23 077		
					Angerville l'Orcher	r des oyats et imp d	144 820	15 000	40 346		
					Cauville sur Mer	ham de buglise 2èr	78 320	8 600	19 570		
					Epouville	r aristide briand pha	217 900	24 000	47 200		
					Fontenay	r st michel - 1ere pa	107 070	11 000	17 924		
					Fontenay	r st michel - 2eme p	48 090	5 300	10 499		
					N.D. du Bec	rte de la lézarde - p	145 910	16 000	34 672		
					N.D. du Bec	rte de la lézarde - p	31 290	3 400	3 972		
					N.D. du Bec	rte de la lézarde - p	180 600	20 000	40 120		
					Octeville sur Mer	r de verdun	43 040	4 700	9 694		

					Octeville sur Mer	chem fond du val	117 590	0	28 905		
					Rolleville	rie de la lezarde	36 120	4 000	7 080		
OFFFRANVILLE	22	1 920 800	1 035 000	12							
					Auppegard	r du château	76 000	8 500	11 200		
					Avremesnil	r du stade	100 000	6 000	7 900		
					Avremesnil	r pasteur	165 000	11 800	18 000		
					Greuville	r de l'école	70 000	6 800	7 800		
					Offranville	r georges braque	84 000	10 500	7 800		
					Offranville	r de la sablonnière	40 000	7 500	7 000		
					Offranville	all hélène boucher	17 000	2 500	3 600		
					Quiberville	r des hirondelles et	118 000	6 300	13 500		
					Quiberville	r des églantines	47 000	5 400	4 900		
					St Aubin sur Scie	r de la libération - 1	120 000	11 500	17 000		
					St Mards	rie de la vienne CD	179 000	18 000	30 000		
					Sauqueville	r de la pomme	200 000	12 000	12 900		
					Sauqueville	r de la mairie	160 000	14 000	16 500		
					Sauqueville	r gustave nureau	55 000	6 700	9 700		
					Ste Marguerite Sur Mer	quartier de vastenv	17 000	5 500	2 400		
					Tourville sur Arques	r des canadiens	99 000	3 600	6 000		
					Tourville sur Arques	r guy de maupassat	93 000	12 000	14 800		
					Tourville sur Arques	r fornière de midi et	23 500	1 500	2 300		
					Tourville sur Arques	r des champs	24 000	2 700	2 300		
					Varengeville sur Mer	r des deux georges	4 900	1 900	500		
					Venestanville	chem de la briquett	31 300	3 100	10 600		
					Venestanville	r du chêne	31 500	7 800	8 500		
PAVILLY	4	603 380	300 000								
					Cideville	r du centre poste gr	137 925	11 355	22 127		
					Garville la Folletiere	imp nouveau mond	37 977	0	3 042		
					Hugleville en Gaux	bourg	232 234	26 694	25 910		
					Flamanville	bourg	144 137	13 059	15 467		
ROUMARE ET LA F.V.	3	342 960	180 000	15							
					Houpeville	r du bon vent	98 290	9 300	19 555		
					Houpeville	r jean moulin - parti	165 000	8 250	12 900		
					Roumare	chem bosc nue - cl	48 700	13 420	14 340		

BRIEF		10							
DEPT	PLAN	EXP	REV	10					
						5 000	0	0	
						70 000	0 000	70 000	
						50 000	0 000	50 000	
						100 000	7 000	107 000	
						107 000	4 000	111 000	
						45 000	0	45 000	
						50 000	4 000	54 000	
						0 000	0	0 000	
						0 000	0	0 000	
						110 000	10 000	120 000	
						30 000	0 000	30 000	
						4 000	0	4 000	
TOTAL				10		80 000	0	80 000	
						47 000	4 000	51 000	
						30 000	1 400	31 400	
						70 000	0 000	70 000	
VERVILLE						37 000	7 400	44 400	
						50 000	4 000	54 000	
						51 000	4 000	55 000	
						13 000	0	13 000	
						30 000	0	30 000	
						30 000	0 000	30 000	
						110 000	10 000	120 000	
CC COST CENTRE						112 000	0 000	112 000	
						100 000	11 000	111 000	
						30 000	2 000	32 000	
						300 000	10 000	310 000	
						100 000	10 000	110 000	

					Ingouville sur Mer	r des peupliers	40 000	3 000	5 500		
					Manneville es Plains	r du puits	60 000	4 500	7 200		
					Manneville es Plains	r du puits 2eme par	132 500	13 000	15 000		
					Néville	r de la poste	68 000	6 000	12 000		
					Pleine Seve	r de la charetterie	79 000	4 000	6 800		
					Ste Colombe	ite d'ermenouville la	14 000	1 500	1 500		
					Ste Colombe	lot des 4 saisons	44 700	3 500	4 000		
					St Riquier es Plains	VC 202 rte du stade	75 200	5 800	2 500		
					St Valery en Caux	rte de dieppe	117 000	6 000	8 000		
BACQUEVILLE	0	0	0								
BRACHY	1	97 200	97 200	2							
						lot les tilleuls	91 000	6 200	19 500		
DAMPIERRE	0	0	0								
ENVERMEU	1	85 100	85 100	2							
						r st laurent	77 300	7 800	21 200		
LUNERAY	2	138 800	138 800	1							
						r de la guillofine	88 000	8 700	9 000		
						r de la république	38 500	3 600	5 400		
OUVILLE LA RIVIERE	1	112 500	112 500	3							
						r des mousseaux	105 000	7 500	15 200		
TOCQUEVILLE			0								
ST NICOLAS D'ALIERMONT	2	463 350	314 000	7							
						r cannevel jusqu'à v	295 300	18 950	12 900		
						r des canadiens	145 300	3 800	13 700		
TOTAL	281	27 709 786	17 500 000				25 203 089,75	2 506 595,93	4 190 903,61		
TOTAL TVA			3 430 000				4 939 805,59	491 292,80	821 417,11		
TOTAL TTC			20 930 000				30 142 895,34	2 997 888,73	5 012 320,72		

Délibération du Comité Syndical n° 2012 - 21

Séance du 30 MARS 2012

**PROGRAMME 2012 D'EFFACEMENT DE RESEAUX
"FACE ENVIRONNEMENT" DU C.A.S.
FONDS D'AMORTISSEMENT DES
CHARGES D'ELECTRIFICATION**

L'An deux mille douze, le trente mars à quatorze heures trente, les Membres du Comité du Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime légalement convoqués, se sont réunis dans la Salle des Audiences de l'Hôtel du Département, sous la Présidence de Monsieur Daniel JOFFROY, Président.

MM. J. GRISEL, TERNISIEN, VAN HULLE, FRANCOIS, POLLET, HADOUX, Mme BOCANDE, LAGNEL, VAUTIER, BARIL, MAILLET, JEANNE, Mme FORTIN, Y. GRISEL, CHAUVET, CARON, VASSET, LEGRAND, Mme HOUZARD, BESSIERE, BARDEL, DELAMARE, LEVILLAIN, BECASSE, JOACHIMSMANN, JOFFROY, Y. PESQUET, Ph. CROCHEMORE, Mme BLEAUDY, LEGER, VATEY, SAUMON, MARTIN, DEFOY, ROCHE, TROLEY, SAUTEUR, COULOMBEL, PETIT, MOLMY, BEUX, SEIGNEUR, LE BLOND, VAN DE VYVER, LEPILEUR, Mme VIALA, CLEMENT GRANDCOURT, DUCROCQ, LESUEUR, JOUAN, Mme LORPHELIN, DEPREAUX, Mme LEBOURG, BLOC, Mme LORPHELIN, VANDENBULCKE, GRESSENT, LESELLIER, POISSANT, LABARD, VASSE, MERVILLE, Mme FURON-BATAILLE, LEGOUBEY, GAINVILLE, Mme SUITNER, Mme LORPHELIN, PICARD et VASSELIN,

formant la majorité des Membres en exercice.

Assistaient également à la séance,

- M. WATTIEZ, ERDF – collectivités locales,
- M. NADJAR, ERDF,
- M. VRAND, Receveur du Syndicat Départemental d'Energie,
- MM. GREGOIRE et CHARTIER, cabinet MAZARS,
- M. DE WIT, Directeur du Syndicat Départemental d'Energie.

OBJET : PROGRAMME 2012 D'EFFACEMENT DE RESEAUX "FACE ENVIRONNEMENT" DU C.A.S. FONDS D'AMORTISSEMENT DES CHARGES D'ELECTRIFICATION

Monsieur le Président porte à la connaissance des Membres présents que le Comité restreint du FACé de mars 2012 a décidé d'attribuer au département de Seine-Maritime pour l'année 2012 sur le Compte d'Affectation Spéciale FACé (C.A.S. FACé) une aide de **1 224 000 €** au titre du Programme "FACé ENVIRONNEMENT" 2012 représentant un montant de travaux de **1 829 880 € T.T.C.**, le plan de financement du Programme "FACé ENVIRONNEMENT" 2012 étant le suivant :

- Participation du FACé. (Facé C)	80 % du HTVA	1 224 000 €
- Participation du SDE76		306 000 €
	Total H.T.V.A.	1 530 000 €
- Récupération de la T.V.A.		299 880 €
	Total T.T.C.	1 829 880 €

L'enveloppe globale des travaux subventionnables au niveau national a été fixée pour 2012 à 70 M€ contre 110 M€ en 2011 pour le programme FACé C.

Sur la proposition de Monsieur le Président, le Comité du Syndicat Départemental, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité de ses Membres présents :

- d'INSCRIRE au Budget Primitif 2012 du Syndicat Départemental la dotation de **1.224.000 €** concernant le Programme FACé. C "ENVIRONNEMENT" 2012,
- d'ARRETER le programme FACé ENVIRONNEMENT 2012 du Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification, conformément au tableau ci-annexé,
- de DEMANDER à Monsieur le Président du Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification d'attribuer les crédits au Syndicat Départemental d'Energie de Seine-Maritime dès que Monsieur le Préfet les aura notifiés à Monsieur le Président du Syndicat Départemental,
- d'AUTORISER son Président à effectuer et régler ensuite le programme de travaux afférent.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



LE PRESIDENT,

Daniel JOFFROY



Délibération du Comité Syndical n° 2012 - 22

Séance du 30 MARS 2012

PROGRAMME 2012 DE SECURISATION
FACE S

L'An deux mille douze, le trente mars à quatorze heures trente, les Membres du Comité du Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime légalement convoqués, se sont réunis dans la Salle des Audiences de l'Hôtel du Département, sous la Présidence de Monsieur Daniel JOFFROY, Président.

MM. J. GRISEL, TERNISIEN, VAN HULLE, FRANCOIS, POLLET, HADOUX, Mme BOCANDE, LAGNEL, VAUTIER, BARIL, MAILLET, JEANNE, Mme FORTIN, Y. GRISEL, CHAUVET, CARON, VASSET, LEGRAND, Mme HOUZARD, BESSIERE, BARDEL, DELAMARE, LEVILLAIN, BECASSE, JOACHIMSMANN, JOFFROY, Y. PESQUET, Ph. CROCHEMORE, Mme BLEAUDY, LEGER, VATEY, SAUMON, MARTIN, DEFOY, ROCHE, TROLEY, SAUTEUR, COULOMBEL, PETIT, MOLMY, BEUX, SEIGNEUR, LE BLOND, VAN DE VYVER, LEPILEUR, Mme VIALA, CLEMENT GRANDCOURT, DUCROCQ, LESUEUR, JOUAN, Mme LORPHELIN, DEPREAUX, Mme LEBOURG, BLOC, Mme LORPHELIN, VANDENBULCKE, GRESSENT, LESELLIER, POISSANT, LABARD, VASSE, MERVILLE, Mme FURON-BATAILLE, LEGOUBEY, GAINVILLE, Mme SUITNER, Mme LORPHELIN, PICARD et VASSELIN,

formant la majorité des Membres en exercice.

Assistaient également à la séance,

- M. WATTIEZ, ERDF – collectivités locales,
- M. NADJAR, ERDF,
- M. VRAND, Receveur du Syndicat Départemental d'Energie,
- MM. GREGOIRE et CHARTIER, cabinet MAZARS,
- M. DE WIT, Directeur du Syndicat Départemental d'Energie.

OBJET : PROGRAMME 2012 DE SECURISATION FACE S

Monsieur le Président rappelle que le conseil du FACE a décidé, lors de sa réunion du 1^{er} décembre 2009, la création d'un nouveau programme appelé "Programme de Sécurisation", afin de financer la résorption des lignes aériennes basse tension en fils nus jugées particulièrement fragiles en cas de fortes intempéries.

Monsieur le Président fait ensuite part que :

- l'enveloppe globale des travaux subventionnables au niveau national a été fixée, pour 2012, à 48 750 000 € (contre 58 000 000 € en 2011),
- sur ce programme a été allouée au Département de Seine-Maritime une dotation de **270 000 €** permettant de financer un montant de **travaux de 403 650 € T.T.C.** (444 000,00 € en 2011).

Vu la modicité du montant du programme alloué au Département de Seine-Maritime, Monsieur le Président propose, comme en 2011, que ces travaux de résorption soient instruits directement par le Syndicat Départemental au titre d'une maîtrise d'ouvrage déléguée, avec une réalisation des travaux par les entreprises qui exécutent actuellement par secteur géographique les opérations inopinées de renforcement, d'extension, les travaux propres à la souscription de puissances souscrites entre 36 et 250 KVA et les déplacements d'ouvrages instruits au titre du Programme d'Aménagement de Réseaux.

Sur la proposition de Monsieur le Président, le Comité du Syndicat Départemental, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité de ses Membres présents :

- d'INSCRIRE au Budget Primitif 2012 du Syndicat Départemental tant en dépenses qu'en recettes des montants nécessaires à la réalisation de ce Programme de résorption des lignes aériennes basse tension en fils nus par des conducteurs torsadés aériens, à savoir :

Montant des travaux T.T.C. : 403 650 €

- Participation du F.A.C.E. (Facé S)	270 000 €
- Participation du SDE76	67 500 €
- Récupération de la T.V.A.	66 150 €
Total T.T.C.	403 650 €

- l'INSTRUCTION des opérations par le Syndicat Départemental au titre de sa maîtrise d'ouvrage déléguée statutaire,
- la REALISATION des travaux par les entreprises qui exécutent actuellement par secteur géographique, les opérations inopinées.

../..

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



LE PRÉSIDENT,

Daniel JOFFROY



Délibération du Comité Syndical n° 2012 - 23

Séance du 30 MARS 2012

PROGRAMME 2012 DE SECURISATION
FACE S'

L'An deux mille douze, le trente mars à quatorze heures trente, les Membres du Comité du Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime légalement convoqués, se sont réunis dans la Salle des Audiences de l'Hôtel du Département, sous la Présidence de Monsieur Daniel JOFFROY, Président.

MM. J. GRISEL, TERNISIEN, VAN HULLE, FRANCOIS, POLLET, HADOUX, Mme BOCANDE, LAGNEL, VAUTIER, BARIL, MAILLET, JEANNE, Mme FORTIN, Y. GRISEL, CHAUVET, CARON, VASSET, LEGRAND, Mme HOUZARD, BESSIERE, BARDEL, DELAMARE, LEVILLAIN, BECASSE, JOACHIMSMANN, JOFFROY, Y. PESQUET, Ph. CROCHEMORE, Mme BLEAUDY, LEGER, VATEY, SAUMON, MARTIN, DEFOY, ROCHE, TROLEY, SAUTEUR, COULOMBEL, PETIT, MOLMY, BEUX, SEIGNEUR, LE BLOND, VAN DE VYVER, LEPILLET, Mme VIALA, CLEMENT GRANDCOURT, DUCROCQ, LESUEUR, JOUAN, Mme LORPHELIN, DEPREAUX, Mme LEBOURG, BLOC, Mme LORPHELIN, VANDENBULCKE, GRESSENT, LESELLIER, POISSANT, LABARD, VASSE, MERVILLE, Mme FURON-BATAILLE, LEGOUBEY, GAINVILLE, Mme SUITNER, Mme LORPHELIN, PICARD et VASSELIN,

formant la majorité des Membres en exercice.

Assistaient également à la séance,

- M. WATTIEZ, ERDF – collectivités locales,
- M. NADJAR, ERDF,
- M. VRAND, Receveur du Syndicat Départemental d'Energie,
- MM. GREGOIRE et CHARTIER, cabinet MAZARS,
- M. DE WIT, Directeur du Syndicat Départemental d'Energie.

OBJET : PROGRAMME 2012 DE SECURISATION FACE S'

Monsieur le Président rappelle que le conseil du FACE a décidé, lors de sa réunion du 1^{er} décembre 2009, la création d'un nouveau programme appelé "Programme de Sécurisation – résorption de fils nus de faible section", afin de financer la résorption des lignes aériennes basse tension en fils nus de très faible section jugées particulièrement fragiles en cas de fortes intempéries.

Monsieur le Président fait ensuite part que :

- l'enveloppe globale des travaux subventionnables au niveau national a été fixée, pour 2012, à 51 250 000 € (contre 35 000 000 € en 2011),
- sur ce programme a été allouée au Département de Seine-Maritime une dotation de **200 000 €** permettant de financer un montant de **travaux de 299 000 € T.T.C.** (P.M. : respectivement 83 200 €, 128 000 € en 2010 et 227 000 € en 2011).

Vu la modicité du montant du programme alloué au Département de Seine-Maritime, Monsieur le Président propose, comme en 2011, que ces travaux de résorption soient instruits directement par le Syndicat Départemental au titre d'une maîtrise d'ouvrage déléguée, avec une réalisation des travaux par les entreprises qui exécutent actuellement par secteur géographique les opérations inopinées de renforcement, d'extension, les travaux propres à la souscription de puissances souscrites entre 36 et 250 KVA et les déplacements d'ouvrages instruits au titre du Programme d'Aménagement de Réseaux.

Sur la proposition de Monsieur le Président, le Comité du Syndicat Départemental, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité de ses Membres présents :

- d'INSCRIRE au Budget Primitif 2012 du Syndicat Départemental tant en dépenses qu'en recettes des montants nécessaires à la réalisation de ce Programme de résorption des lignes aériennes basse tension en fils nus par des conducteurs torsadés aériens, à savoir :

Montant des travaux T.T.C. : 299 000 €

– Participation du F.A.C.E. (Facé S')	200 000 €
– Participation du SDE76	50 000 €
– Récupération de la T.V.A.	49 000 €

Total T.T.C. 299 000 €

- l'INSTRUCTION des opérations par le Syndicat Départemental au titre de sa maîtrise d'ouvrage déléguée statutaire,
- la REALISATION des travaux par les entreprises qui exécutent actuellement par secteur géographique, les opérations inopinées.

../..

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



LE PRESIDENT,

Daniel JOFFROY



Délibération du Comité Syndical n° 2012 - 24

Séance du 30 MARS 2012

**PROGRAMME PLURIANNUEL [2012-2014]
D'ECLAIRAGE PUBLIC**

L'An deux mille douze, le trente mars à quatorze heures trente, les Membres du Comité du Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime légalement convoqués, se sont réunis dans la Salle des Audiences de l'Hôtel du Département, sous la Présidence de Monsieur Daniel JOFFROY, Président.

MM. J. GRISEL, TERNISIEN, VAN HULLE, FRANCOIS, POLLET, HADOUX, Mme BOCANDE, LAGNEL, VAUTIER, BARIL, MAILLET, JEANNE, Mme FORTIN, Y. GRISEL, CHAUVET, CARON, VASSET, LEGRAND, Mme HOUZARD, BESSIERE, BARDEL, DELAMARE, LEVILLAIN, BECASSE, JOACHIMSMANN, JOFFROY, Y. PESQUET, Ph. CROCHEMORE, Mme BLEAUDY, LEGER, VATEY, SAUMON, MARTIN, DEFOY, ROCHE, TROLEY, SAUTEUR, COULOMBEL, PETIT, MOLMY, BEUX, SEIGNEUR, LE BLOND, VAN DE VYVER, LEPILEUR, Mme VIALA, CLEMENT GRANDCOURT, DUCROCQ, LESUEUR, JOUAN, Mme LORPHELIN, DEPREAUX, Mme LEBOURG, BLOC, Mme LORPHELIN, VANDENBULCKE, GRESSENT, LESELLIER, POISSANT, LABARD, VASSE, MERVILLE, Mme FURON-BATAILLE, LEGOUBEY, GAINVILLE, Mme SUITNER, Mme LORPHELIN, PICARD et VASSELIN,

formant la majorité des Membres en exercice.

Assistaient également à la séance,

- M. WATTIEZ, ERDF – collectivités locales,
- M. NADJAR, ERDF,
- M. VRAND, Receveur du Syndicat Départemental d'Energie,
- MM. GREGOIRE et CHARTIER, cabinet MAZARS,
- M. DE WIT, Directeur du Syndicat Départemental d'Energie.

OBJET : PROGRAMME PLURIANNUEL [2012-2014] D'ECLAIRAGE PUBLIC

Pour le programme des travaux pluriannuel [2012-2014] Monsieur le Président propose :

- de financer les travaux d'éclairage public au taux de 60 % et les travaux de maîtrise de la demande d'énergie (MDE) au taux de 75 %,
- de mettre en place un programme pluriannuel [2012-2014] de travaux d'éclairage public de 8 565 500 € HT de travaux subventionnables, et de M.D.E. de 3 208 700 € HT de travaux subventionnables, se décomposant comme suit :

OPERATION PROGRAMME PLURIANNUEL D'ECLAIRAGE PUBLIC [2012-14]			
DEPENSES		RECETTES	
ARTICLES	Montant global (EP)	ARTICLES	Montant global (EP)
4581 Travaux EP	11 268 772,00	Subv SDE EP 60%	5 139 300,00
		4582 PART Communes	6 129 472,00
TOTAL	11 268 772,00	TOTAL	11 268 772,00

OPERATION PROGRAMME PLURIANNUEL MDE [2012-14]			
DEPENSES		RECETTES	
ARTICLES	Montant global (EP)	ARTICLES	Montant global (EP)
4581 Travaux EP	3 837 605,00	Subv SDE EP 75%	2 187 750,00
		4582 PART Communes	1 649 855,00
TOTAL	3 837 605,00	TOTAL	3 837 605,00

- et d'ouvrir les crédits suivant permettant la réalisation de 50 % de la tranche sur l'année 2012 :

PROGRAMME PLURIANNUEL D'ECLAIRAGE PUBLIC [2012-14] : année 2012			
DEPENSES		RECETTES	
ARTICLES	Montant global (EP)	ARTICLES	Montant global (EP)
4581 Travaux EP	5 634 386,00	4582-041 Subv SDE cable EP 70%	2 569 650,00
		4582 PART Communes	3 064 736,00
TOTAL	5 634 386,00	TOTAL	5 634 386,00

PROGRAMME PLURIANNUEL MDE [2012-14] : année 2012			
DEPENSES		RECETTES	
ARTICLES	Montant global (EP)	ARTICLES	Montant global (EP)
4581 Travaux EP	1 918 802,50	4582-041 Subv SDE cable EP 70%	1 093 875,00
		4582 PART Communes	824 927,50
TOTAL	1 918 802,50	TOTAL	1 918 802,50

- de répartir le programme entre ses adhérents suivant le tableau ci-annexé.

Sur la proposition de Monsieur le Président, le Comité du Syndicat Départemental, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses Membres présents :

- VOTE le taux de subvention de 60 % pour les travaux d'éclairage public et 75 % pour la M.D.E., avec les plafonds de dépenses subventionnables fixés lors du comité syndical du 17 novembre 2011,

- OUVRE un crédit de paiement pour l'année 2012 de 2 569 650 € pour les travaux d'éclairage public et 1 093 875 € pour la M.D.E. permettant de réaliser 50 % du programme pluriannuel,
- AUTORISE son Président à poursuivre toutes démarches utiles à engager et régler les travaux correspondants sous la maîtrise d'ouvrage du SDE76 à partir de la date d'effet des nouveaux statuts du SDE76,
- AUTORISE son Président à effectuer le versement de subventions du SDE76 pour les adhérents qui auraient conservé la maîtrise d'ouvrage de l'éclairage public,
- FIXE la caducité du programme à deux ans, soit au 1^{er} juin 2014,
- REPARTIT le programme d'éclairage public [2012-2014] suivant la liste de travaux du tableau ci-annexé,
- DECIDE que la dévolution des travaux se fera par émission de bons de commande successifs passés par application du marché à bons de commande en cours dans le syndicat primaire, marché transféré au SDE76 avec la reprise de la maîtrise d'ouvrage,
- PREND l'engagement de remettre à ERDF les ouvrages électriques réalisés pour qu'ils soient inclus dans le domaine de la concession suivant le protocole de Valorisation des Remises Gratuites (VRG).

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



LE PRÉSIDENT,

Daniel JOFFROY



SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LA SEINE-MARITIME

PROGRAMME D'ECLAIRAGE PUBLIC [2012-14]

20/03/2012

collectivité	tranche	recensement des demandes d'EP formulées par les adhérents				proposition du Bureau du 09/03/2012		subvention allouée			montant de travaux retenu y compris dépense non subventionnable	montant dépense subventionnable		
		dépenses totales HTVA	montant de travaux subventionnable recense			montant de travaux subventionnable		programme MDE subventions à 75% BP 2012	programme EP traditionnel subventions à 60% BP 2012	travaux préalables à la maintenance BP 2012		MDE 2012	EP 2012	travaux préalables à la maintenance BP 2012
			75%	60%	80%	programme MDE BP 2012 à 75%	programme EP BP 2012 à 60%							
ARGUEIL		390 390	151 485	172 465	0	80 000	130 000	60 000	78 000	0				
ABN		482 727	245 097	234 903	0	150 000	150 000	112 500	90 000	0				
BLN		436 605	84 053	338 025	0	55 000	190 000	41 250	114 000	0				
BOLBEC		406 160	33 220	343 792	0	20 000	290 000	15 000	174 000	0				
BOOS		590 124	265 216	227 900	0	150 000	160 000	112 500	96 000	0				
BOUCLE		345 565	52 750	243 493	0	28 000	170 000	21 000	102 000	0				
BROTONNE		291 908	11 922	279 986	0	7 000	190 000	5 250	114 000	0				
BUGHY		262 811	52 585	192 097	0	30 000	150 000	22 500	90 000	0				
CANY VALMONT		889 058	110 660	701 748	0	62 000	520 000	46 500	312 000	0				
CAUDEBEC		270 690	104 087	164 067	0	79 000	72 000	59 250	43 200	0				
CLEON		849 727	268 028	421 498	0	160 000	350 000	120 000	210 000	0				
DARNETAL		1 142 078	480 369	458 908	0	240 000	250 000	180 000	150 000	0				
DIEPPE		165 400	1 689	158 459	0	1 000	120 000	750	72 000	0				
DOF		665 654	40 660	549 834	0	23 000	430 000	17 250	258 000	0				
DUCLAIR		677 680	75 570	483 380	0	60 000	440 000	45 000	264 000	0				
ENVERMEU		436 840	58 633	286 233	0	48 000	180 000	36 000	108 000	0				
EU		1 201 170	337 775	713 738	0	180 000	600 000	135 000	360 000	0				
FECAMP		605 130	240 628	326 777	0	215 000	287 000	161 250	172 200	0				
FONTAINE LE BOURG		826 572	252 653	531 877	0	180 000	270 000	135 000	162 000	0				
FONTAINE LE DUN		611 045	108 485	502 560	0	60 000	330 000	45 000	198 000	0				
FORGES LES EAUX		844 170	317 509	380 046	0	187 000	324 000	140 250	194 400	0				
GODERVILLE		462 610	18 987	421 150	0	11 000	290 000	8 250	174 000	0				

GOURNAY	251 390	147 661	85 972	0	143 000	86 000	107 250	51 600	0				
LONGUEVILLE	328 967	70 949	240 770	0	50 000	180 000	37 500	108 000	0				
MONTIVILLIERS	1 056 080	142 130	824 270	0	60 000	540 000	60 000	324 000	0				
OFFRANVILLE	850 400	91 939	741 607	0	50 000	500 000	37 500	300 000	0				
PAVILLY	347 040	45 000	271 600	0	27 000	190 000	20 250	114 000	0				
ROUMARE ET LA F.V.	361 930	118 107	216 875	0	90 000	150 000	67 500	90 000	0				
SAHURS	196 245	115 907	73 092	0	42 500	66 400	31 875	39 840	0				
SAINT ROMAIN	811 130	183 767	497 067	0	112 000	400 000	84 000	240 000	0				
TOTES	221 100	56 760	144 750	0	30 000	120 000	22 500	72 000	0				
YERVILLE	188 030	25 730	162 300	0	14 000	110 000	10 500	66 000	0				
CC COTE ALBATRE	598 170	160 432	231 728	0	80 000	135 000	60 000	81 000	0				
BACQUEVILLE	32 740	4 814	27 925	0	4 800	27 000	3 600	16 200	0				
BRACHY	26 700	0	26 700	0	0	26 000	0	15 600	0				
DAMPIERRE	22 620	18 593	4 017	0	14 000	3 600	10 500	2 160	0				
ENVERMEU	162 010	111 527	45 142	0	31 000	32 500	23 250	19 500	0				
LUNERAY	152 900	87 052	62 562	0	87 000	62 000	65 250	37 200	0				
OUVILLE LA RIVIERE	19 000	1 397	17 603	0	1 700	18 000	1 275	10 800	0				
TOCQUEVILLE	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
ST NICOLAS	204 720	87 627	80 983	0	34 000	26 000	25 500	15 600	0				
TOTAL	18 685 285	4 781 454	11 887 898	0	2 917 000	8 565 500	2 187 750	5 139 300	0	0	0	0	0

dont non subventionnable 10%

ttc

3 208 700	9 422 050
3 837 605	11 268 772

1 649 855 6 129 472

Délibération du Comité Syndical n° 2012 - 25

Séance du 30 MARS 2012

**AVENANT N° 1 A LA CONVENTION FINANCIERE
AVEC LE DEPARTEMENT FIXANT LES MODALITES
DU REVERSEMENT AU SDE76 DU PRODUIT DE LA
TAXE SUR L'ELECTRICITE**

L'An deux mille douze, le trente mars à quatorze heures trente, les Membres du Comité du Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime légalement convoqués, se sont réunis dans la Salle des Audiences de l'Hôtel du Département, sous la Présidence de Monsieur Daniel JOFFROY, Président.

Etaient présents :

MM. J. GRISEL, TERNISIEN, VAN HULLE, FRANCOIS, POLLET, HADOUX, Mme BOCANDE, LAGNEL, VAUTIER, BARIL, MAILLET, JEANNE, Mme FORTIN, Y. GRISEL, CHAUVET, CARON, VASSET, LEGRAND, Mme HOUZARD, BESSIERE, BARDEL, DELAMARE, LEVILLAIN, BECASSE, JOACHIMSMANN, JOFFROY, Y. PESQUET, Ph. CROCHEMORE, Mme BLEAUDY, LEGER, VATEY, SAUMON, MARTIN, DEFOY, ROCHE, TROLEY, SAUTEUR, COULOMBEL, PETIT, MOLMY, BEUX, SEIGNEUR, LE BLOND, VAN DE VYVER, LEPILIEUR, Mme VIALA, CLEMENT GRANDCOURT, DUCROCQ, LESUEUR, JOUAN, Mme LORPHELIN, DEPREAUX, Mme LEBOURG, BLOC, Mme LORPHELIN, VANDENBULCKE, GRESSENT, LESELLIER, POISSANT, LABARD, VASSE, MERVILLE, Mme FURON-BATAILLE, LEGOUBEY, GAINVILLE, Mme SUITNER, Mme LORPHELIN, PICARD et VASSELIN,

formant la majorité des Membres en exercice.

Assistaient également à la séance,

- M. WATTIEZ, ERDF – collectivités locales,
- M. NADJAR, ERDF,
- M. VRAND, Receveur du Syndicat Départemental d'Energie,
- MM. GREGOIRE et CHARTIER, cabinet MAZARS,
- M. DE WIT, Directeur du Syndicat Départemental d'Energie.

**OBJET : AVENANT N° 1 A LA CONVENTION FINANCIERE AVEC LE
DEPARTEMENT FIXANT LES MODALITES DU REVERSEMENT
AU SDE76 DU PRODUIT DE LA TAXE SUR L'ELECTRICITE**

Monsieur le Président rappelle l'objet de la convention avec le Conseil Général de Seine-Maritime, fixant les modalités du reversement au SDE76 du produit de la taxe sur l'électricité.

Le Conseil Général de Seine-Maritime a modifié son taux de prélèvement de la TCFE et le SDE76 reprend la maîtrise d'ouvrage des travaux électriques.

Pour ces raisons, les parties se sont concertées pendant l'année 2012 et ont décidé de signer un avenant à la convention financière ayant pour objet à la fois d'assurer le financement des opérations menées par le SDE76 tout en évitant une accumulation exercée de recettes non utilisées.

Monsieur le Président donne lecture du projet d'avenant établi, fixant les nouvelles modalités du reversement du SDE76 du produit de la taxe départementale sur l'électricité. Il en ressort que :

- le reversement du produit de la taxe, sous forme de subvention, n'est pas remis en question,
- l'utilisation du produit de la taxe par le SDE76 reste inchangée,
- la détermination du volume de la taxe à verser au SDE76 est inchangée au taux de 3 %,
- le reversement ne sera plus forfaitaire, mais à proportion de 50 % du volume des subventions versées en éclairage public et de 35 % des travaux électriques réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SDE76,
- les échéances trimestrielles de versement sont inchangées.

Les autres modalités de l'ancienne convention sont plus précises mais restent inchangées sur le fond.

Le Président indique également que le bureau syndical a donné son accord à l'unanimité sur le projet d'avenant.

Après avoir entendu l'exposé et après en avoir délibéré et à l'unanimité des Membres présents, le comité syndical :

- AUTORISE le Président à signer l'avenant n° 1 à la convention à intervenir avec le Conseil Général dans termes proposés au projet joint en annexe à la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



LE PRESIDENT,

Daniel JOFFROY



**AVENANT N° 1
A LA CONVENTION FINANCIERE DU 9 FEVRIER 2011**

Entre les soussignés :

Le Département de la Seine-Maritime, représenté par son Président en exercice, Monsieur Didier MARIE, agissant en cette qualité, en vertu de la délibération du Conseil Général de la Seine-Maritime 2-11 du 14 décembre 2010 et de la délibération du Conseil Général 2-15 du 13 décembre 2011, et de la délibération du _____ l'autorisant à signer l'avenant n°1,

désigné ci-dessous par le Département,

Et,

Le Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime représenté par son Président en exercice, Monsieur Daniel JOFFROY, agissant en cette qualité en vertu de la délibération du comité syndical en date du 27 juin 2008, et de la délibération du 30 mars 2012 l'autorisant à signer l'avenant n°1,

désigné ci-dessous par le SDE76.

Article 1 :

Le Département, du fait de la mise en place de la taxe départementale sur la consommation finale d'électricité (TDCFE), calculera le montant de la subvention à verser au SDE 76 sur la base d'un produit perçu au coefficient 3 (appelé produit de référence) et en application des articles 2 et 3 de la convention du 9 février 2011.

Article 2 :

L'article 2 de la convention du 9 février 2011 est modifié du fait de l'article 1 du présent avenant. Il est ainsi rédigé :

Dans le cas où le produit de référence au titre d'un exercice considéré (exercice N), serait supérieur à la moyenne des produits perçus au cours des années civiles 2004 et 2005, le Département accordera au SDE76 une subvention d'un montant égal à cette moyenne augmenté de la moitié du surplus constaté, sous réserves des dispositions contenues aux articles 7 et 8 de la convention du 9 février 2011.

Le montant et la moyenne des produits des années civiles 2004 et 2005 ont été annexés à la convention.

Compte tenu de la période de collecte des produits de la taxe au titre de l'exercice N, le montant appelé plafond de subvention sera communiqué au SDE76 au plus tard en juin N+1. Ce présent article s'applique pour la première fois en 2012.

Article 3 :

L'article 3 de la convention du 9 février 2011 est ainsi modifié :

Dans le cas où le produit de référence au titre d'un exercice considéré (exercice N), serait inférieur à la moyenne des produits perçus au cours des années civiles 2004 et 2005, le Département accordera au SDE76 une subvention d'un montant n'excédant pas le produit de référence au titre de l'exercice N, sous réserves des dispositions contenues aux articles 7 et 8 de la présente convention du 9 février 2011.

Le montant et la moyenne des produits des années civiles 2004 et 2005 ont été annexés à la convention du 9 février 2011.

Compte tenu de la période de collecte des produits de la taxe au titre de l'exercice N, le montant appelé plafond de subvention sera communiqué au SDE76 au plus tard en juin N+1. Ce présent article s'applique pour la première fois en 2012.

Article 4.:

L'article 5 de la convention du 9 février 2011 est modifié comme suit :

Au 1^{er} juin 2012, le SDE76 sera désigné maître d'ouvrage des travaux électriques sur l'ensemble de son territoire et sera désigné maître d'ouvrage des travaux d'éclairage public sur une partie du territoire.

Compte tenu du rythme d'encaissement de la taxe départementale, le versement dans l'année N au SDE76 du produit de référence par le Département au titre de l'exercice (N-1) fera l'objet d'acomptes du Département selon le calendrier suivant, tenant compte de l'avancement des programmes pluriannuels soit en termes de versement de dotations, soit en termes de paiement des travaux :

- Un premier acompte courant juillet de chaque année N à hauteur soit de 50 % du montant des versements de dotations ou soit de 35% du montant des travaux HT mandatés, versements ou mandatements effectués par le SDE76 au titre du premier trimestre de l'année N en cours, pour les programmes pluriannuels (N ; N+2), (N-1 ; N+1), (N-2 ; N),
- Un deuxième acompte courant octobre de chaque année N à hauteur soit de 50 % du montant des versements de dotations ou soit de 35% du montant des travaux HT mandatés, versements ou mandatements effectués par le SDE76 au titre du second trimestre de l'année N en cours, pour les programmes pluriannuels (N ; N+2), (N-1 ; N+1), (N-2 ; N),
- Un troisième acompte courant décembre de chaque année N à hauteur soit de 50 % du montant des versements de dotations ou soit de 35% du montant des travaux HT mandatés, versements ou mandatements effectués par le SDE76 au titre du troisième trimestre de l'année N en cours, pour les programmes pluriannuels (N ; N+2), (N-1 ; N+1), (N-2 ; N),
- Un quatrième acompte courant mars N+1, comprenant le solde du programme (N-2 ; N), à hauteur soit de 50 % du montant des versements de dotations ou soit de 35% du montant des travaux HT mandatés, versements ou mandatements effectués par le SDE76 au titre du quatrième trimestre de l'année N en cours, pour les programmes pluriannuels (N ; N+2), (N-1 ; N+1), (N-2 ; N).

Le SDE76 dressera, à chaque demande de subvention, un récapitulatif de l'avancement des programmes en cours, des travaux mandatés et des subventions demandées et versées permettant de constater que le SDE76 ne demande pas un montant appelé plafond supérieur au montant de la subvention déterminée selon les dispositions des articles 3, 4 et 5 du présent avenant.

Ce présent article s'applique pour la première fois en 2012 en permettant le versement de la subvention déterminée selon les dispositions des articles 2 et 3 du présent avenant, pour la taxe départementale sur l'électricité collectée par le Département au titre de l'exercice 2011.

Article 5 :

L'article 8 de la convention du 9 février 2011, alinéa 1 est complété comme suit :

Pour le versement de la participation du Département sur les dépenses en maîtrise d'ouvrage réalisées pour le compte de ses adhérents, le SDE76 fournira une liste certifiée par le comptable public des travaux mandatés sur la période de référence, en précisant le montant HT et le montant TTC des travaux.

En complément du compte administratif, le SDE76 fournira au Département la balance réglementaire des comptes du Grand livre fournie dans le compte de gestion du comptable public. Toute décision modificative intervenant en complément du budget primitif N, devra également faire l'objet d'une transmission au Département.

En outre, le SDE76 transmettra au Département :

- pour le versement de chaque acompte, un récapitulatif de l'avancement des programmes en cours des travaux mandatés et des subventions demandées et versées depuis le début de l'exercice comptable N courant du SDE76 (ces documents seront transmis sous format Excel),
- pour le versement du solde des programmes pluriannuels (N-2 ; N), la récapitulation des aides accordées, des travaux soldés, des versements effectués, et des subventions soldées au cours de l'année N écoulée, (ces documents seront transmis sous format Excel),

Les autres articles de la convention restent inchangés.

Fait à Rouen en 3 exemplaires
Le

Pour le Département
Le Président du Département

Pour le SDE
Le Président du Syndicat

Didier MARIE

Daniel JOFFROY

Délibération du Comité Syndical n° 2012 - 26

Séance du 30 MARS 2012

**REVERSEMENT AUX COLLECTIVITES
ADHERENTES AU SDE76 D'UNE PARTIE DE LA TAXE
SUR LE CONSOMMATEUR FINAL D'ELECTRICITE**

L'An deux mille douze, le trente mars à quatorze heures trente, les Membres du Comité du Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime légalement convoqués, se sont réunis dans la Salle des Audiences de l'Hôtel du Département, sous la Présidence de Monsieur Daniel JOFFROY, Président.

Etaient présents :

MM. J. GRISEL, TERNISIEN, VAN HULLE, FRANCOIS, POLLET, HADOUX, Mme BOCANDE, LAGNEL, VAUTIER, BARIL, MAILLET, JEANNE, Mme FORTIN, Y. GRISEL, CHAUVET, CARON, VASSET, LEGRAND, Mme HOUZARD, BESSIERE, BARDEL, DELAMARE, LEVILLAIN, BECASSE, JOACHIMSMANN, JOFFROY, Y. PESQUET, Ph. CROCHEMORE, Mme BLEAUDY, LEGER, VATEY, SAUMON, MARTIN, DEFOY, ROCHE, TROLEY, SAUTEUR, COULOMBEL, PETIT, MOLMY, BEUX, SEIGNEUR, LE BLOND, VAN DE VYVER, LEPILIEUR, Mme VIALA, CLEMENT GRANDCOURT, DUCROCQ, LESUEUR, JOUAN, Mme LORPHELIN, DEPREAUX, Mme LEBOURG, BLOC, Mme LORPHELIN, VANDENBULCKE, GRESSENT, LESELLIER, POISSANT, LABARD, VASSE, MERVILLE, Mme FURON-BATAILLE, LEGOUBEY, GAINVILLE, Mme SUITNER, Mme LORPHELIN, PICARD et VASSELIN,

formant la majorité des Membres en exercice.

Assistaient également à la séance,

- M. WATTIEZ, ERDF – collectivités locales,
- M. NADJAR, ERDF,
- M. VRAND, Receveur du Syndicat Départemental d'Energie,
- MM. GREGOIRE et CHARTIER, cabinet MAZARS,
- M. DE WIT, Directeur du Syndicat Départemental d'Energie.

OBJET : REVERSEMENT AUX COLLECTIVITES ADHERENTES AU SDE76 D'UNE PARTIE DE LA TAXE SUR LE CONSOMMATEUR FINAL D'ELECTRICITE (TCFE)

Monsieur le Président expose que le SDE76 percevra en 2012 la TCFE (Taxe sur le Consommateur Final d'Electricité), la RODP, ainsi que les redevances R1 et R2.

Monsieur le Président fait part ensuite à l'assemblée que les Membres du Bureau proposent que le SDE76 reverse une partie du montant de la TCFE à ses collectivités adhérentes.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des Membres présents, le Comité Syndical :

- DECIDE que le SDE76 conservera les produits de la RODP, des redevances R1 et R2 et de la TCFE encaissés à partir du 1^{er} janvier 2012,
- DECIDE que le SDE76 reversera à ses collectivités adhérentes 2 € par habitant sur le produit de la TCFE, comme le permet le dernier alinéa du L5212-24,
- PRECISE que l'assiette de la population pour le calcul de ce reversement de 2 € sera la population municipale sans double compte selon le dernier recensement INSEE en vigueur au 1^{er} janvier 2012.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



SIER	population au 01/01/2012	pop x 2€
S.I.E.R. et de GAZ de la Région d'ARCISEL	1 305	10 610
S.I.E.R. et de GAZ de la Région d'AUMALE-BLANGY-NEUFCHATE	16 843	33 686
S.I.E.R. et de GAZ de la Région de BELLE-ENCOMBRE-LONGNIEMI	14 533	29 066
S.I.E.R. et de GAZ de la Région de BOUSSEC-LILLEBOMME	24 154	48 308
S.I.E.R. et de GAZ de la Région de BOSSONNE	4 548	9 096
S.I.E.R. et de GAZ de la Région de BOOS	13 061	26 122
S.I.E.R. et de GAZ de la Région de LA BOUTTE-D'ANNEVILLE	7 027	14 054
S.I.E.R. et de GAZ de la Région de BUCHY	15 940	31 880
S.I.E.R. et de GAZ de la Région de CAILLY-VAILLON	18 785	37 570
S.I.E.R. et de GAZ de la Région de CAUDEBEC-EN-CAUX	20 929	41 858
S.I.E.R. de la Région de CUDON	9 719	19 438
S.I.E.R. et de GAZ de la Région de DARNETAL	28 053	56 106
S.I.E.R. de la Région de DIEPPE	6 568	13 136
S.I.E.R. et de GAZ de la Région de DOULLEVILLE-GORVILLE-FAY	25 709	51 418
S.I.E.R. et de GAZ de la Région de DUCHEMAY-VAL-DE-SEINE	18 382	36 764
S.I.E.R. et de GAZ de la Région d'EMVERNEU	8 835	17 670
S.I.E.R. de la Région d'EU	18 734	37 468
S.I.E.R. et de GAZ de la Région de FECAMP	9 858	19 716
S.I.E.R. de la Région de FONTAINE-LE-ROUAIN	10 326	20 652
S.I.E.R. et de GAZ de la Région de FONTAINE-LE-DUN	5 766	11 532
S.I.E.R. et de GAZ de la Région de FORTAIS-LES-DAUX	11 994	23 988
S.I.E.R. et de GAZ de la Région de GOURNAY-EN-BRAY	6 457	12 914
S.I.E.R. et de GAZ de la Région de GOSNODVILLE-SUR-SEINE	8 354	16 708
S.I.E.R. et de GAZ de la Région de MONTVILLIERS	25 777	51 554
S.I.E.R. de la Région d'OFFENBALLE	23 571	47 142
S.I.E.R. et de GAZ de la Région de PAVILLY	15 713	31 426
S.I.E.R. de la Région de ROUVRAY-ET-DE-LA-TOURTE-VERTE	8 750	17 500
S.I.E.R. et de GAZ de la Région de SAMURS	3 187	6 374
S.I.E.R. et de GAZ de la Région de ST-ROMAN-DE-COLBOSC	27 209	54 418
Communauté de Communes de LA-COTE-D'ALBATRE	4 039	8 078
S.I.E.R. de la Région de TOTTIS	17 034	34 068
S.I.E.R. et de GAZ de la Région de YERVILLE-ST-LAURENT	9 428	18 856
S.I.E.R. et de GAZ de la Région de BONDEVILLE-CHOUQUETOT	16 438	32 876
BACQUEVILLE-EN-CAUX	679	1 358
BRACHY	715	1 430
DAMPIERRE-ST-NICOLAS	510	1 020
ENDERNEU	2 009	4 018
LINERAY	2 144	4 288
SIBILLE-LE-ROUAIN	556	1 112
ST-NICOLAS-D'ALLERMONT	3 684	7 368
TROUVILLE-EN-CAUX	130	260

457 919 915 838

Délibération du Comité Syndical n° 2012 - 27

Séance du 30 MARS 2012

**MODIFICATION DES PROCEDURES DEMANDEES
PAR LE FACE ET ERDF ET LIEE A LA REPRISE DE
LA MAITRISE D'OUVRAGE : NECESSITE DE PASSER
UNE COMMANDE PAR OPERATION**

L'An deux mille douze, le trente mars à quatorze heures trente, les Membres du Comité du Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime légalement convoqués, se sont réunis dans la Salle des Audiences de l'Hôtel du Département, sous la Présidence de Monsieur Daniel JOFFROY, Président.

Etaient présents :

MM. J. GRISEL, TERNISIEN, VAN HULLE, FRANCOIS, POLLET, HADOUX, Mme BOCANDE, LAGNEL, VAUTIER, BARIL, MAILLET, JEANNE, Mme FORTIN, Y. GRISEL, CHAUVET, CARON, VASSET, LEGRAND, Mme HOUZARD, BESSIERE, BARDEL, DELAMARE, LEVILLAIN, BECASSE, JOACHIMSMANN, JOFFROY, Y. PESQUET, Ph. CROCHEMORE, Mme BLEAUDY, LEGER, VATEY, SAUMON, MARTIN, DEFOY, ROCHE, TROLEY, SAUTEUR, COULOMBEL, PETIT, MOLMY, BEUX, SEIGNEUR, LE BLOND, VAN DE VYVER, LEPILEUR, Mme VIALA, CLEMENT GRANDCOURT, DUCROCQ, LESUEUR, JOUAN, Mme LORPHELIN, DEPREAUX, Mme LEBOURG, BLOC, Mme LORPHELIN, VANDENBULCKE, GRESSENT, LESELLIER, POISSANT, LABARD, VASSE, MERVILLE, Mme FURON-BATAILLE, LEGOUBEY, GAINVILLE, Mme SUITNER, Mme LORPHELIN, PICARD et VASSELIN,

formant la majorité des Membres en exercice.

Assistaient également à la séance,

- M. WATTIEZ, ERDF – collectivités locales,
- M. NADJAR, ERDF,
- M. VRAND, Receveur du Syndicat Départemental d'Energie,
- MM. GREGOIRE et CHARTIER, cabinet MAZARS,
- M. DE WIT, Directeur du Syndicat Départemental d'Energie.

**OBJET : MODIFICATION DES PROCEDURES DEMANDEES PAR LE
FACE ET ERDF ET LIEE A LA REPRISE DE LA MAITRISE
D'OUVRAGE : NECESSITE DE PASSER UNE COMMANDE PAR
OPERATION**

Monsieur le Président donne lecture du courrier du FACé du 2 février 2012 par lequel son directeur nous expose qu'il ne sera pas procédé en 2012 aux pénalités qui auraient dû peser sur nos dotations attribuées en 2011 et que, pour 2012, le SDE76 ne sera pas soumis au nouveau dispositif de pénalités.

Cependant, le directeur du FACé conditionne cette exonération à la passation de bons de commande individualisés, afin de pouvoir identifier les travaux réglés en 2012 qui vont bénéficier de l'aide du FACé.

Monsieur le Président conclue que la reprise de la maîtrise d'ouvrage doit être effective pendant l'année 2012.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des Membres présents, le comité syndical :

- PREND ACTE du courrier du FACé nous exonérant des pénalités 2011 - 2012,
- DEMANDE au SDE76 de se rapprocher de la Préfecture pour que l'arrêté préfectoral visant les nouveaux statuts du SDE76 soit à date d'effet en mai ou juin 2012,
- PREND ACTE que les commandes seront individualisées en 2012.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



LE PRESIDENT,

Daniel JOFFROY



Délibération du Comité Syndical n° 2012 - 29

Séance du 30 MARS 2012

**TRAVAUX SOUS MAITRISE D'OUVRAGE DU SDE76 –
ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES
POUR LES TRAVAUX 2012-2016**

L'An deux mille douze, le trente mars à quatorze heures trente, les Membres du Comité du Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime légalement convoqués, se sont réunis dans la Salle des Audiences de l'Hôtel du Département, sous la Présidence de Monsieur Daniel JOFFROY, Président.

Etaient présents :

MM. J. GRISEL, TERNISIEN, VAN HULLE, FRANCOIS, POLLET, HADOUX, Mme BOCANDE, LAGNEL, VAUTIER, BARIL, MAILLET, JEANNE, Mme FORTIN, Y. GRISEL, CHAUVET, CARON, VASSET, LEGRAND, Mme HOUZARD, BESSIERE, BARDEL, DELAMARE, LEVILLAIN, BECASSE, JOACHIMSMANN, JOFFROY, Y. PESQUET, Ph. CROCHEMORE, Mme BLEAUDY, LEGER, VATEY, SAUMON, MARTIN, DEFOY, ROCHE, TROLEY, SAUTEUR, COULOMBEL, PETIT, MOLMY, BEUX, SEIGNEUR, LE BLOND, VAN DE VYVER, LEPILEUR, Mme VIALA, CLEMENT GRANDCOURT, DUCROCQ, LESUEUR, JOUAN, Mme LORPHELIN, DEPREAUX, Mme LEBOURG, BLOC, Mme LORPHELIN, VANDENBULCKE, GRESSENT, LESELLIER, POISSANT, LABARD, VASSE, MERVILLE, Mme FURON-BATAILLE, LEGOUBEY, GAINVILLE, Mme SUITNER, Mme LORPHELIN, PICARD et VASSELIN,

formant la majorité des Membres en exercice.

Assistaient également à la séance,

- M. WATTIEZ, ERDF – collectivités locales,
- M. NADJAR, ERDF,
- M. VRAND, Receveur du Syndicat Départemental d'Energie,
- MM. GREGOIRE et CHARTIER, cabinet MAZARS,
- M. DE WIT, Directeur du Syndicat Départemental d'Energie.

**OBJET : TRAVAUX SOUS MAITRISE D'OUVRAGE DU SDE76 –
ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LES
TRAVAUX 2012-2016**

Monsieur le Président rappelle que les groupements de commandes peuvent être constitués entre tous les adhérents au SDE76 et le SDE76, conformément aux dispositions de l'article 8 du Code des Marchés Publics.

Le groupement de commandes aurait pour avantage de faciliter la mutualisation des procédures de marché de chaque adhérent avec le SDE76 jusqu'en 2016, d'éviter 42 procédures jusqu'en 2016, de travailler avec une entreprise unique en tranchée commune, de profiter des bénéfiques économiques et de la meilleure coordination administrative et technique qu'offre un groupement de commandes.

En effet, le Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime (SDE76) regroupe 690 communes de Seine-Maritime et 1 commune de l'Oise, dont 8 adhèrent directement, 683 au travers de 32 syndicats intercommunaux et une Communauté de Communes.

Ces Collectivités ont transféré au SDE76 fin 2011 leur compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique de l'électricité au sens des articles L111-51 du Code de l'énergie et du L2224-31 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A ce titre, le SDE76 devient Maître d'ouvrage, en 2012, des travaux d'électrification rurale (de renforcement, effacement, extension, sécurisation des réseaux électriques) sur le territoire des communes adhérentes, conformément à la répartition de la maîtrise d'ouvrage fixée dans le Cahier des charges de la distribution publique (convention) conclue entre le SDE76 et ERDF/EDF en date du 25/02/1994.

En conséquence, le SDE76 est substitué à ses adhérents dans l'exécution de leur marché de travaux programmés, de travaux inopinés et de maîtrise d'œuvre à partir de juin 2012, à la date d'effet de l'arrêté préfectoral modifiant les statuts du SDE76. Cependant, le SDE76 s'est engagé à exécuter les marchés en cours jusqu'à leur terme y compris les reconductions prévues initialement.

Ainsi le Président propose de faire un marché unique dès 2012. Le marché sur le territoire du SDE76 serait décomposé en 34 lots géographiques pour les travaux programmés (demandés par les adhérents) dont 1 lot regroupant les communes indépendantes et en 7 lots géographiques pour les travaux inopinés (à l'initiative du SDE76).

Sur certains lots géographiques, le SDE76 sera maître d'ouvrage à la fois des travaux d'électrification rurale et des travaux d'éclairage public et de télécommunications, programmés et inopiné, suivant le résultat des délibérations des adhérents adoptant nos statuts.

Sur les autres lots géographiques, le SDE76 sera maître d'ouvrage des seuls travaux d'électrification et l'adhérent sera maître d'ouvrage des travaux d'éclairage public et de télécommunication. Le SDE76 agira comme coordonnateur du groupement de commande constitué sur le lot géographique pour les travaux programmés, conformément à la convention constitutive qui définit les modalités de fonctionnement du groupement dans les dispositions de l'article 8 du Code des Marchés Publics.

L'appel d'offres devra conduire à la désignation d'une seule entreprise (ou d'un seul groupement solidaire) par lot géographique, agissant sur ce territoire au bénéfice du groupement de commandes de deux maîtres d'ouvrage dans une tranchée commune pour les travaux d'électrification, d'éclairage public et de télécommunication, avec un bordereau de prix unitaires unique.

Le présent marché unique aura vocation à s'articuler avec les marchés en cours et les bons de commande travaux du nouveau marché ne pourront être émis qu'au terme des marchés de travaux en cours et au fur et à mesure des besoins.

A titre indicatif, les maîtres d'ouvrage du groupement ont engagé sur le territoire des 691 communes adhérentes au SDE76 un volume de travaux :

- En 2007 : 37 363 292,95 € HT,
- En 2008 : 33 743 873,53 € HT,
- En 2009 : 35 152 191,00 € HT,
- En 2010 : 43 318 207,93 € HT, dont 38 732 676 € de travaux subventionnables
- En 2011 : 37 225 442,25 € HT, dont 32 007 297 € de travaux subventionnables
- En 2012 : 40 990 027,44 € HT (prévisionnel).

A cet effet, Monsieur le Président propose de conclure avec chaque adhérent une convention constitutive du groupement de commandes.

Un débat s'instaure sur le choix de la commission d'appel d'offres.

Monsieur le Président donne ensuite lecture du projet de convention constitutive de ce groupement qui en définit les modalités de fonctionnement.

Après en avoir délibéré et, à 7 abstentions, 3 voix contre et 66 voix pour (dont 7 pouvoirs) des Membres présents, le comité syndical :

- ADHERE au groupement de commandes,
- ADOPTE la convention constitutive du groupement de commandes,
- S'ENGAGE à exécuter avec les entreprises cocontractantes retenues le marché à hauteur de nos besoins de travaux et à assurer sa bonne exécution et régler notre part respective des travaux,
- CONFIRME que le SDE76 sera pouvoir adjudicateur et coordonnateur du groupement, signera et notifiera le marché,
- CONFIRME que la commission d'appel d'offres sera la commission d'appel d'offres permanente du SDE76, désignée dans la délibération du 27 juin 2008,
- DECIDE de poursuivre le marché des travaux inopinés en cours au SDE76 jusqu'aux dates suivantes, à échéance desquelles interviendra le marché du groupement de commandes :

- Lot n° 1 : secteur de Barentin : 31/12/2014

- Lot n° 2 : secteur de Bolbec : 31/12/2014
- Lot n° 3 : secteur de Dieppe : 31/12/2012, qui sera remis en concurrence au plus tôt, les prix de ce lot n'étant pas satisfaisants,
- Lot n° 4 : secteur de Doudeville : 31/12/2014,
- Lot n° 5 : secteur de Fécamp : 31/12/2014,
- Lot n° 6 : secteur de Neufchâtel en Bray : 31/12/2014,
- Lot n° 7 : secteur de Rouen Est : 31/12/2014.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

 LE PRÉSIDENT,
Daniel JOFFROY



Délibération du Comité Syndical n° 2012 - 30

Séance du 30 MARS 2012

**SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PRESTATIONS
ERDF EN TRAVAUX SOUS TENSION ET EN MOYENS
DE REALIMENTATION POUR LE COMPTE DU SDE76**

L'An deux mille douze, le trente mars à quatorze heures trente, les Membres du Comité du Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime légalement convoqués, se sont réunis dans la Salle des Audiences de l'Hôtel du Département, sous la Présidence de Monsieur Daniel JOFFROY, Président.

Etaient présents :

MM. J. GRISEL, TERNISIEN, VAN HULLE, FRANCOIS, POLLET, HADOUX, Mme BOCANDE, LAGNEL, VAUTIER, BARIL, MAILLET, JEANNE, Mme FORTIN, Y. GRISEL, CHAUVET, CARON, VASSET, LEGRAND, Mme HOUZARD, BESSIERE, BARDEL, DELAMARE, LEVILLAIN, BECASSE, JOACHIMSMANN, JOFFROY, Y. PESQUET, Ph. CROCHEMORE, Mme BLEAUDY, LEGER, VATEY, SAUMON, MARTIN, DEFOY, ROCHE, TROLEY, SAUTEUR, COULOMBEL, PETIT, MOLMY, BEUX, SEIGNEUR, LE BLOND, VAN DE VYVER, LEPILEUR, Mme VIALA, CLEMENT GRANDCOURT, DUCROCQ, LESUEUR, JOUAN, Mme LORPHELIN, DEPREAUX, Mme LEBOURG, BLOC, Mme LORPHELIN, VANDENBULCKE, GRESSENT, LESELLIER, POISSANT, LABARD, VASSE, MERVILLE, Mme FURON-BATAILLE, LEGOUBEY, GAINVILLE, Mme SUITNER, Mme LORPHELIN, PICARD et VASSELIN,

formant la majorité des Membres en exercice.

Assistaient également à la séance,

- M. WATTIEZ, ERDF – collectivités locales,
- M. NADJAR, ERDF,
- M. VRAND, Receveur du Syndicat Départemental d'Energie,
- MM. GREGOIRE et CHARTIER, cabinet MAZARS,
- M. DE WIT, Directeur du Syndicat Départemental d'Energie.

OBJET : SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PRESTATIONS ERDF EN TRAVAUX SOUS TENSION ET EN MOYENS DE REALIMENTATION POUR LE COMPTE DU SDE76

La qualité de l'électricité distribuée est un enjeu majeur pour ERDF et donc pour le SDE76.

Cette qualité s'évalue principalement au travers de deux indicateurs :

- Le critère "B" pour la continuité de l'alimentation.
- Le pourcentage de "clients mal alimentés" pour la tenue de la tension.

Temps de coupure toutes causes confondues en minutes	Durée moyenne totale annuelle de coupure par client BT, toutes causes confondues (critère B)		
	2009	2010	Variation
Critère B concession	171	160	- 6,2 %
<i>dont critère B RTE</i>	2,0	0,9	- 55,6 %
<i>dont critère B incident</i>	76	78	2,7 %
<i>dont critère B travaux</i>	93	81	- 12,4 %

Cependant, le critère B travaux peut être amélioré, sous réserve que le SDE76, pour les travaux dont il assure la maîtrise d'ouvrage, fasse réaliser ceux-ci sous tension dans la mesure du possible.

Une convention en ce sens entre ERDF et le SDE76 est ainsi proposée par le Bureau

Un budget annuel limite sera fixé chaque année à 100 000 € TTC.

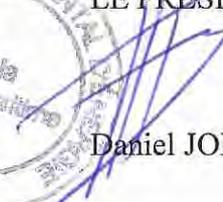
Les modifications pour les entreprises seront incluses dans le nouveau CCTP du prochain appel d'offres.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des Membres présents, le Comité Syndical décide :

- d'AUTORISER le Monsieur le Président à signer la convention de prestations ERDF en travaux sous tension et en moyens de réalimentation pour le compte du SDE76.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

 LE PRÉSIDENT,

Daniel JOFFROY.



SDE76



ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

**CONVENTION DE PRESTATIONS ERDF EN TRAVAUX
SOUS TENSION ET EN MOYENS DE REALIMENTATION
POUR LE COMPTE DU SDE76**

Entre :

Le **Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime (SDE76)**, dont le siège est situé La Couronne du Donjon – 5 boulevard de la Marne – 76000 Rouen, représenté par Daniel JOFFROY, agissant en tant que Président du SDE76, ci-après désigné « **l'Autorité concédante** »,

d'une part,

et

Electricité Réseau Distribution France (ERDF), Société Anonyme à directoire et à Conseil de surveillance au capital de 270 037 000 € - RCS NANTERRE 444 608 442, représentée par Bruno GASQUY, Directeur-Territorial de Seine-Maritime, élisant domicile 9 place de la Pucelle - 76000 Rouen, agissant en vertu de la délégation de pouvoir qui lui a été consentie par Jean Claude BAUDENS, Directeur des Opérations de la Région Manche Mer du Nord, ci-après désigné « **le Concessionnaire** »,

d'autre part,

Les entités visées ci-dessus étant, au sein des présentes, collectivement désignées par « **les parties** ».

PREAMBULE

L'article 8 de l'annexe 1 du cahier des charges de concession signé le 25 février 1994 entre le Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime (SDE76) et Électricité de France prévoit que « l'autorité concédante, pour les travaux dont elle assure la maîtrise d'ouvrage, fera réaliser ceux-ci sous tension dans la mesure du possible ». Il prévoit aussi que « chaque demande de l'autorité concédante fera l'objet d'un délai de réalisation qui n'excèdera pas 4 semaines ».

Ceci étant exposé, il est convenu ce qui suit :

Article 1 – OBJET DE LA CONVENTION

L'article 8 de l'annexe1 du cahier des charges définit les obligations respectives du concessionnaire et de l'autorité concédante quant à la réalisation sous tension des travaux dont ils assurent la maîtrise d'ouvrage.

En application de cette disposition, la présente convention a pour objet :

- de définir le contenu des prestations les plus courantes réalisées par le concessionnaire (cf. article 2 de la présente convention) et les forfaits qui s'y rattachent (cf. article 3).
- de préciser les modalités pratiques de mise en œuvre de ces prestations.

Cette convention sera portée auprès des entreprises à l'occasion de la réunion annuelle organisée par l'autorité concédante pour ses entreprises.

Article 2 – CONTENU DES PRESTAIONS

Le contenu des prestations réalisées par le concessionnaire est défini dans les fiches jointes en annexe 2 à la présente convention.

Ces fiches précisent en particulier :

- les travaux effectués par l'équipe TST HTA du concessionnaire
- le matériel mis à disposition du concessionnaire par l'entreprise désignée par l'autorité concédante. Ce matériel devra être entreposé à proximité immédiate du lieu des travaux, sauf accord particulier.

Le barème TST HTA est calculé en intégrant la répartition des travaux et des fournitures de matériel indiquée dans les fiches.

Article 3 – PRIX DES PRESTATIONS

3.1 Etablissement des forfaits

Les coûts de revient de ces prestations ont été actualisés par le concessionnaire dans une logique de coût complet environné.

Les valeurs des forfaits applicables à la date d'entrée en vigueur de la présente convention sont indiqués en annexe 1.

3.2 Actualisation

Ces tarifs nationaux feront l'objet d'une révision annuelle par ERDF.

Le concessionnaire communiquera à l'autorité concédante, à chaque mise à jour, le coût de revient pour chacune des prestations et leur montant actualisé.

Le concessionnaire informera l'autorité concédante des modifications apportées à la structure des prix et des évolutions de la liste des prestations proposées. Dans ce cas, les parties conviennent de se revoir pour prendre en compte ces modifications.

Article 4 – MODALITE DE MISE EN ŒUVRE DES PRESTATIONS

4.1 Définition de la prestation

4.1.1 L'autorité concédante définit son projet.

L'expérience de l'autorité concédante lui permet d'appréhender la prestation TST HTA et le nombre de groupes électrogènes. Pour la prestation TST HTA, l'autorité concédante s'appuie sur le référentiel proposé en annexe 3.

4.1.2 L'autorité concédante envoie au concessionnaire le projet d'exécution établi en application de l'article 49 du décret du 29 juillet 1927.

L'autorité concédante reporte si nécessaire sur la fiche « impact clientèle » communiquée en Annexe 4 B les informations sur les clients impactés par les travaux. Ces informations viendront conforter le diagnostic réalisé et la décision prise par le concessionnaire (l'Annexe 4 A présente la méthode utilisée par le concessionnaire).

4.1.3 Le concessionnaire répond à l'autorité concédante dans les 21 jours.

L'avis du concessionnaire est accompagné du devis prestations TST HTA et groupes électrogènes conformément au barème joint en Annexe 1 et de la fiche « impact clientèle » complétée.

Les parties conviennent dans la mesure du possible de ne pas installer plus de 3 groupes électrogènes.

4.2 Fixation et communication de la date

4.2.1 L'entreprise envoie au concessionnaire sa proposition de DTE (Demande de Travail Electricité). La date proposée par l'entreprise doit être à minima postérieure de 8 semaines.

4.2.2 Le concessionnaire et l'entreprise s'accordent sur la SDTE.

Une fois la proposition de DTE reçue par le concessionnaire, ce dernier et l'entreprise valident la DTE lors d'une réunion de préparation. Le jour retenu se situe dans la semaine de la date proposée par l'entreprise.

4.2.3 Le concessionnaire envoie à l'autorité concédante une copie de la DTE.

4.2.4 L'autorité concédante envoie le jour de la réception de la copie de la DTE l'Ordre de Service (OS) en mentionnant la date convenue entre le concessionnaire et l'entreprise.

4.2.5 Le concessionnaire renvoie à l'autorité concédante l'OS accepté.

4.3 Réalisation des travaux et facturation

4.3.1 Les travaux sont réalisés par le concessionnaire à la date indiquée dans la DTE.

Les deux parties conviennent de s'informer mutuellement et le plus en amont possible en cas de report des travaux TST.

4.3.2 Le concessionnaire facture la prestation.

La facture, qui peut entraîner une pénalité dans les conditions définies à l'article 5, est réalisée à réception de l'AMEO (Autorisation de Mise en Exploitation de l'Ouvrage).

4.3.3 L'autorité concédante règle la facture.

La facture est réglée dans un délai de 30 jours à compter de la date d'émission de celle-ci.

Article 5 – DELAI D'EXECUTION

La DTE fixe la date d'accès au réseau pour sa mise en exploitation. Le respect de la date sera formalisé par l'AMEO.

5.1 Reprogrammation

Les deux parties conviennent qu'un chantier peut être décalé une fois moyennant une information le plus en amont possible,

- Si le préavis est supérieur à une semaine, le report est sans conséquence, Si le report est demandé par le concessionnaire l'intervention est reprogrammée dans la semaine suivante. Si le report est demandé par l'autorité concédante ou l'entreprise, l'intervention est reprogrammée dans un délai de 3 semaines.
- En deçà du délai de préavis ou à partir du deuxième report, celui-ci fera l'objet d'une pénalité s'il est du fait du concessionnaire, ou l'objet d'une analyse partagée s'il est du fait de l'autorité concédante ou de son entreprise. Ce constat sera formalisé sur la PME0 ou l'AMEO.

5.2 Constat du retard par l'autorité concédante

En cas de non respect par le concessionnaire de la date convenue et/ou du délai de préavis, l'autorité concédante pourra lui appliquer une pénalité de 5% du montant des travaux correspondants par jour ouvrable de retard sans pouvoir néanmoins excéder 20 jours.

Aucune pénalité ne sera appliquée au concessionnaire en cas de force majeure ou de faute commise par des tiers.

5.2 Constat du retard par le concessionnaire

En cas de non respect par l'autorité concédante ou son entreprise de la date convenue et/ou du délai de préavis, les deux parties conviennent de la réalisation d'une analyse devant conduire à l'amélioration du dispositif.

Article 6 – DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention prend effet à compter du 1^{er} janvier 2012 pour une durée d'un an.

Avant le 31 octobre 2012, les deux parties auront fait le bilan du fonctionnement du dispositif et proposeront d'éventuelles modifications. Une nouvelle convention sera alors signée pour 3 ans.

Toutes modifications significatives, comme celles évoquées au troisième alinéa de l'article 3.2 amènera les deux parties à signer une nouvelle convention.

Article 7 - ENREGISTREMENT

La présente convention est dispensée de la formalité de l'enregistrement. Elle est également dispensée des droits de timbre.

Article 8 – EXHAUSTIVITE DE LA PRESENTE CONVENTION

La présente convention, en y incluant les annexes qui y sont rattachées, reprend l'ensemble des dispositions dont sont convenues les parties, et prévaut sur les conclusions de toutes discussions préalablement intervenues entre les parties, comme sur les termes de tous écrits préalablement échangés entre-elles.

Article 9 – CONTESTATION

Les différends susceptibles de s'élever entre les parties relativement à la présente convention, selon les dispositions prévues à l'article 33 du cahier des charges de distribution publique d'électricité et en cas d'impossibilité de parvenir à une conciliation, seront soumis à la juridiction des tribunaux compétents du lieu de domiciliation de la personne représentant le concessionnaire.

Fait à Rouen, le en deux exemplaires originaux,

Pour l'autorité concédante,

Pour le concessionnaire,

Le Président,
Daniel JOFFROY

Le Directeur Territorial de Seine-Maritime,
Bruno Gasquy

Délibération du Comité Syndical n° 2012 - 31

Séance du 30 MARS 2012

**CREATION D'UN POSTE PERMANENT D'ADJOINT
ADMINISTRATIF DE DEUXIEME CLASSE
(REGULARISATION)**

L'An deux mille douze, le trente mars à quatorze heures trente, les Membres du Comité du Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime légalement convoqués, se sont réunis dans la Salle des Audiences de l'Hôtel du Département, sous la Présidence de Monsieur Daniel JOFFROY, Président.

Etaient présents :

MM. J. GRISEL, TERNISIEN, VAN HULLE, FRANCOIS, POLLET, HADOUX, Mme BOCANDE, LAGNEL, VAUTIER, BARIL, MAILLET, JEANNE, Mme FORTIN, Y. GRISEL, CHAUVET, CARON, VASSET, LEGRAND, Mme HOUZARD, BESSIERE, BARDEL, DELAMARE, LEVILLAIN, BECASSE, JOACHIMSMANN, JOFFROY, Y. PESQUET, Ph. CROCHEMORE, Mme BLEAUDY, LEGER, VATEY, SAUMON, MARTIN, DEFOY, ROCHE, TROLEY, SAUTEUR, COULOMBEL, PETIT, MOLMY, BEUX, SEIGNEUR, LE BLOND, VAN DE VYVER, LEPILEUR, Mme VIALA, CLEMENT GRANDCOURT, DUCROCQ, LESUEUR, JOUAN, Mme LORPHELIN, DEPREAUX, Mme LEBOURG, BLOC, Mme LORPHELIN, VANDENBULCKE, GRESSENT, LESELLIER, POISSANT, LABARD, VASSE, MERVILLE, Mme FURON-BATAILLE, LEGOUBEY, GAINVILLE, Mme SUITNER, Mme LORPHELIN, PICARD et VASSELIN,

formant la majorité des Membres en exercice.

Assistaient également à la séance,

- M. WATTIEZ, ERDF – collectivités locales,
- M. NADJAR, ERDF,
- M. VRAND, Receveur du Syndicat Départemental d'Energie,
- MM. GREGOIRE et CHARTIER, cabinet MAZARS,
- M. DE WIT, Directeur du Syndicat Départemental d'Energie.

OBJET : CREATION D'UN POSTE PERMANENT D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE DEUXIEME CLASSE (REGULARISATION)

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment article 34,

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'un agent a demandé sa mutation pour une autre collectivité eu 15 mars 2012.

Monsieur le Président expose aux Membres que la délibération créant le poste de cet agent administratif en date du 1^{er} février 2002 est caduque dans la mesure où ce grade n'existe plus, il nous faut donc recréer ce poste sous la bonne dénomination.

Il convient donc de créer un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe, à temps complet.

Le poste sera occupé par un agent en contrat à durée indéterminée et réservé pour une secrétaire de syndicat primaire souhaitant muter.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des Membres présents, le Comité Syndical décide :

- de MAINTENIR et CREER un poste permanent d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à compter du 30 mars 2012,
- de POURVOIR ce poste par un agent en CDD dans l'immédiat.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

 LE PRÉSIDENT,
Daniel JOFFROY



Délibération du Comité Syndical n° 2012 - 32

Séance du 30 MARS 2012

**CREATION DE DEUX POSTES DE TECHNICIEN
PRINCIPAL DE 1^{ère} OU 2^{ème} CLASSE**

L'An deux mille douze, le trente mars à quatorze heures trente, les Membres du Comité du Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime légalement convoqués, se sont réunis dans la Salle des Audiences de l'Hôtel du Département, sous la Présidence de Monsieur Daniel JOFFROY, Président.

Etaient présents :

MM. J. GRISEL, TERNISIEN, VAN HULLE, FRANCOIS, POLLET, HADOUX, Mme BOCANDE, LAGNEL, VAUTIER, BARIL, MAILLET, JEANNE, Mme FORTIN, Y. GRISEL, CHAUVET, CARON, VASSET, LEGRAND, Mme HOUZARD, BESSIERE, BARDEL, DELAMARE, LEVILLAIN, BECASSE, JOACHIMSMANN, JOFFROY, Y. PESQUET, Ph. CROCHEMORE, Mme BLEAUDY, LEGER, VATEY, SAUMON, MARTIN, DEFOY, ROCHE, TROLEY, SAUTEUR, COULOMBEL, PETIT, MOLMY, BEUX, SEIGNEUR, LE BLOND, VAN DE VYVER, LEPILEUR, Mme VIALA, CLEMENT GRANDCOURT, DUCROCQ, LESUEUR, JOUAN, Mme LORPHELIN, DEPREAUX, Mme LEBOURG, BLOC, Mme LORPHELIN, VANDENBULCKE, GRESSENT, LESELLIER, POISSANT, LABARD, VASSE, MERVILLE, Mme FURON-BATAILLE, LEGOUBEY, GAINVILLE, Mme SUITNER, Mme LORPHELIN, PICARD et VASSELIN,

formant la majorité des Membres en exercice.

Assistaient également à la séance,

- M. WATTIEZ, ERDF – collectivités locales,
- M. NADJAR, ERDF,
- M. VRAND, Receveur du Syndicat Départemental d'Energie,
- MM. GREGOIRE et CHARTIER, cabinet MAZARS,
- M. DE WIT, Directeur du Syndicat Départemental d'Energie.

**OBJET : CREATION DE DEUX POSTES DE TECHNICIEN PRINCIPAL
DE 1^{ère} OU 2^{ème} CLASSE**

Monsieur le Président du Syndicat Départemental d'Energie fait part aux Membres présents qu'avec la reprise de la maîtrise d'ouvrage et avec l'accroissement des charges de surveillance de chantier, il est nécessaire de recruter deux nouveaux techniciens.

Il est donc proposé la création de deux postes de Technicien Principal 1^{ère} ou 2^{ème} classe au 2 avril 2012, avec des échelons variables en fonction de l'ancienneté des agents recrutés.

A la rémunération principale s'ajouteront les suppléments obligatoires (supplément familial, indemnité de résidence, indemnité spécifique de service, la prime de service et de rendement, ainsi que le 13^{ème} mois).

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des Membres présents, le Comité Syndical :

- AUTORISE Monsieur le Président à créer deux postes de Technicien Principal 1^{ère} ou 2^{ème} classe à compter du 2 avril 2012.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



LE PRÉSIDENT,

Daniel JOFFROY.



REPUBLIQUE FRANÇAISE



SYNDICAT DEPART. ENERGIE DE S-M

Numéro SIRET : **25760044500023**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE BARENTIN

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET SYNDICAT DEPART. ENERGIE

ANNEE 2012

SOMMAIRE

I - Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble- Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble- Sections de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble- Sections d'investissements -Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles

p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles

p.13 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.14 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.16 B3 - Opération d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV Annexes

A - Eléments du bilan

p.37 A1 Eléments du bilan présentation croisée par fonction

p.39 A2-1 Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs

A2-2 Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

A2-3 Etat de la dette - Autres dettes

p.40 A2-4 Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux

p.41 A2-5 Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

A2-6 Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

A2-7 Etat de la dette - Contrat de couverture du risque financier

A2-8 Etat de la dette - Crédits de trésorerie

A2-9 Etat de la dette - répartition de l'encours

p.42 A3- Méthode utilisée pour les amortissements

A4- Etat des provisions

p.43 A5- Etalement des provisions

p.45 A6-1 Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.46 A6-2 Equilibre des opérations financières - Recettes

A8- Etat des charges transférées

p.47 A9- Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1-1 Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

B1-2 Etat des contrats de crédit-bail

B1-3 Etat des contrats de partenariat public-privé

B1-4 Etat des autres engagements donnés

B1-5 Etat des engagements reçus

p.52 B1-6 Subventions versées dans le cadre du vote du budget

p.54 B2-1 Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2-2 Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3- Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

p.55 C1- Etat du personnel

p.57 C2- Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

p.62 C3-1 Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3-2 Liste des établissements publics créés

C3-3 Liste des services individualisés dans budget annexe

C3-4 Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1- Décisions en matière de taux de contributions directes

D2- Arrêté et signatures

Joint

Sans Objet

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

76540 Code INSEE	SYNDICAT DEPART. ENERGIE DE S-M BUDGET SYNDICAT DEPART. ENERGIE	2012
---------------------	--	------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	449 921 habitants
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Informations fiscales (N-2) (1)					
	Potentiel fiscal et financier		Valeurs pr hab. pour la commune (population DGF)	Fiscal et Financier	
	Fiscal	Financier		Fiscal	Financier
3 taxes			SANS OBJET		
Taxe professionnelle					
4 taxes					

LISTE DES COLLECTIVITES ADHERENTES

Syndicats primaires :

ARGUEIL
AUMALE-BLANGY-NEUFCHATEL
BELLECOMBRE-LONDINIÈRES-NEUFCHATEL
BOLB EC-LILLEBONNE
BOOS
BOUCLE D'ANNEVILLE
BROTONNE
BUCHY
CANY-VALMONT
CAUDEBEC EN CAUX
CLEON
DARNETAL
DIEPPE
DOUDEVILLE-OURVILLE-FAUVILLE
DUCLAIR VALLEE DE SEINE
ENVERMEU
EU

FECAMP
FONTAINE LE BOURG
FONTAINE LE DUN
FORGES LES EAUX
GODERVILLE CRIQUETOT
GOURNAY EN BRAY
LONGUEVILLE SUR SCIE
MONTVILLIERS
OFFRANVILLE
PAVILLY
ROUMARE ET FORET VERTE
SAHURS
SAINT ROMAIN DE COLBOSC
TOTES
YERVILLE SAINT LAURENT
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA COTE D'ALBATRE

Communes :

BACQUEVILLE EN CAUX
BRACHY
DAMPIERRE SAINT NICOLAS
ENVERMEU

LUNERAY
OUVILLE LA RIVIERE
SAINT NICOLAS D'ALIERMONT
TOCQUEVILLE EN CAUX

POPULATION SOUS REGIME RURAL	334 230 habitants
POPULATION SOUS REGIME URBAIN	115 691 habitants
POPULATION TOTALE	449 921 habitants

LONGUEUR DE RESEAUX COMMUNES URBAINES	2 368,20 kilomètres
LONGUEUR DE RESEAUX COMMUNES RURALES	12 241,30 kilomètres
LONGUEUR DE RESEAUX TOTALE	14 609,50 kilomètres

SYNDICAT DEPART. ENERGIE DE S-M 76 BUDGET SYNDICAT DEPART. ENERGIE	BP	2012
---	-----------	-------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3;
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2011.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	33 278 011,27	22 220 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 11 058 011,27
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	33 278 011,27	33 278 011,27

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	70 396 444,32	63 747 352,14
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	2 345 692,46	2 127 065,40
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 6 867 719,24
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	72 742 136,78	72 742 136,78
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (4)	106 020 148,05	106 020 148,05

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2011 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	300 000,00	0,00	326 500,00	326 500,00	326 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	811 000,00	0,00	815 750,00	815 750,00	815 750,00
014	Atténuations de produits	4 060 000,00	0,00	930 000,00	930 000,00	930 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 209 500,00	0,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00
Total des dépenses de gestion courante		6 380 500,00	0,00	2 124 250,00	2 124 250,00	2 124 250,00
66	Charges financières	377 900,39	0,00	818 100,00	818 100,00	818 100,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	20 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 778 400,39	0,00	2 962 350,00	2 962 350,00	2 962 350,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	18 559 859,49		14 938 461,33	14 938 461,33	14 938 461,33
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	14 814 403,67		15 377 199,94	15 377 199,94	15 377 199,94
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		33 374 263,16		30 315 661,27	30 315 661,27	30 315 661,27
TOTAL		40 152 663,55	0,00	33 278 011,27	33 278 011,27	33 278 011,27

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 33 278 011,27

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2011 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
013	Atténuations de charges	4 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes directes	140 000,00	0,00	128 000,00	128 000,00	128 000,00
73	Impôts et taxes	16 130 000,00	0,00	17 700 000,00	17 700 000,00	17 700 000,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	4 088 900,00	0,00	4 085 500,00	4 085 500,00	4 085 500,00
Total des recettes réelles de gestion courante		20 362 900,00	0,00	21 916 500,00	21 916 500,00	21 916 500,00
76	Produits financiers	267 200,00	0,00	301 500,00	301 500,00	301 500,00
77	Produits exceptionnels	3 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		20 633 100,00	0,00	22 220 000,00	22 220 000,00	22 220 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		20 633 100,00	0,00	22 220 000,00	22 220 000,00	22 220 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 11 058 011,27

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 33 278 011,27

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	30 315 661,27
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2011 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	29 277 417,94	0,00	25 458 933,37	25 458 933,37	25 458 933,37
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	17 245 901,97	17 245 901,97	17 245 901,97
	Total des opérations d'équipement	2 008 600,00	2 400,00	196 600,00	196 600,00	199 000,00
	Total des dépenses d'équipement	31 291 017,94	2 400,00	42 901 435,34	42 901 435,34	42 903 835,34
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 706 000,00	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 400,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	15 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
	Total des dépenses financières	1 722 400,00	0,00	3 016 000,00	3 016 000,00	3 016 000,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	10 719 713,69	2 343 292,46	18 962 112,81	18 962 112,81	21 305 405,27
	Total des dépenses réelles d'investissement	43 733 131,63	2 345 692,46	64 879 548,15	64 879 548,15	67 225 240,61
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	2 844 232,57		5 516 896,17	5 516 896,17	5 516 896,17
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 844 232,57		5 516 896,17	5 516 896,17	5 516 896,17
	TOTAL	46 577 364,20	2 345 692,46	70 396 444,32	70 396 444,32	72 742 136,78

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

72 742 136,78

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2011 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues (hors 138)		0,00	5 993 911,14	5 993 911,14	5 993 911,14
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	5 993 911,14	5 993 911,14	5 993 911,14
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	4 903,55	0,00	20 750,85	20 750,85	20 750,85
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	2 050 822,27	0,00	218 627,06	218 627,06	218 627,06
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 478 483,80	120 827,16	4 984 740,37	4 984 740,37	5 105 567,53
024	Produits de cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	4 534 209,62	120 827,16	5 224 118,28	5 224 118,28	5 344 945,44
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	7 875 481,12	2 006 238,24	16 696 765,28	16 696 765,28	18 703 003,52
	Total des recettes réelles d'investissement	12 409 690,74	2 127 065,40	27 914 794,70	27 914 794,70	30 041 860,10
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	18 559 859,49		14 938 461,33	14 938 461,33	14 938 461,33
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	14 814 403,67		15 377 199,94	15 377 199,94	15 377 199,94
041	Opérations patrimoniales (4)	2 844 232,57		5 516 896,17	5 516 896,17	5 516 896,17
	Total des recettes d'ordre d'investissement	36 218 495,73		35 832 557,44	35 832 557,44	35 832 557,44
	TOTAL	48 628 186,47	2 127 065,40	63 747 352,14	63 747 352,14	65 874 417,54

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

6 867 719,24

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

72 742 136,78

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

30 315 661,27

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	326 500,00		326 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	815 750,00		815 750,00
014	Atténuations de produits	930 000,00		930 000,00
65	Autres charges de gestion courante	52 000,00		52 000,00
66	Charges financières	818 100,00	0,00	818 100,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	15 377 199,94	15 377 199,94
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	15 000,00		15 000,00
023	Virement à la section d'investissement		14 938 461,33	14 938 461,33
	Dépenses de fonctionnement - Total	2 962 350,00	30 315 661,27	33 278 011,27

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

33 278 011,27

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	199 000,00		199 000,00
204	Subventions d'équipements versés	25 458 933,37	1 940 428,64	27 399 362,01
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	17 245 901,97	0,00	17 245 901,97
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	3 576 467,53	3 577 467,53
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	21 305 405,27	0,00	21 305 405,27
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	15 000,00		15 000,00
	Dépenses d'investissement - Total	67 225 240,61	5 516 896,17	72 742 136,78

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

72 742 136,78

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	3 000,00		3 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	128 000,00		128 000,00
73	Impôts et taxes	17 700 000,00		17 700 000,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	4 085 500,00	0,00	4 085 500,00
76	Produits financiers	301 500,00	0,00	301 500,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00	0,00	2 000,00
	Recettes de fonctionnement - Total	22 220 000,00	0,00	22 220 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

11 058 011,27

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

33 278 011,27

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	20 750,85	0,00	20 750,85
13	Subventions d'investissement	5 993 911,14	0,00	5 993 911,14
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	2 826 251,50	2 826 251,50
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	5 105 567,53	0,00	5 105 567,53
28	Amortissements des immobilisations		15 377 199,94	15 377 199,94
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	18 703 003,52	2 690 644,67	21 393 648,19
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		14 938 461,33	14 938 461,33
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	29 823 233,04	35 832 557,44	65 655 790,48

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

6 867 719,24

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

218 627,06

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

72 742 136,78

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figura sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	300 000,00	326 500,00	326 500,00
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à aménage)	400,00	400,00	400,00
60612	Énergie - Électricité	7 500,00	8 500,00	8 500,00
60622	Carburants	13 050,00	15 200,00	15 200,00
60631	Fournitures d'entretien	1 900,00	1 900,00	1 900,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 000,00	2 000,00	2 000,00
60636	Vêtements de travail	100,00	2 000,00	2 000,00
6064	Fournitures administratives	14 000,00	14 000,00	14 000,00
611	Contrats de prestations de services	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6132	Locations immobilières	61 000,00	56 000,00	56 000,00
6135	Locations mobilières	1 650,00	9 000,00	9 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	9 000,00	18 600,00	18 600,00
31522	Bâtiments	100,00	100,00	100,00
61551	Matériel roulant	5 500,00	5 500,00	5 500,00
61558	Autres biens mobiliers	100,00	300,00	300,00
6156	Maintenance	14 500,00	15 000,00	15 000,00
616	Primes d'assurances	7 000,00	7 000,00	7 000,00
617	Etudes et recherches	17 000,00	1 000,00	1 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 200,00	3 000,00	3 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	28 000,00	28 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6226	Honoraires	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6228	Divers		0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	10 500,00	10 500,00	10 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	13 800,00	13 800,00	13 800,00
6237	Publications	100,00	100,00	100,00
6251	Voyages et déplacements	1 800,00	1 800,00	1 800,00
6255	Frais de déménagement	100,00	100,00	100,00
6256	Missions	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6261	Frais d'affranchissement	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6262	Frais de télécommunications	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	55 000,00	55 000,00	55 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	9 500,00	9 500,00	9 500,00
6284	Redevances pour services rendus	300,00	300,00	300,00
33512	Taxes foncières	4 300,00	4 300,00	4 300,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	100,00	100,00	100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	811 000,00	815 750,00	815 750,00
6218	Autre personnel extérieur		22 600,00	22 600,00
6331	Versement de transport	7 800,00	7 800,00	7 800,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	500,00	500,00	500,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	7 900,00	7 900,00	7 900,00
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	1 400,00	1 400,00	1 400,00
64111	Rémunération principale (PT)	355 420,00	374 050,00	374 050,00
64112	N.B.I. sup. familial traitement	9 000,00	9 000,00	9 000,00
64131	Rémunération	183 100,00	140 500,00	140 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	93 000,00	93 000,00	93 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	105 000,00	110 000,00	110 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	2 600,00	2 000,00	2 000,00
64731	Versées directement		100,00	100,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	3 500,00	5 500,00	5 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 300,00	1 300,00	1 300,00
64832	Contributions au Fonds de compensation de CPA	1 300,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	9 180,00	10 100,00	10 100,00
014	Atténuations de produits	4 060 000,00	930 000,00	930 000,00
739113	Reversements conventionnels de fiscalité	3 920 000,00	930 000,00	930 000,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
739113	Rever.redevance.occup.dom	140 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 209 500,00	52 000,00	52 000,00
6531	Indemnités	46 000,00	47 000,00	47 000,00
6533	Cotisations de retraite	3 500,00	5 000,00	5 000,00
658	Charges diverses de la gestion courante	1 160 000,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		6 380 500,00	2 124 250,00	2 124 250,00
66	Charges financières (b)	377 900,39	818 100,00	818 100,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	268 000,00	813 000,00	813 000,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	109 800,39	5 000,00	5 000,00
668	Autres charges financières	100,00	100,00	100,00
67	Charges exceptionnelles (c)		5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		5 000,00	5 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	20 000,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		6 778 400,39	2 962 350,00	2 962 350,00
023	Virement à la section d'investissement	18 559 859,49	14 938 461,33	14 938 461,33
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	14 814 403,67	15 377 199,94	15 377 199,94
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	14 814 403,67	15 377 199,94	15 377 199,94
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		33 374 263,16	30 315 661,27	30 315 661,27
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonction		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		33 374 263,16	30 315 661,27	30 315 661,27
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		40 152 663,55	33 278 011,27	33 278 011,27

+

RESTES A REALISER 2011 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

33 278 011,27

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	4 000,00	3 000,00	3 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	1 000,00	1 500,00	1 500,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	3 000,00	1 500,00	1 500,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	140 000,00	128 000,00	128 000,00
70322	Droits de stationnement et de location sur le domaine public	140 000,00	128 000,00	128 000,00
73	Impôts et taxes	16 130 000,00	17 700 000,00	17 700 000,00
73511	Taxe Syndicale	9 130 000,00	10 200 000,00	10 200 000,00
73512	Taxe Départementale	7 000 000,00	7 500 000,00	7 500 000,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	4 088 900,00	4 085 500,00	4 085 500,00
7571	Redevance de Fonctionnement	380 000,00	391 000,00	391 000,00
7572	Redevance dite d'Investissement	2 880 000,00	3 540 000,00	3 540 000,00
7573	Redevance Gaz	125 000,00	140 000,00	140 000,00
7574	Part couverte par le tarif	700 000,00	10 000,00	10 000,00
758	Produits divers de gestion courante	3 900,00	4 500,00	4 500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		20 362 900,00	21 916 500,00	21 916 500,00
76	Produits financiers (b)	267 200,00	301 500,00	301 500,00
7621	Produits autres immobilisations financières réglées à échéa	267 200,00	301 000,00	301 000,00
764	Revenus des valeurs mobilières de placement		500,00	500,00
77	Produits exceptionnels (c)	3 000,00	2 000,00	2 000,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)		1 000,00	1 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	3 000,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		20 633 100,00	22 220 000,00	22 220 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonction		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		20 633 100,00	22 220 000,00	22 220 000,00

+

RESTES A REALISER 2011 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

11 058 011,27

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

33 278 011,27

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = D! 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	5 000,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	5 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	29 277 417,94	25 458 933,37	25 458 933,37
2041583	Autres groupements-Projets d'infrastructures d'intérêt nation	29 277 417,94	25 458 933,37	25 458 933,37
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		17 245 901,97	17 245 901,97
2315	Installations, matériel et outillage techniques		17 245 901,97	17 245 901,97
	Opération d'équipement n° 11 (5)	2 008 600,00	196 600,00	196 600,00
Total des dépenses d'équipement		31 291 017,94	42 901 435,34	42 901 435,34
16	Emprunts et dettes assimilées	1 706 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
1641	Emprunts en euros	1 706 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
27	Autres immobilisations financières	1 400,00	1 000,00	1 000,00
274	Prêts		0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	1 400,00	1 000,00	1 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	15 000,00	15 000,00	15 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des dépenses financières		1 722 400,00	3 016 000,00	3 016 000,00
4581	Opé. pour compte de tiers n° (6)	10 719 713,69	18 962 112,81	18 962 112,81
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		10 719 713,69	18 962 112,81	18 962 112,81
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		43 733 131,63	64 879 548,15	64 879 548,15
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	2 844 232,57	5 516 896,17	5 516 896,17
2041583	Autres groupements-Projets d'infrastructures d'intérêt nation	2 070 748,77	1 940 428,64	1 940 428,64
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.	773 483,80	3 576 467,53	3 576 467,53
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		2 844 232,57	5 516 896,17	5 516 896,17
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		46 577 364,20	70 396 444,32	70 396 444,32

+

RESTES A REALISER 2011 (11)

2 345 692,46

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

72 742 136,78

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues (hors 138)		5 993 911,14	5 993 911,14
13248	Autres communes		2 759 025,01	2 759 025,01
1328	Autres		3 234 886,13	3 234 886,13
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			5 993 911,14	5 993 911,14
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 055 725,82	239 377,91	239 377,91
10222	F.C.T.V.A.	4 903,55	20 750,85	20 750,85
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 050 822,27	218 627,06	218 627,06
27	Autres immobilisations financières	2 478 483,80	4 984 740,37	4 984 740,37
274	Prêts	1 705 000,00	1 529 000,00	1 529 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés		100,00	100,00
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.	773 483,80	3 455 640,37	3 455 640,37
Total des recettes financières		4 534 209,62	5 224 118,28	5 224 118,28
4582	Opé. pour compte de tiers n° (5)	7 875 481,12	16 696 765,28	16 696 765,28
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		7 875 481,12	16 696 765,28	16 696 765,28
TOTAL RECETTES REELLES		12 409 690,74	27 914 794,70	27 914 794,70
021	Virement de la section de fonctionnement	18 559 859,49	14 938 461,33	14 938 461,33
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	14 814 403,67	15 377 199,94	15 377 199,94
28033	Amortissement de frais d'insertion	2 080,25	1 899,25	1 899,25
2804148	Autres communes - Projets d'infrastructures d'intérêt nation	409 979,11	211 310,56	211 310,56
2804158	Autres groupements-Projets d'infrastructures d'intérêt nation	14 348 414,99	15 116 585,58	15 116 585,58
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	9 301,19	5 318,98	5 318,98
28088	Autres immobilisations incorporelles	1 190,02	0,00	0,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	1 399,12	950,94	950,94
28182	Matériel de transport	16 740,10	23 202,10	23 202,10
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	19 193,98	11 666,72	11 666,72
28184	Mobilier	3 313,91	3 474,81	3 474,81
28188	Autres immobilisations corporelles	2 791,00	2 791,00	2 791,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		33 374 263,16	30 315 661,27	30 315 661,27
041	Opérations patrimoniales (9)	2 844 232,57	5 516 896,17	5 516 896,17
2315	Installations, matériel et outillage techniques		2 826 251,50	2 826 251,50
4582	Recettes (à subdiviser par mandat)	2 844 232,57	2 690 644,67	2 690 644,67
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		36 218 495,73	35 832 557,44	35 832 557,44
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		48 628 186,47	63 747 352,14	63 747 352,14

+

RESTES A REALISER 2011 (10)

2 127 065,40

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

6 867 719,24

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

72 742 136,78

SYNDICAT DEPART. ENERGIE DE S-M - 76 - BUDGET SYNDICAT DEPART. ENERGIE	BP 2012
III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

76540 Code INSEE	SYNDICAT DEPART. ENERGIE DE S-M BUDGET SYNDICAT DEPART. ENERGIE	BP	2012
---------------------	--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 100

LIBELLE : Opérations Financières

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2012	Restes à réaliser 2011 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	3 015 000,00	B 3 015 000,00	B
001	Déficit d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	
1641	Remboursement capital Emprunts	0,00	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00	
274	Emprunt 2009	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Dépenses imprévues	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2011 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C 0,00	D 38 931 007,57
001	Solde d'exécution d'inv. reporté		6 867 719,24
274	Remboursement Capital Collectivités		1 529 000,00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé		218 627,06
1641	Emprunt 2010		0,00
28033	Amortissement frais d'insertion		1 899,25
280414	Amort subv equip communes		211 310,56
280415	Amort subv equip groupement		15 116 585,58
2805	Amortissement logiciels		5 318,98
28188	Autres immobilisations corporelles		2 791,00
28158	Amortissement autres matériels techniq		950,94
28182	Amortissement véhicules		23 202,10
28183	Amortissement matériel informatique		11 666,72
28184	Amortissement armoires		3 474,81
.1	Virement Section de fonctionnement		14 938 461,33

D001 Résultat reporté déficit d'investissement 2009	0,00
---	------

Besoin de financement = (A+B) - (C+D)	
Excédent de financement = (C+D) - (A+B)	35 916 007,57

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 11

LIBELLE : Opération propres au SDE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2012	Restes à réaliser 2011 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	A 2 400,00	197 600,00	B 197 600,00	B
20	Immobilisations incorporelles	0,00	500,00	130 600,00	130 600,00	
2031	Frais d'études	0,00		110 000,00	110 000,00	
2033	Frais insertion (appels d'offre)	0,00		6 000,00	6 000,00	
2051	Concessions et droits simil.	0,00	500,00	14 500,00	14 500,00	
2088	Autres immobilisations	0,00		100,00	100,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 900,00	66 000,00	66 000,00	
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	
21568	Autres matériel et outillage d'incendie	0,00		1 200,00	1 200,00	
2182	Matériel de transport	0,00		30 000,00	30 000,00	
2183	Matériel de bureau et info.	0,00		13 700,00	13 700,00	
2184	Mobilier	0,00	1 900,00	15 100,00	15 100,00	
2188	Autres immo corporelles	0,00		6 000,00	6 000,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
2313	Immos en cours-constructions	0,00		0,00	0,00	
27	Autres immo financieres	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	
275	Dépôts et cautionnement	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2011 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	0,00	D	20 750,85
13	Subventions d'investissement (sf 138)		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
021	Virement de la section de fonct.		0,00		0,00
021	Virement de la section de fonct		0,00		0,00
024	Immobilisations		0,00		0,00
024	Reprise bien amorti		0,00		0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00		20 750,85
10222	FCTVA		0,00		20 750,85

Besoin de financement = (A+B) - (C+D)	
Excédent de financement = (C+D) - (A+B)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

76540 Code INSEE	SYNDICAT DEPART. ENERGIE DE S-M 76 BUDGET SYNDICAT DEPART. ENERGIE	BP	2012
---------------------	---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 12
LIBELLE : TX TARIF JAUNE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)		Restes à réaliser 2011 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)		
DEPENSES			A	83 655,95	1 177 589,10	B	1 177 589,10
4581	Dépenses		83 655,95	1 000 000,00			1 000 000,00
2762	Autres immobilisations financières		0,00	177 589,10			177 589,10

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2011 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
		52 977,50	1 208 267,55
4582	Ticket d'accès	39 268,00	180 000,00
4582	Participation SDE		686 798,85
4582	Participation Collectivité Primaire		
4582	Participation FACE		
4582	Récupération TVA	0,00	177 589,10
27	Autres immos financières	13 709,50	163 879,60
2762	Créan./trans.droits à déd. TVA	13 709,50	163 879,60

Besoin de financement = (A+B) - (C+D)	
Excédent de financement = (C+D) - (A+B)	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

76540 Code INSEE	SYNDICAT DEPART. ENERGIE DE S-M 76 BUDGET SYNDICAT DEPART. ENERGIE	BP 2012
---------------------	---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 13
LIBELLE : TX INOPINES RENFORCEMENT

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)		Restes à réaliser 2011 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)		
DEPENSES			A	188 044,71	845 532,41	B	845 532,41
4581	Dépenses		188 044,71	700 000,00	700 000,00		
2762	Autres immobilisations financières			145 532,41	145 532,41		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2011 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
		153 045,75	880 531,37
4582	Ticket d'accès	0,00	0,00
4582	Participation SDE		163 104,77
4582	Participation Collectivité Primaire	0,00	0,00
4582	Participation FACE	122 229,06	457 178,47
4582	Récupération TVA		145 532,41
27	Autres immos financières	30 816,69	114 715,72
2762	Créan./trans.droits à déd. TVA	30 816,69	114 715,72

Besoin de financement = (A+B) - (C+D)	
Excédent de financement = (C+D) - (A+B)	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

76540 Code INSEE	SYNDICAT DEPART. ENERGIE DE S-M BUDGET SYNDICAT DEPART. ENERGIE	BP 2012
---------------------	--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 13/12
LIBELLE : PROGR RENF 2012 2014

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)		Restes à réaliser 2011 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)		
DEPENSES			A	0,00	7 299 775,16	B	7 299 775,16
4581	Travaux EP		0,00	317 576,23	317 576,23		
4581	Travaux FT		0,00	728 952,57	728 952,57		
2315	Travaux réseaux électriques		0,00	5 372 760,52	5 372 760,52		
2762	Autres immobilisations financières		0,00	880 485,84	880 485,84		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2011 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	0,00
			D
			4 513 386,61
1328	Subv FACE AB		0,00
2315	Récupération TVA		1 705 886,13
4582	Subvention SDE cable EP		0,00
4582	Part communales EP		880 485,84
4582	Part communales FT		265 531,96
4582	Part communales FT		0,00
27	Autres immos financières		52 044,27
2762	Créan./trans.droits à déd. TVA		0,00
			728 952,57
			880 485,84
			880 485,84

Besoin de financement = (A+B) - (C+D)	
Excédent de financement = (C+D) - (A+B)	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

76540 Code INSEE	SYNDICAT DEPART. ENERGIE DE S-M 76 BUDGET SYNDICAT DEPART. ENERGIE	BP	2012
---------------------	---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 14
LIBELLE : TX AMENAGEMENT RESEAUX

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)		Restes à réaliser 2011 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)		
DEPENSES			A	36 684,15	99 122,16	B	99 122,16
4581	Dépenses		36 684,15	80 000,00	80 000,00		
2762	Autres immobilisations financières			19 122,16	19 122,16		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2011 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	6 011,79
			D
			129 794,52
4582	Ticket d'accès		0,00
4582	Participation SDE		97 561,99
4582	Participation Collectivité Primaire		0,00
4582	Participation FACE		0,00
4582	Récupération TVA		19 122,16
27	Autres immos financières		6 011,79
2762	Créan./trans.droits à déd. TVA		13 110,37

Besoin de financement = (A+B) - (C+D)	
Excédent de financement = (C+D) - (A+B)	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

76540 Code INSEE	SYNDICAT DEPART. ENERGIE DE S-M 76 BUDGET SYNDICAT DEPART. ENERGIE	BP	2012
---------------------	---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 15
LIBELLE : TX INOPINES ECLAIRAGE PUBLIC

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Restes à réaliser 2011 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)
DEPENSES		A	16 203,41	B 65 000,00
4581	Dépenses	16 203,41	65 000,00	65 000,00
2762	Autres immobilisations financières		0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2011 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C 14 526,42	D 71 693,57
4582	Ticket d'accès		
4582	Participation SDE		39 302,27
4582	Participation Collectivité Primaire	14 526,42	32 391,30
4582	Participation FACE		0,00
4582	Récupération TVA		0,00
27	Autres immos financières		0,00
2762	Créan./trans.droits à déd. TVA		0,00

Besoin de financement = (A+B) - (C+D)	
Excédent de financement = (C+D) - (A+B)	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

76540 Code INSEE	SYNDICAT DEPART. ENERGIE DE S-M BUDGET SYNDICAT DEPART. ENERGIE	BP	2012
---------------------	--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 15/12
LIBELLE : PROGR ECLAIRAGE PUBLIC 2012 2014

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)		Restes à réaliser 2011 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	
DEPENSES			A	0,00	B	5 634 386,00
4581	Travaux EP		0,00	5 634 386,00		5 634 386,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2011 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	0,00
4582	Subvention SDE cable EP		0,00
4582	Part communales		0,00
			D
			5 634 386,00
			2 569 650,00
			3 064 736,00

Besoin de financement = (A+B) - (C+D)	
Excédent de financement = (C+D) - (A+B)	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

76540 Code INSEE	SYNDICAT DEPART. ENERGIE DE S-M 76 BUDGET SYNDICAT DEPART. ENERGIE	BP 2012
---------------------	---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 16
LIBELLE : TX COFFRET GAZ

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)		Restes à réaliser 2011 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	
DEPENSES			A 51 564,00	23 608,83	B 23 608,83	
4581	Dépenses		51 564,00	20 000,00	20 000,00	
2762	Autres immobilisations financières			3 608,83	3 608,83	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2011 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C 331,24	D 74 841,59
4582	Ticket d'accès	0,00	0,00
4582	Participation SDE		67 955,17
4582	Participation Collectivité Primaire	0,00	0,00
4582	Participation FACE	0,00	0,00
4582	Récupération TVA		3 608,83
27	Autres immos financières	331,24	3 277,59
2762	Créan./trans.droits à déd. TVA	331,24	3 277,59

Besoin de financement = (A+B) - (C+D)	
Excédent de financement = (C+D) - (A+B)	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

76540 Code INSEE	SYNDICAT DEPART. ENERGIE DE S-M BUDGET SYNDICAT DEPART. ENERGIE	BP 2012
---------------------	--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 17
LIBELLE : TX INOPINES DE TELECOMMUNICATION ELECTRONIQUE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Restes à réaliser 2011 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)
DEPENSES		A	31 018,61	B 80 000,00
4581	Dépenses	31 018,61	80 000,00	80 000,00
2762	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2011 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D 80 000,00
4582	Ticket d'accès		
4582	Participation SDE	0,00	0,00
4582	Participation Collectivité Primaire	45 019,95	80 000,00
4582	Participation FACE		
4582	Récupération TVA	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00
2762	Créan./trans.droits à déd. TVA	0,00	0,00

Besoin de financement = (A+B) - (C+D)	
Excédent de financement = (C+D) - (A+B)	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

76540 Code INSEE	SYNDICAT DEPART. ENERGIE DE S-M 76 BUDGET SYNDICAT DEPART. ENERGIE	BP	2012
---------------------	---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 18
LIBELLE : TX INOPINES EXTENSION

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)		Restes à réaliser 2011 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)		
DEPENSES			A	289 838,29	1 444 154,11	B	1 444 154,11
4581	Dépenses		289 838,29	1 200 000,00	1 200 000,00		
2762	Autres immobilisations financières			244 154,11	244 154,11		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2011 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	165 151,80
			D
4582	Participation erdf		0,00
4582	Participation SDE		718 030,97
4582	Participation Collectivité Primaire		117 653,21
4582	Participation FACE		0,00
4582	Récupération TVA		244 154,11
27	Autres immos financières		47 498,59
2762	Créan./trans.droits à déd. TVA		47 498,59
			1 568 840,60
			196 655,52
			196 655,52

Besoin de financement = (A+B) - (C+D)	
Excédent de financement = (C+D) - (A+B)	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

76540 Code INSEE	SYNDICAT DEPART. ENERGIE DE S-M BUDGET SYNDICAT DEPART. ENERGIE	BP 2012
---------------------	--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 18/12
LIBELLE : PROGR EXTENSION 2012 2014

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Restes à réaliser 2011 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)
DEPENSES		A	1 638 300,02	B 1 638 300,02
4581	Travaux EP	0,00	148 405,81	148 405,81
4581	Travaux FT	0,00	247 456,51	247 456,51
4581	Travaux GAZ	0,00	13 490,88	13 490,88
4581	Travaux AEP	0,00	8 509,54	8 509,54
2315	Travaux réseaux électriques	0,00	1 048 594,10	1 048 594,10
32	Autres immobilisations financières	0,00	171 843,18	171 843,18

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2011 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C 0,00	D 805 386,65
13248	Part tiers élect 5 %	0,00	43 837,55
2315	Récupération TVA	0,00	171 843,18
4582	Subvention SDE cable EP	0,00	117 086,55
4582	Part communales EP	0,00	31 319,26
4582	Part communales FT	0,00	247 456,51
4582	Part communales GAZ	0,00	13 490,88
4582	Part communales AEP	0,00	8 509,54
27	Autres immos financières	0,00	171 843,18
2762	Créan./trans.droits à déd. TVA	0,00	171 843,18

Besoin de financement = (A+B) - (C+D)	
Excédent de financement = (C+D) - (A+B)	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

76540 Code INSEE	SYNDICAT DEPART. ENERGIE DE S-M 76 BUDGET SYNDICAT DEPART. ENERGIE	BP	2012
---------------------	---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 19
LIBELLE : PROGR INOP SECUR

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)		Restes à réaliser 2011 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	
DEPENSES			A 137 047,84	527 810,56	B 527 810,56	
4581	Dépenses		137 047,84	434 195,44	434 195,44	
2762	Autres immobilisations financières			93 615,12	93 615,12	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2011 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C 111 540,45	D 553 317,95
4582	Participation cuivre	0,00	500,00
4582	Participation SDE		98 192,53
4582	Participation Collectivité Primaire	0,00	0,00
4582	Participation FACE	89 081,10	289 854,53
4582	Récupération TVA		93 615,12
27	Autres immos financières	22 459,35	71 155,77
2762	Créan./trans.droits à déd. TVA	22 459,35	71 155,77

Besoin de financement = (A+B) - (C+D)	
Excédent de financement = (C+D) - (A+B)	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

76540 Code INSEE	SYNDICAT DEPART. ENERGIE DE S-M BUDGET SYNDICAT DEPART. ENERGIE	BP 2012
---------------------	--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 20
LIBELLE : PROGR INOP SECUR S'

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)		Restes à réaliser 2011 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)		
DEPENSES			A	0,00	472 955,41	B	472 955,41
4581	Dépenses		0,00	406 361,11			406 361,11
2762	Autres immobilisations financières		0,00	66 594,30			66 594,30

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2011 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	0,00	D	472 955,41
4582	Participation cuivre		0,00		500,00
4582	Participation SDE		0,00		69 482,09
4582	Participation Collectivité Primaire		0,00		0,00
4582	Participation FACE		0,00		269 784,72
4582	Récupération TVA		0,00		66 594,30
27	Autres immos financières		0,00		66 594,30
2762	Créan./trans.droits à déd. TVA		0,00		66 594,30

Besoin de financement = (A+B) - (C+D)	
Excédent de financement = (C+D) - (A+B)	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

76540 Code INSEE	SYNDICAT DEPART. ENERGIE DE S-M BUDGET SYNDICAT DEPART. ENERGIE	BP	2012
---------------------	--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 21/12
LIBELLE : PROGR EFFACEMENT 2012 2014

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)		Restes à réaliser 2011 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)		
DEPENSES			A	0,00	18 557 446,05	B	18 557 446,05
4581	Travaux EP		0,00	946 655,50			946 655,50
4581	Travaux FT		0,00	5 012 320,72			5 012 320,72
2315	Travaux réseaux électriques		0,00	10 824 547,35			10 824 547,35
2762	Autres immobilisations financières		0,00	1 773 922,48			1 773 922,48

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2011 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	0,00	D	13 751 008,64
1328	Subv FACE C		0,00		1 224 000,00
1328	Subv ERDF ARTICLE 8		0,00		305 000,00
13248	Part tiers élect 30 %		0,00		2 715 187,46
2315	Récupération TVA		0,00		1 773 922,48
4582	Subvention SDE cable EP		0,00		554 062,59
4582	Part communales EP		0,00		392 592,91
4582	Part communales FT		0,00		5 012 320,72
27	Autres immos financières		0,00		1 773 922,48
2762	Créan./trans.droits à déd. TVA		0,00		1 773 922,48

Besoin de financement = (A+B) - (C+D)	
Excédent de financement = (C+D) - (A+B)	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

76540 Code INSEE	SYNDICAT DEPART. ENERGIE DE S-M BUDGET SYNDICAT DEPART. ENERGIE	BP 2012
---------------------	--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 22/12
LIBELLE : PROGR ECLAIRAGE PUBLIC MDE 2012 2014

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)		Restes à réaliser 2011 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	
DEPENSES			A	0,00	B	1 918 802,50
4581	Travaux EP		0,00	1 918 802,50		1 918 802,50

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2011 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D 1 918 802,50
4582	Subvention SDE cable EP		0,00 1 093 875,00
4582	Part communales		0,00 824 927,50

Besoin de financement = (A+B) - (C+D)	
Excédent de financement = (C+D) - (A+B)	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

76540 Code INSEE	SYNDICAT DEPART. ENERGIE DE S-M 76 BUDGET SYNDICAT DEPART. ENERGIE	BP 2012
---------------------	---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 310
LIBELLE : Prog FACE PRINCIPAL 2010

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2012	Restes à réaliser 2011 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)
DEPENSES			A	155 428,50	B
458	Investissement sous mandat	1 164 916,50	155 428,50		0,00
4581	dépenses (subv par mandat)	1 164 916,50	155 428,50		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2011 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
		155 428,50	0,00
458	Investissement sous mandat	155 428,50	0,00
4582	recettes (subv par mandat)	155 428,50	0

Besoin de financement = (A+B) - (C+D)	
Excédent de financement = (C+D) - (A+B)	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

76540 Code INSEE	SYNDICAT DEPART. ENERGIE DE S-M 76 BUDGET SYNDICAT DEPART. ENERGIE	BP	2012
---------------------	---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 311
LIBELLE : PROGRAMME 2011 FACE PRINCIPAL

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2012	Restes à réaliser 2011 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	
	DEPENSES	926 848,00	A	442 702,00	0,00	B
458	Investissement sous mandat	926 848,00		442 702,00	0,00	0,00
4581	dépenses (subv par mandat)	926 848,00		442 702,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2011 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	442 702,00	D	0,00
458	Investissement sous mandat		442 702,00		0,00
4582	recettes (subv par mandat)		442 702,00		0,00

Besoin de financement = (A+B) - (C+D)	
Excédent de financement = (C+D) - (A+B)	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

76540 Code INSEE	SYNDICAT DEPART. ENERGIE DE S-M 76 BUDGET SYNDICAT DEPART. ENERGIE	BP	2012
---------------------	---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 510
LIBELLE : PROG. 2010 FACE C

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2012	Restes à réaliser 2011 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	
DEPENSES		1 683 045,00	A 116 155,00	0,00	B	0,00
458	Investissement sous mandat	1 683 045,00	116 155,00	0,00		0,00
4581	dépenses (subv par mandat)	1 683 045,00	116 155,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2011 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C 185 380,00	D 0,00
458	Investissement sous mandat	185 380,00	0,00
4582	recettes (subv par mandat)	185 380,00	0,00

Besoin de financement = (A+B) - (C+D)	
Excédent de financement = (C+D) - (A+B)	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

76540 Code INSEE	SYNDICAT DEPART. ENERGIE DE S-M BUDGET SYNDICAT DEPART. ENERGIE	BP 2012
---------------------	--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 511
LIBELLE : PROG. 2011 FACE C

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2012	Restes à réaliser 2011 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)
DEPENSES		789 750,00	A 794 950,00	0,00	B 0,00
458	Investissement sous mandat	789 750,00	794 950,00	0,00	0,00
4581	dépenses (subv par mandat)	789 750,00	794 950,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2011 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C 794 950,00	D 0,00
458	Investissement sous mandat	794 950,00	0,00
4582	recettes (subv par mandat)	794 950,00	0,00

Besoin de financement = (A+B) - (C+D)	
Excédent de financement = (C+D) - (A+B)	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX GROUPEMENT DE COLLECTIVITES
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2012	Restes à réaliser 2011 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			A 0,00	27 400 362,01	B 27 400 362,01	B
204	Subventions d'équipement versées		0,00	27 400 362,01	27 400 362,01	
2041583	Prog Renf SDE 2010			2 030 837,69	2 030 837,69	
2041583	Prog Renf SDE 2011			1 801 801,45	1 801 801,45	
2041583	Prog Renf SDE 2012			265 531,96	265 531,96	
2041583	Prog Extension SDE 2012			117 086,55	117 086,55	
2041583	Prog Effacement et Extension SDE 2010			3 118 878,33	3 118 878,33	
2041583	Prog Effac et Ext SDE 2010 stock			8 088 225,22	8 088 225,22	
2041583	Prog Effacement et Extension SDE 2011			2 707 505,37	2 707 505,37	
2041583	Prog Eclairage Public SDE 2010			1 243 826,30	1 243 826,30	
2041583	Prog Eclairage Public SDE 2011			1 868 652,91	1 868 652,91	
2041583	Prog Eclairage Public SDE 2012			2 569 650,00	2 569 650,00	
2041583	Prog Effacement SDE 2012			554 062,59	554 062,59	
2041583	Prog Maitrise dem energie MDE 2012			1 093 875,00	1 093 875,00	
2041583	Inop.Tarif Jaune.Aménagement de réseaux.Encastrement coffret gaz			1 940 428,64	1 940 428,64	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2011 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	0,00	D	15 327 896,14	
28041	Subventions d'équipement aux organismes publics					15 327 896,14
28041583	Groupements de Collectivités					15 116 585,58
28041483	Groupements de Communes					211 310,56

Besoin de financement = (A+B) - (C+D)	
Excédent de financement = (C+D) - (A+B)	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A 1

A1- PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non Ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		33 278 011,27											33 278 011,27
Dépenses de l'exercice		33 278 011,27											33 278 011,27
011	Charges à caractère général	326 500,00											326 500,00
012	Charges de personnel	815 750,00											815 750,00
065	Charges de gestion	52 000,00											52 000,00
014	Atténuation de produit	930 000,00											930 000,00
66	Charges financières	823 100,00											823 100,00
68	Dotations aux amortissements	15 377 199,94											15 377 199,94
022	Dépenses imprévues	15 000,00											15 000,00
023	Virement de la section d'investissement	14 938 461,33											14 938 461,33
023	Opération d'ordre de transfert entre section												
Restes à réaliser-reports													0,00
RECETTES (3)		33 278 011,27											33 278 011,27
Recettes de l'exercice		22 220 000,00											22 220 000,00
70	Produit des services du domaine et ventes diverses	128 000,00											128 000,00
73	Impôts et taxes	17 700 000,00											17 700 000,00
75	Autres produits de gestion courante	4 085 500,00											4 085 500,00
013	Atténuation des charges	3 000,00											3 000,00
76	Produits financiers	301 500,00											301 500,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00											2 000,00
Restes à réaliser-reports		11 058 011,27											11 058 011,27
SOLDE		0,00											0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	

A1- PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non Ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		3 212 600,00									67 183 844,32		72 742 136,78
Dépenses de l'exercice		3 212 600,00									67 183 844,32		70 396 444,32
001	Déficit d'investissement reporté												
16	Emprunts et dettes assimilées	3 000 000,00											3 000 000,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00									3 576 467,53		3 577 467,53
020	Dépenses imprévues	15 000,00											15 000,00
21	Immobilisations corporelles	66 000,00											66 000,00
20	Immobilisations incorporelles	130 600,00											130 600,00
23	Immobilisations en cours	0,00									17 245 901,97		17 245 901,97
204	Subventions d'équipement versées										27 399 362,01		27 399 362,01
4581	Opération d'investissement sous mandat										18 962 112,81		18 962 112,81
Restes à réaliser-reports													2 345 692,46
RECETTES (3)		16 756 243,04									46 991 109,10		72 742 136,78
Recettes de l'exercice		16 756 243,04									46 991 109,10		63 747 352,14
001	Exédent d'investissement reporté												6 867 719,24
13	Subvention invest recues										5 993 911,14		5 993 911,14
27	Autres immobilisations financières	1 529 100,00									3 456 640,37		4 984 740,37
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00											0,00
19	Plus values de cession												
23	Immobilisation en cours										2 826 251,50		2 826 251,50
28	Amortissements des immobilisations	49 303,80									15 327 896,14		15 377 199,94
021	virement de section de fonctionnement	14 938 461,33											14 938 461,33
10	Dotations, fonds divers et réserves	239 377,91											239 377,91
4582	Opération d'investissement sous mandat										19 387 409,95		19 387 409,95
Restes à réaliser-reports													2 127 065,40

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS (1)

A2.1

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/2012	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL	14 785 000,00	6 733 468,33	1 763 324,66	234 752,83	1 528 571,83
<u>Après des organismes de droit privé (3)</u>	14 785 000,00	6 733 468,33	1 763 324,66	234 752,83	1 528 571,83
CAISSE EPARGNE ET PREVOYANCE	4 070 000,00	2 907 748,89	503 551,34	108 001,88	395 549,46
CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE	2 930 000,00	1 579 804,89	351 229,71	62 335,38	288 894,33
DEXIA CREDIT LOCAL	1 800 000,00	588 335,53	204 533,50	13 338,55	191 194,95
SOCIETE GENERALE	5 985 000,00	1 657 579,02	704 010,11	51 077,02	652 933,09
<u>Après des organismes de droit public (3)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (3)</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (CLTR, OCLT, PCTM,...), seules les opérations comptabilisées au compte 16441 « opérations afférentes à l'emprunt » doivent être inscrites.

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 ;

(3) A détailler en tant que de besoin selon la nature du prêteur.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

A2.4

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 01/01/2012) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/2012	Capital restant dû au 31/12/2012	Niveau du taux à la date de vote du budget (4)	Intérêts à payer de l'exercice (5)	% par type de taux selon le capital restant dû au 31/12/2012
Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat							
EMPRUNT 2005 / 188473	CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE	1 880 000,00	820 850,93	624 859,68	3,05	23 552,83	12,01%
EMPRUNT 2006 / 16651	SOCIETE GENERALE	1 685 000,00	923 601,21	752 868,04	5,01433	34 371,87	14,46%
EMPRUNT 2007 / 2070013200	CAISSE EPARGNE ET PREVOYANCE	2 058 000,00	1 341 255,76	1 141 517,95	4,44	57 359,01	21,93%
EMPRUNT 2008 / 335007	CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE	1 050 000,00	758 953,96	666 050,88	5,11	38 782,55	12,80%
EMPRUNT 2009 / A1409363	CAISSE EPARGNE ET PREVOYANCE	1 915 000,00	1 491 255,00	1 304 848,12	3,23	48 167,54	25,07%
EMPRUNT 2009 FLD / A14099L0	CAISSE EPARGNE ET PREVOYANCE	97 000,00	75 238,13	65 833,36	3,33	2 475,33	1,26%
TOTAL		8 685 000,00	5 411 154,99	4 555 976,03		204 709,13	87,53%
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat							
EMPRUNT 2002 / 14301/004/001	SOCIETE GENERALE	2 000 000,00	235 528,14	0,00	3,10516	5 404,47	0,00%
EMPRUNT 2003 / 14799 005-001	SOCIETE GENERALE	2 300 000,00	498 449,67	251 777,89	4,38538	11 300,68	4,84%
EMPRUNT 2004 / MON221842EUR/02	DEXIA CREDIT LOCAL	1 800 000,00	588 335,53	397 140,58	2,94037	13 338,55	7,63%
TOTAL		6 100 000,00	1 322 313,34	648 918,47		30 043,70	12,47%
Emprunts avec plusieurs tranches de taux (2)							
Emprunts avec options (3)							
TOTAL GENERAL		14 785 000,00	6 733 468,33	5 204 896,50		234 752,83	100%

(1) répartir les emprunts selon le type de taux au 1/01/N après opérations de couverture éventuelles.

(2) emprunts dont le passage d'un type d'indice à un autre est prédéterminé dans le contrat.

(3) emprunts offrant la possibilité de modifier les conditions financières en cours de contrat (passage d'un taux fixe à un taux indexé) ou changement du mode d'amortissement).

(4) indiquer le niveau du taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année précédente. Pour les emprunts à taux révisables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(5) il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.5

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2012	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil						Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		en (7) intérêts	en capital	
TOTAL GENERAL				14 785 000,00	6 733 468,33									234 752,83	1 528 571,83	89 249,64	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				14 785 000,00	6 733 468,33									234 752,83	1 528 571,83	89 249,64	
1641 Emprunts en euros				14 785 000,00	6 733 468,33									234 752,83	1 528 571,83	89 249,64	
EMPRUNT 2002 / 14301/004/001	2002	P	SOCIETE GENERALE	2 000 000,00	235 528,14	1	A	V	EURIBOR	3,10516	V	EURIBOR	3,10516	5 404,47	235 528,14	0,00	
EMPRUNT 2003 / 14799 005-001	2003	C	SOCIETE GENERALE	2 300 000,00	498 449,67	2	A	V		4,38538	V	EURIBOR	4,38538	11 300,68	246 671,78	2 029,44	
EMPRUNT 2004 / MON221842EUR/02	2004	P	DEXIA CREDIT LOCAL	1 800 000,00	588 335,53	3	A	V	EURIBOR	2,94037	V	EURIBOR	2,94037	13 338,55	191 194,95	0,00	
EMPRUNT 2005 / 188473	2005	S	CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE	1 880 000,00	820 850,93	4	S	F		3,05	F		3,05	23 552,83	195 991,25	2 435,22	
EMPRUNT 2006 / 16651	2006	S	SOCIETE GENERALE	1 685 000,00	923 601,21	5	S	F		5,01433	F		5,01433	34 371,87	170 733,17	4 241,16	
EMPRUNT 2007 / 2070013200	2007	S	CAISSE EPARGNE ET PREVOYANCE	2 058 000,00	1 341 255,76	6	S	F		4,44	F		4,44	57 359,01	199 737,81	7 180,15	
EMPRUNT 2008 / 335007	2008	C	CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE	1 050 000,00	758 953,96	7	A	F		5,11	F		5,11	38 782,55	92 903,08	30 158,97	
EMPRUNT 2009 / A1409363	2009	C	CAISSE EPARGNE ET PREVOYANCE	1 915 000,00	1 491 255,00	8	A	F		3,23	F		3,23	48 167,54	186 406,88	41 092,93	
EMPRUNT 2009 FLD / A14099L0	2009	C	CAISSE EPARGNE ET PREVOYANCE	97 000,00	75 238,13	6	A	F		3,33	F		3,33	2 475,33	9 404,77	2 111,77	

(1) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.

(2) indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.

(3) indiquer F pour taux fixe, R pour préfixé ou V pour post-fixé pour les taux variables.

(4) indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) taux annuel, tous frais compris.

(6) taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif.

(7) il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(8) s'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

76540 Code INSEE	SYNDICAT DEPART. ENERGIE DE S-M BUDGET SYNDICAT DEPART. ENERGIE	BP	2012
---------------------	--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

PROCEDURE	CHOIX DU COMITÉ SYNDICAL	Délibération du	
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321 du CGCT) :	31/07/1997	
	Biens ou catégories de biens amortis :	Durée :	
	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	31/07/1997
	2088 Autres immobilisations incorporelles	2	31/07/1997
	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	10	31/07/1997
	2182 Matériel de transport	5	31/07/1997
	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	2	31/07/1997
	2184 Mobilier	10	31/07/1997
2033 Frais d'insertion	1	16/03/2007	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2012	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°210	747,50	10	581,42	41,52	124,56
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°211	747,50	10	581,42	41,52	124,56
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°217 B	358,80	10	179,40	35,88	143,52
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°217 A	346,84	10	173,44	34,68	138,72
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°220	618,33	10	309,18	61,83	247,32
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°222	199,85	10	99,95	19,98	79,92
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°227	299,75	5	239,80	59,95	0,00
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°233	209,30	5	167,44	41,86	0,00
MATERIEL DE TRANSPORT	CLIO N°235	12 811,50	5	10 249,20	2 562,30	0,00
MATERIEL DE TRANSPORT	CITROEN C3 N°236	11 944,00	5	9 555,20	2 388,80	0,00
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU 238A B	2 498,73	10	749,64	249,87	1 499,22
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU 239	419,94	5	251,97	83,99	335,95
MATERIEL INFORMATIQUE	COPIEUR RICOH N°242	11 152,70	5	6 691,62	2 230,54	2 230,54
MATERIEL INFORMATIQUE	COPIEUR RICOH N°243	1 172,08	5	703,26	234,42	234,40
AMENAGEMENT CABLE	AMENAG CABLE N°244	6 829,16	10	2 048,76	682,92	4 097,48
MATERIEL INFORMATIQUE	TELEPHONES N°246	5 454,12	5	3 272,46	1 090,82	1 090,84
AMENAGEMENT CABLE	AMENAG CABLE N°247	167,08	10	50,10	16,70	100,28
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU 250	588,61	5	353,16	117,72	117,73
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°261	1 370,02	10	274,00	137,00	959,02
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°262	1 370,02	10	274,00	137,00	959,02
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°275	253,67	10	50,72	25,36	177,59
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°276	426,42	5	170,56	85,28	170,58
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°277	443,41	5	177,36	88,68	177,37
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°278	443,40	5	177,36	88,68	177,36
LOGICIEL INFORMATIQUE	LOGICIEL INFO N°281	184,18	2	92,00	92,18	0,00
LOGICIEL INFORMATIQUE	LOGICIEL INFO N°282	313,35	2	157,00	156,35	0,00
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°283	1 769,89	2	885,00	884,89	0,00
MATERIEL DE TRANSPORT	CL3 IM AH941HS N°284	12 078,50	5	2 416,00	2 416,00	7 246,50
MATERIEL DE TRANSPORT	CL3 IM AG896WD N°285	12 078,50	5	2 416,00	2 416,00	7 246,50
MATERIEL DE TRANSPORT	PASSERELLE GSM	840,79	10	84,00	84,00	672,79
LOGICIEL INFORMATIQUE	LOGICIEL INFO N°287	2 093,00	2	1 047,00	1 046,00	0,00
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°288	165,05	2	83,00	82,05	0,00
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°289	304,98	2	152,00	152,98	0,00
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°290	1 209,97	2	605,00	604,97	0,00
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°291	1 045,77	2	523,00	522,77	0,00
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°292	339,93	2	170,00	169,93	0,00
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°293	339,93	2	170,00	169,93	0,00
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°294	1 081,28	2	541,00	540,28	0,00
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°295	1 045,77	2	523,00	522,77	0,00
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°296	859,19	2	430,00	429,19	0,00
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°297	859,19	2	430,00	429,19	0,00
AMENAGEMENT CABLE	AMENAGEMENT CABLE	2 451,80	10	245,00	245,00	1 961,80
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°299	365,35	5	73,00	73,00	219,35
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°300	343,04	10	34,00	34,00	275,04
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°301	2 192,12	5	438,00	438,00	1 316,12
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°302	294,54	10	29,00	29,00	236,54
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°303	378,82	5	76,00	76,00	226,82
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°304	414,64	5	83,00	83,00	248,64
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°305	3 012,34	10	301,00	301,00	2 410,34
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°306	864,90	10	86,00	86,00	692,90
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°307	650,20	5	130,00	130,00	390,20
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°308	550,35	10	55,00	55,00	440,35
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°309	1 345,07	10	135,00	135,00	1 075,07
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°310	390,72	10	39,00	39,00	312,72
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°311	2 602,50	2	1 301,00	1 301,50	0,00
LOGICIEL INFORMATIQUE	LOGICIEL INFO N°312	200,93	2	100,00	100,93	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2012	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner
LOGICIEL INFORMATIQUE	LOGICIEL INFO N°313	782,18	2	391,00	391,18	0,00
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°314	580,42	2	290,00	290,42	0,00
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°315	580,42	2	290,00	290,42	0,00
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°316	580,42	2	290,00	290,42	0,00
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°317	162,38	2	81,00	81,38	0,00
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°318	162,38	2	81,00	81,38	0,00
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°319	804,23	2	402,00	402,23	0,00
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°320	371,25	2	186,00	185,25	0,00
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°321	130,61	10	13,00	13,00	104,61
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°322	211,57	10	21,00	21,00	169,57
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°323	278,79	10	28,00	28,00	222,79
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°324	118,16	10	12,00	12,00	94,16
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°325	186,70	10	19,00	19,00	148,70
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°326	59,20	10	6,00	6,00	47,20
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°327	101,90	10	10,00	10,00	81,90
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°328	50,23	10	5,00	5,00	40,23
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°329	164,22	10	16,00	16,00	132,22
MATERIEL DE TRANSPORT	CL3 IM AX436CB N°330	11 593,50	5	2 319,00	2 319,00	6 955,50
MATERIEL DE TRANSPORT	CL3 IM AX568MH N°331	11 593,50	5	2 319,00	2 319,00	6 955,50
AMENAGEMENT SOL	AMENAGEMENT SOL	24 622,51	10	2 462,00	2 462,00	19 698,51
MATERIEL DE TRANSPORT	CL3 IM AZ447EW N°333	11 593,50	5	2 319,00	2 319,00	6 955,50
MATERIEL TECHNIQUE	ODOMETRES N°334	502,32	2	251,00	251,32	0,00
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°335	1 327,56	5	266,00	266,00	795,56
LOGICIEL INFORMATIQUE	LOGICIEL INFO N°336	2 224,56	2	1 112,00	1 112,56	0,00
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°337	419,80	5	84,00	84,00	251,80
LOGICIEL INFORMATIQUE	LOGICIEL INFO N°338	773,38	2	387,00	386,38	0,00
LOGICIEL INFORMATIQUE	LOGICIEL INFO N°339	4 066,40	2	2 033,00	2 033,00	0,40
FRAIS INSERTION	FRAIS INSERTION	83,72	1	0,00	83,72	0,00
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°340	239,01	2	0,00	120,00	119,01
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°342	307,37	10	0,00	31,00	276,37
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°341	452,09	10	0,00	45,00	407,09
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°343	415,04	2	0,00	208,00	207,04
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°344	415,04	2	0,00	208,00	207,04
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°345	2 316,34	10	0,00	232,00	2 084,34
FRAIS INSERTION	FRAIS INSERTION	1 731,81	1	0,00	1 731,81	0,00
FRAIS INSERTION	FRAIS INSERTION	83,72	1	0,00	83,72	0,00
MATERIEL DE TRANSPORT	scenic IM BT666ZD N°346	19 300,00	5	0,00	3 860,00	15 440,00
MATERIEL DE TRANSPORT	CLIO IM BV368WD N°346	13 007,50	5	0,00	2 602,00	10 405,50

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

A6.1 DETAIL DES DEPENSES

Art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2011 (3)	Proposition nouvelle	Vote (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		1 722 400,00	0,00	3 016 000,00	I 3 016 000,00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C		1 722 400,00	0,00	3 016 000,00	II 3 016 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	1 706 000,00	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00
1641	Emprunts en euros	1 706 000,00	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		16 400,00	0,00	16 000,00	16 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves				
27	Autres immobilisations financières	1 400,00	0,00	1 000,00	1 000,00
274	Prêts		0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	1 400,00	0,00	1 000,00	1 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	15 000,00		15 000,00	15 000,00

	Op. de l'exercice I	Solde d'exécution D001 (3)	CUMUL IV
Dépenses	3 016 000,00	D001 0,00	3 016 000,00

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses

Art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2011 (3)	Proposition nouvelle	Vote (2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur liane de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent ou si reprise anticipée des résultats. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

A6.2 DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2011 (3)	Proposition nouvelle	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		35 857 650,51	120 827,16	35 321 152,49	35 321 152,49
Ressources propres externes (a) (3)		4 903,55	0,00	20 750,85	20 750,85
10222	F.C.T.V.A. (4)	4 903,55	0,00	20 750,85	20 750,85
Autres recettes financières (b)		2 478 483,80	120 827,16	4 984 740,37	4 984 740,37
274	Prêts	1 705 000,00	0,00	1 529 000,00	1 529 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés		0,00	100,00	100,00
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.	773 483,80	120 827,16	3 455 640,37	3 455 640,37
Transferts entre sections (c)		14 814 403,67		15 377 199,94	15 377 199,94
28033	Amortissement de frais d'insertion	2 080,25		1 899,25	1 899,25
280414	Autres communes - Projets d'infrastructures d'intérêt	409 979,11		211 310,56	211 310,56
280415	Autres groupements-Projets d'infrastructures d'intérêt	14 348 414,99		15 116 585,58	15 116 585,58
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, m	9 301,19		5 318,98	5 318,98
28088	Autres immobilisations incorporelles	1 190,02		0,00	0,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	1 399,12		950,94	950,94
28182	Matériel de transport	16 740,10		23 202,10	23 202,10
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	19 193,98		11 666,72	11 666,72
28184	Mobilier	3 313,91		3 474,81	3 474,81
28188	Autres immobilisations corporelles	2 791,00		2 791,00	2 791,00
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	18 559 859,49		14 938 461,33	14 938 461,33

	Opérations de l'exercice III	Solde d'exécution R001 (3)	Affectation R1068 (3)	CUMUL V
Recettes	35 321 152,49	6 867 719,24	218 627,06	42 407 498,79

	Montant
Dépenses financières	IV 3 016 000,00
Recettes financières	V 42 407 498,79
Solde (recettes - dépenses)	VI = V - IV (5) + 39 391 498,79
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (C/2763) et charges transférées (D) (6) (7)	VI + c/2763 + D (5) + 39 391 498,79
Résultat hors charges transférées	V - (II+D001) 39 391 498,79

Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166)

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2011 (3)	Proposition nouvelle	Vote (2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) A n'inscrire que si le compte administratif est voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

(4) Hors comptes 10229, 10259 et 1068.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

(7) Il s'agit des dépenses réelles au compte 2763.

76540 Code INSEE	SYNDICAT DEPART. ENERGIE DE S-M BUDGET SYNDICAT DEPART. ENERGIE	BP	2012
---------------------	--	----	------

IV - VOTE DU BUDGET	IV
CHAPITRE D'OPERATION POUR COMPTE DE TIERS (1)	A9

Date de la délibération : 05 mars 2010

Intitulé de l'opération : FACE PRINCIPAL 2010							
DEPENSES 4581310				RECETTES 4582310			
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire	Restes à réaliser 2011(3)	Exercice 2012	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire	Restes à réaliser 2011 (3)	Exercice 2012
FACE PRINCIPAL 2010		155 428,50 €	0,00 €	FACE PRINCIPAL 2010		155 428,50 €	0,00 €

Date de la délibération : 05 mars 2010

Intitulé de l'opération : FACE C 2010							
DEPENSES 4581510				RECETTES 4582510			
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire	Restes à réaliser 2011 (3)	Exercice 2012	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire	Restes à réaliser 2011 (3)	Exercice 2012
FACE C 2010		116 155,00 €	0,00 €	FACE C 2010		185 380,00 €	0,00 €

Date de la délibération : 30 mars 2012

Intitulé de l'opération : INOPINES DE RENFORCEMENT							
DEPENSES 458113				RECETTES 458213			
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire	Restes à réaliser 2011 (3)	Exercice 2012	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire	Restes à réaliser 2011 (3)	Exercice 2012
INOPINES DE RENF		188 044,71 €	700 000,00 €	INOPINES DE RENF	SDE	0,00 €	163 104,77 €
					FACE	122 229,06 €	457 178,47 €
					TVA	0,00 €	145 532,41 €

Date de la délibération : 30 mars 2012

Intitulé de l'opération : INOPINES DE SECURISATION							
DEPENSES 458119				RECETTES 458219			
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire	Restes à réaliser 2011 (3)	Exercice 2012	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire	Restes à réaliser 2011(3)	Exercice 2012
INOPINES DE SECUR		137 047,84 €	434 195,44 €	INOPINES DE SECUR	SDE	0,00 €	98 192,53 €
					FACE	89 081,10 €	289 854,53 €
					CUIVRE	0,00 €	500,00 €
					TVA	0,00 €	93 615,12 €

76540
Code INSEE

SYNDICAT DEPART. ENERGIE DE S-M
BUDGET SYNDICAT DEPART. ENERGIE

BP

2012

IV - VOTE DU BUDGET

IV

CHAPITRE D'OPERATION POUR COMPTE DE TIERS (1)

A9

Date de la délibération : 11 mars 2011

Intitulé de l'opération : FACE PRINCIPAL 2011							
DEPENSES 4581311				RECETTES 4582311			
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire	Restes à réaliser 2011(3)	Exercice 2012	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire	Restes à réaliser 2011 (3)	Exercice 2012
FACE PRINCIPAL 2011		442 702,00 €	0,00 €	FACE PRINCIPAL 2011		442 702,00 €	0,00 €

Date de la délibération : 11 mars 2011

Intitulé de l'opération : FACE C 2011							
DEPENSES 4581511				RECETTES 4582511			
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire	Restes à réaliser 2011 (3)	Exercice 2012	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire	Restes à réaliser 2011 (3)	Exercice 2012
FACE C 2011		794 950,00 €	0,00 €	FACE C 2011		794 950,00 €	0,00 €

Date de la délibération : 30 mars 2012

Intitulé de l'opération : PROGR RENF 2012 2014							
DEPENSES 45811312				RECETTES 45821312			
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire	Restes à réaliser 2011 (3)	Exercice 2012	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire	Restes à réaliser 2011 (3)	Exercice 2012
RENF 2012/2014 EP		0,00 €	317 576,23 €	SDE		0,00 €	265 531,96 €
RENF 2012/2014 FT		0,00 €	728 952,57 €	COLLE EP		0,00 €	52 044,27 €
				COLLE FT		0,00 €	728 952,57 €

Date de la délibération : 30 mars 2012

Intitulé de l'opération : PROGR EXT 2012 2014							
DEPENSES 45811812				RECETTES 45821812			
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire	Restes à réaliser 2010 (3)	Exercice 2011	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire	Restes à réaliser 2010 (3)	Exercice 2011
EXT 2012/2014 EP		0,00 €	148 405,81 €	SDE		0,00 €	117 086,55 €
EXT 2012/2014 FT		0,00 €	247 456,51 €	COLLE EP		0,00 €	31 319,26 €
EXT 2012/2014 GAZ		0,00 €	13 490,88 €	COLLE FT		0,00 €	247 456,51 €
EXT 2012/2014 AEP		0,00 €	8 509,54 €	COLLE GAZ		0,00 €	13 490,88 €
				48 COLLE AEP		0,00 €	8 509,54 €

76540 Code INSEE	SYNDICAT DEPART. ENERGIE DE S-M BUDGET SYNDICAT DEPART. ENERGIE	BP	2012
---------------------	--	----	------

IV - VOTE DU BUDGET	IV
CHAPITRE D'OPERATION POUR COMPTE DE TIERS (1)	A9

Date de la délibération : 30 mars 2012

Intitulé de l'opération : INOPINES D'EXTENSION							
DEPENSES 458118				RECETTES 458218			
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire	Restes à réaliser 2011 (3)	Exercice 2012	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire	Restes à réaliser 2011 (3)	Exercice 2012
INOPINES D'EXTENSION		289 838,29 €	1 200 000,00 €	ERDF			40 000,00 €
				SDE		0,00 €	718 030,97 €
				COLLE		117 653,21 €	370 000,00 €
				TVA		0,00 €	244 154,11 €

Date de la délibération : 30 mars 2012

Intitulé de l'opération : AMENAGEMENT DE RESEAUX							
DEPENSES 458114				RECETTES 458214			
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire	Restes à réaliser 2011 (3)	Exercice 2012	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire	Restes à réaliser 2011 (3)	Exercice 2012
AMENAGEMENT RES		36 684,15 €	80 000,00 €	SDE			97 561,99 €
				TVA		0,00 €	19 122,16 €

Date de la délibération : 30 mars 2012

Intitulé de l'opération : TARIF JAUNE							
DEPENSES 458112				RECETTES 458212			
ENSES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire	Restes à réaliser 2011 (3)	Exercice 2012	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire	Restes à réaliser 2011 (3)	Exercice 2012
TARIF JAUNE		83 655,95 €	1 000 000,00 €	TICKET ACCES		39 268,00 €	180 000,00 €
				SDE		0,00 €	686 798,85 €
				TVA		0,00 €	177 589,10 €

Date de la délibération : 30 mars 2012

Intitulé de l'opération : ENCASTREMENT COFFRETS GAZ							
DEPENSES 458116				RECETTES 458216			
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire	Restes à réaliser 2011 (3)	Exercice 2012	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire	Restes à réaliser 2011 (3)	Exercice 2012
ENCAST COFFRET GAZ		51 564,00 €	20 000,00 €	SDE	0,00 €	0,00 €	67 955,17 €
				TVA	0,00 €	0,00 €	3 608,83 €

76540
Code INSEESYNDICAT DEPART. ENERGIE DE S-M
BUDGET SYNDICAT DEPART. ENERGIE

BP

2012

IV - VOTE DU BUDGET

IV

CHAPITRE D'OPERATION POUR COMPTE DE TIERS (1)

A9

Date de la délibération : 30 mars 2012

Intitulé de l'opération : PROG EFF 2012 2014							
DEPENSES 45812112				RECETTES 45822112			
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire	Restes à réaliser 2011(3)	Exercice 2012	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire	Restes à réaliser 2011 (3)	Exercice 2012
EFF 2012/2014 EP		0,00 €	946 655,50 €	SDE		0,00 €	554 062,59 €
EFF 2012/2014 FT		0,00 €	5 012 320,72 €	COLLE EP		0,00 €	392 592,91 €
				COLLE FT		0,00 €	5 012 320,72 €

Date de la délibération : 30 mars 2012

Intitulé de l'opération : PROG EP 2012 2014							
DEPENSES 45811512				RECETTES 45821512			
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire	Restes à réaliser 2011 (3)	Exercice 2012	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire	Restes à réaliser 2011 (3)	Exercice 2012
EP 2012/2014		0,00 €	5 634 386,00 €	SDE		0,00 €	2 569 650,00 €
				COLLE EP		0,00 €	3 064 736,00 €

Date de la délibération : 30 mars 2012

Intitu Je l'opération : PROG MDE 2012 2014							
DEPENSES 45812212				RECETTES 45822212			
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire	Restes à réaliser 2011 (3)	Exercice 2012	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire	Restes à réaliser 2011 (3)	Exercice 2012
MDE 2012/2014		0,00 €	1 918 802,50 €	SDE		0,00 €	1 093 875,00 €
				COLLE EP		0,00 €	824 927,50 €

76540
Code INSEESYNDICAT DEPART. ENERGIE DE S-M
BUDGET SYNDICAT DEPART. ENERGIE

BP

2012

IV - VOTE DU BUDGET

IV

CHAPITRE D'OPERATION POUR COMPTE DE TIERS (1)

A9

Intitulé de l'opération : INOPINES D'ECLAIRAGE PUBLIC MDE

DEPENSES 458115				RECETTES 458215			
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire	Restes à réaliser 2011 (3)	Exercice 2012	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire	Restes à réaliser 2011 (3)	Exercice 2012
INOP ECLAIRAGE PUBLIC		16 203,41 €	65 000,00 €	SDE	0,00 €	0,00 €	39 302,27 €
				COLLE	0,00 €	14 526,42 €	32 391,30 €

Date de la délibération : 30 mars 2012

Intitulé de l'opération : INOPINES DE TELECOMMUNICATION ELECTRONIQUE

DEPENSES 458117				RECETTES 458217			
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire	Restes à réaliser 2011 (3)	Exercice 2012	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire	Restes à réaliser 2011 (3)	Exercice 2012
INOP TELECOM ELECTRO		31 018,61 €	80 000,00 €	INOP TELECOM ELECTRO	0,00 €	45 019,95 €	80 000,00 €

Date de la délibération : 30 mars 2012

Intitulé de l'opération : INOPINES DE SECURISATION S'

DEPENSES 458120				RECETTES 458220			
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire	Restes à réaliser 2011 (3)	Exercice 2012	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire	Restes à réaliser 2011 (3)	Exercice 2012
INOP SECUR S'		0,00 €	406 361,11 €	CUIVRE		0,00 €	500,00 €
				SDE		0,00 €	69 482,09 €
				FACE		0,00 €	269 784,72 €
				TVA		0,00 €	66 594,30 €

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) ensemble des réalisations connues à la date de vote (hors restes à réalisés)

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.6

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
4581	311	Travaux de renforcement	S.I.E.R AUMALE BLANGY NEUFCHATEL	EPCI	363 935,00 €
4581	311	Travaux de renforcement	S.I.E.R.G DE B.L.N	EPCI	316 290,00 €
4581	311	Travaux de renforcement	S.I.E.R.G BOLBEC LILLEBONNE	EPCI	390 156,00 €
4581	311	Travaux de renforcement	S.I.E.R.G BOOS	EPCI	88 920,00 €
4581	311	Travaux de renforcement	S.I.E.R.G BROTONNE	EPCI	91 731,91 €
4581	311	Travaux de renforcement	S.I.E.R.G BUCHY	EPCI	179 332,40 €
4581	311	Travaux de renforcement	S.M.E.R.G CANY VALMONT	EPCI	559 572,51 €
4581	311	Travaux de renforcement	S.I.E.R.G CAUDEBEC EN CX	EPCI	296 478,00 €
4581	311	Travaux de renforcement	S.I.E.R.G DARNETAL	EPCI	123 500,00 €
4581	311	Travaux de renforcement	S.M.E.R.G DE D.O.F	EPCI	204 735,32 €
4581	311	Travaux de renforcement	S.M.E.R.G D'ENVERMEU	EPCI	204 811,75 €
4581	311	Travaux de renforcement	S.M.E. D'EU	EPCI	320 652,17 €
4581	311	Travaux de renforcement	S.I.E.R.G DE FECAMP	EPCI	215 150,00 €
4581	311	Travaux de renforcement	S.I.E DE FONTAINE LE BOURG	EPCI	178 879,67 €
4581	311	Travaux de renforcement	S.I.E.R.G DE FORGES LES EAUX	EPCI	105 950,00 €
4581	311	Travaux de renforcement	S.I.E.R.G DE GODERVILLE CRIQUETOT	EPCI	455 877,50 €
4581	311	Travaux de renforcement	S.I.E.R.G DE GOURNAY	EPCI	89 050,00 €
4581	311	Travaux de renforcement	S.I.E.R.G DE LONGUEVILLE	EPCI	179 660,00 €
4581	311	Travaux de renforcement	S.I.E.R.G DE MONTIVILLIERS	EPCI	130 936,00 €
4581	311	Travaux de renforcement	S.I.E.R D'OFFRANVILLE	EPCI	143 325,00 €
4581	311	Travaux de renforcement	S.I.E.R.G DE PAVILLY	EPCI	63 424,99 €
4581	311	Travaux de renforcement	S.I.E.R.G DE ST ROMAIN DE COLBOSC	EPCI	54 255,50 €
4581	311	Travaux de renforcement	S.I.E DE TOTES	EPCI	284 654,50 €
4581	311	Travaux de renforcement	S.I.E.R.G. DE YERVILLE	EPCI	35 044,41 €
4581	311	Travaux de renforcement	S.M.E.R.G DE D.O.F	EPCI	28 000,00 €
4581	311	Travaux de renforcement	COMMUNE D'ENVERMEU	EPCI	14 023,51 €
4581	511	Travaux d'effacement	S.I.E.R.G D'ARGUEIL	EPCI	385 000,00 €
4581	511	Travaux d'effacement	S.I.E.R AUMALE BLANGY NEUFCHATEL	EPCI	210 000,00 €
4581	511	Travaux d'effacement	S.I.E.R.G DE B.L.N	EPCI	533 820,00 €
4581	511	Travaux d'effacement	S.I.E.R.G BOLBEC LILLEBONNE	EPCI	477 750,00 €
4581	511	Travaux d'effacement	S.I.E.R.G BOOS	EPCI	178 500,00 €
4581	511	Travaux d'effacement	S.I.E.R.G BOUCLE D'ANNEVILLE	EPCI	126 000,00 €
4581	511	Travaux d'effacement	S.I.E.R.G BROTONNE	EPCI	104 300,00 €
4581	511	Travaux d'effacement	S.I.E.R.G BUCHY	EPCI	161 000,00 €
4581	511	Travaux d'effacement	S.M.E.R.G CANY VALMONT	EPCI	266 000,00 €
4581	511	Travaux d'effacement	S.I.E.R.G CAUDEBEC EN CX	EPCI	171 150,00 €
4581	511	Travaux d'effacement	S.I.E.R.G CLEON	EPCI	301 000,00 €
4581	511	Travaux d'effacement	S.I.E.R.G DARNETAL	EPCI	574 000,00 €
4581	511	Travaux d'effacement	S.M.E DIEPPE	EPCI	212 100,00 €
4581	511	Travaux d'effacement	S.M.E.R.G DE D.O.F	EPCI	709 800,00 €
4581	511	Travaux d'effacement	S.I.E.R.G DE DUCLAIR	EPCI	415 800,00 €
4581	511	Travaux d'effacement	S.M.E.R.G D'ENVERMEU	EPCI	364 000,00 €
4581	511	Travaux d'effacement	S.M.E. D'EU	EPCI	511 000,00 €
4581	511	Travaux d'effacement	S.I.E.R.G DE FECAMP	EPCI	645 610,00 €
4581	511	Travaux d'effacement	S.I.E DE FONTAINE LE BOURG	EPCI	658 000,00 €
4581	511	Travaux d'effacement	S.M.E.R.G FONTAINE LE DUN	EPCI	336 000,00 €
4581	511	Travaux d'effacement	S.I.E.R.G FORGES LES EAUX	EPCI	700 000,00 €
4581	511	Travaux d'effacement	S.I.E.R.G DE GODERVILLE CRIQUETOT	EPCI	364 000,00 €
4581	511	Travaux d'effacement	S.I.E.R.G DE GOURNAY	EPCI	203 700,00 €
4581	511	Travaux d'effacement	S.I.E.R.G DE LONGUEVILLE	EPCI	245 000,00 €
4581	511	Travaux d'effacement	S.I.E.R.G DE MONTIVILLIERS	EPCI	616 000,00 €
4581	511	Travaux d'effacement	S.I.E.R D'OFFRANVILLE	EPCI	724 500,00 €
4581	511	Travaux d'effacement	S.I.E.R.G DE PAVILLY	EPCI	210 000,00 €

4581	511	Travaux d'effacement	S.I.E DE ROUMARE ET DE LA FORET VE	EPCI	126 000,00 €
4581	511	Travaux d'effacement	S.I.E.R.G DE ST ROMAIN DE COLBOSC	EPCI	462 000,00 €
4581	511	Travaux d'effacement	S.I.E DE TOTES	EPCI	105 000,00 €
4581	511	Travaux d'effacement	S.I.E.R.G. DE YERVILLE	EPCI	101 500,00 €
4581	511	Travaux d'effacement	CC COTE D'ALBATRE	CC	528 150,00 €
4581	511	Travaux d'effacement	S.I.E.R.G BOOS	EPCI	13 427,09 €
4581	511	Travaux d'effacement	S.I.E.R.G BOOS	EPCI	25 200,00 €
4581	511	Travaux d'effacement	S.I.E.R.G BUCHY	EPCI	155 149,16 €
4581	511	Travaux d'effacement	S.I.E.R.G DE DUCLAIR	EPCI	36 342,00 €
4581	511	Travaux d'effacement	S.I.E.R.G DE FECAMP	EPCI	63 750,00 €
4581	511	Travaux d'effacement	S.M.E.R.G FONTAINE LE DUN	EPCI	60 000,00 €
4581	511	Travaux d'effacement	S.I.E.R.G DE LONGUEVILLE	EPCI	19 320,00 €
4581	511	Travaux d'effacement	S.I.E.R D'OFFRANVILLE	EPCI	75 540,43 €
4581	511	Travaux d'effacement	S.I.E DE TOTES	EPCI	211 800,00 €
4581	511	Travaux d'effacement	S.I.E.R.G. DE YERVILLE	EPCI	17 832,00 €
4581	511	Travaux d'effacement	COMMUNE DE BRACHY	CMNE	68 040,00 €
4581	511	Travaux d'effacement	COMMUNE D'ENVERMEU	CMNE	59 570,00 €
4581	511	Travaux d'effacement	COMMUNE DE LUNERAY	CMNE	97 160,00 €
4581	511	Travaux d'effacement	COMMUNE D'OUVILLE LA RIVIERE	CMNE	78 750,00 €
4581	511	Travaux d'effacement	COMMUNE DE ST NICOLAS D'ALIERMON	CMNE	219 800,00 €

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention ;

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention ;

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

N° de l'intitulé de l'AP	Montant des Autorisation de Programme			Montant des CP					Total cumulé des CP (toutes les délibérations y compris 2012)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement 2011	Révision de l'exercice au BP 2012	Total cumulé des AP (toutes les délibérations y compris 2012)	Crédits de paiements antérieurs (réalisations cumulées au 31/12/2011)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2012	Restes à financer de l'exercice en 2013	Restes à financer de l'exercice en 2014	Restes à financer (exercices au delà de 2014)	
31012-renfo[2010-12]	10 094 022,26 €	-32 108,74 €	10 061 913,52 €	8 031 075,83 €	2 030 837,69 €				10 061 913,52 €
51012-eff [2010-12]	7 238 298,10 €	-456 576,86 €	6 781 721,24 €	3 662 842,91 €	3 118 878,33 €				6 781 721,24 €
61012-ep [2010-12]	4 617 400,86 €	-23 217,33 €	4 594 183,53 €	3 350 357,23 €	1 243 826,30 €				4 594 183,53 €
31113-Renfo [2011-13]	5 968 569,60 €	-34 680,84 €	5 933 888,76 €	2 330 285,86 €	1 801 801,45 €	1 801 801,45 €			5 933 888,76 €
51113-Eff [2011-13]	7 778 253,61 €	-799 585,52 €	6 978 668,09 €	1 563 657,36 €	2 707 505,37 €	2 707 505,37 €			6 978 668,09 €
61113-Ep [2011-13]	5 115 474,15 €	-90 236,61 €	5 025 237,54 €	1 287 931,73 €	1 868 652,91 €	1 868 652,91 €			5 025 237,54 €
Renfo [2012-14] cable ep			531 063,93 €	- €	265 531,96 €	238 978,77 €	26 553,20 €		531 063,93 €
Renfo [2012-14] elec			5 572 777,11 €		2 786 388,56 €	2 507 749,70 €	278 638,86 €		5 572 777,11 €
Renfo [2012-14] cable ep			234 173,10 €	- €	117 086,55 €	105 377,90 €	11 708,66 €		234 173,10 €
Renfo [2012-14] elec			1 665 826,74 €		832 913,37 €	749 622,03 €	83 291,34 €		1 665 826,74 €
Effacement [2012-14] cab			1 108 125,17 €	- €	554 062,59 €	498 656,33 €	55 406,25 €		1 108 125,17 €
Effacement [2012-14] elec			9 612 874,83 €		4 806 437,41 €	4 325 793,67 €	480 643,75 €		9 612 874,83 €
61114-Ep [2012-14]			5 139 300,00 €	- €	2 569 650,00 €	2 312 685,00 €	256 965,00 €		5 139 300,00 €
MDE [2012-2014]			2 187 750,00 €	- €	1 093 875,00 €	984 487,50 €	109 387,50 €		2 187 750,00 €
total	40 812 018,58 €	-1 436 405,90 €	65 427 503,56 €	20 226 150,92 €	25 797 447,48 €	18 101 310,62 €	1 302 594,55 €		65 427 503,56 €
510-stock	9 262 057,83 €	-1 174 832,61 €	8 087 225,22 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

	2012	2013	2014	2015
reste N-1	6,8	8,1	1,7	1,7
nvx bp	28,9	26,2	26,2	26,2
total	35,7	34,3	27,9	27,9
inop	-1,9	-2	-2,1	-2,2
annulation CP	0	0,5	0,5	0,5
cp N-1	-12,7	-18,1	-11,6	-11,6
cp N	-13	-13	-13	-13
total	-27,6	-32,6	-26,2	-26,3
solde	8,1	1,7	1,7	1,6

IV - ANNEXES

IV

ETAT DU PERSONNEL

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
FILIERE ADMINISTRATIVE (2)		7	7	2
Rédacteur	B	1	1	0
Adjoint administratif de 1ère classe	C	1	1	0
Adjoint administratif de 2ème classe	C	5	5	2
FILIERE TECHNIQUE (3)		6	6	0
Directeur des Services Techniques	A	1	1	0
ingénieur informatique	A	1	1	0
Technicien principal 1ère classe	B	3	3	0
Technicien principal 2ème classe	B	1	1	0
Total général		13	13	2

^ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995

^ Catégories : A, B, ou C

IV - ANNEXES

IV

ETAT DU PERSONNEL

C1

AGENTS NON TITULAIRE (Emploi pourvu)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT (4)
			Indice	Euros	
Ingénieur	A	TECH		36 488,15	3-1
Adjoint administratif 2ème classe	B	TECH		10 095,40	3-1
Technicien	B	TECH		30 250,60	3-1
Technicien	B	TECH		32 924,93	3-1
Technicien	B	TECH		12 876,93	3-1
Total				122 636,01	

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

FIN : Financier

TECH : Technique et informatique (dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)

COM : Communication

S : Social (dont aide sociale)

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel (dont enseignement)

ANIM : Animation

RS : Restauration scolaire

ENT : Entretien

CAB : Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984)

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-1 : article 3, 1er alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...), ou pour faire face temporairement à la vacance d'un emploi

3-2 : article 3, 2ème alinéa : besoin saisonnier ou occasionnel

3-3 : article 3, 4ème alinéa : emplois permanents à temps non complet(-31H30) dans les communes de < 2000 habitants

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47

110 : article 110

A : autres (préciser)

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
 Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
02/01/2012	SIER et de GAZ de BOOS	Syndicat SIER et de GAZ de BOOS		108 570,00
02/01/2012	SIERG DE CANY-VALMONT	Syndicat SIERG DE CANY-VALMONT		9 000,00
02/01/2012	SIERG de FORGES LES EAUX	Syndicat SIERG de FORGES LES EAUX		131 910,00
03/01/2012	SIE ROUMARE ET FORET VERTE	Syndicat SIE ROUMARE ET FORET VERTE		2 400,00
11/01/2012	SIE DE TOTES	Syndicat SIE DE TOTES		13 600,00
17/01/2012	SME DE EU	Syndicat SME DE EU		273 512,00
30/01/2012	SIER de ST ROMAIN DE COLBOSC	Syndicat SIER de ST ROMAIN DE COLBOSC		33 600,00
30/01/2012	SIER et de GAZ BOLBEC LILLEBONNE	Syndicat SIER et de GAZ BOLBEC LILLEBONNE		30 400,00
30/01/2012	SIER et de GAZ d'AUMALE BLANGY NEUFCHATEL	Syndicat SIER et de GAZ d'AUMALE BLANGY NEUFCHATEL		74 330,00
30/01/2012	SIER et de GAZ d'AUMALE BLANGY NEUFCHATEL	Syndicat SIER et de GAZ d'AUMALE BLANGY NEUFCHATEL		69 916,00
30/01/2012	SIERG DE CANY-VALMONT	Syndicat SIERG DE CANY-VALMONT		69 000,00
04/02/2012	SIERG de LONGUEVILLE SUR SCIE	Syndicat SIERG de LONGUEVILLE SUR SCIE		7 200,00
26/03/2012	SIER de GAZ de BELLENCOMBRE LONDINIÈRES NEUFCHATEL	Syndicat SIER de GAZ de BELLENCOMBRE LONDINIÈRES NEUFCHATEL		30 017,77
30/03/2012	BACQUEVILLE EN CAUX	Commune BACQUEVILLE EN CAUX		16 200,00
30/03/2012	BACQUEVILLE EN CAUX	Commune BACQUEVILLE EN CAUX		3 600,00
30/03/2012	BRACHY	Commune BRACHY		15 600,00
30/03/2012	COTE D'ALBATRE	Syndicat COTE D'ALBATRE		81 000,00
30/03/2012	COTE D'ALBATRE	Syndicat COTE D'ALBATRE		60 000,00
30/03/2012	DAMPIERRE SAINT NICOLAS	Commune DAMPIERRE SAINT NICOLAS		10 500,00
30/03/2012	DAMPIERRE SAINT NICOLAS	Commune DAMPIERRE SAINT NICOLAS		2 160,00
30/03/2012	ENVERMEU	Commune ENVERMEU		19 500,00

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
 (2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
 Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
30/03/2012	ENVERMEU	Commune ENVERMEU		23 250,00
30/03/2012	ENVERMEU	Commune ENVERMEU		18 026,25
30/03/2012	LUNERAY	Commune LUNERAY		37 200,00
30/03/2012	LUNERAY	Commune LUNERAY		65 250,00
30/03/2012	OUVILLE LA RIVIERE	Commune OUVILLE LA RIVIERE		1 275,00
30/03/2012	OUVILLE LA RIVIERE	Commune OUVILLE LA RIVIERE		10 800,00
30/03/2012	SIE de FONTAINE LE BOURG	Syndicat SIE de FONTAINE LE BOURG		162 000,00
30/03/2012	SIE de FONTAINE LE BOURG	Syndicat SIE de FONTAINE LE BOURG		9 082,00
30/03/2012	SIE de FONTAINE LE BOURG	Syndicat SIE de FONTAINE LE BOURG		135 000,00
30/03/2012	SIE DE TOTES	Syndicat SIE DE TOTES		72 000,00
30/03/2012	SIE DE TOTES	Syndicat SIE DE TOTES		11 324,00
30/03/2012	SIE DE TOTES	Syndicat SIE DE TOTES		22 500,00
30/03/2012	SIE ROUMARE ET FORET VERTE	Syndicat SIE ROUMARE ET FORET VERTE		90 000,00
30/03/2012	SIE ROUMARE ET FORET VERTE	Syndicat SIE ROUMARE ET FORET VERTE		67 500,00
30/03/2012	SIER de GAZ de BELLENCOMBRE LONDINIERS NEUFCHATEL	Syndicat SIER de GAZ de BELLENCOMBRE LONDINIERS NEUFCHATEL		41 250,00
30/03/2012	SIER de GAZ de BELLENCOMBRE LONDINIERS NEUFCHATEL	Syndicat SIER de GAZ de BELLENCOMBRE LONDINIERS NEUFCHATEL		114 000,00
30/03/2012	SIER de ST ROMAIN DE COLBOSC	Syndicat SIER de ST ROMAIN DE COLBOSC		84 000,00
30/03/2012	SIER de ST ROMAIN DE COLBOSC	Syndicat SIER de ST ROMAIN DE COLBOSC		240 000,00
30/03/2012	SIER de ST ROMAIN DE COLBOSC	Syndicat SIER de ST ROMAIN DE COLBOSC		65 265,00
30/03/2012	SIER d'OFFRANVILLE	Syndicat SIER d'OFFRANVILLE		300 000,00
30/03/2012	SIER d'OFFRANVILLE	Syndicat SIER d'OFFRANVILLE		37 500,00
30/03/2012	SIER d'OFFRANVILLE	Syndicat SIER d'OFFRANVILLE		40 850,00
30/03/2012	SIER et de GAZ BOLBEC LILLEBONNE	Syndicat SIER et de GAZ BOLBEC LILLEBONNE		15 000,00
30/03/2012	SIER et de GAZ BOLBEC LILLEBONNE	Syndicat SIER et de GAZ BOLBEC LILLEBONNE		174 000,00
30/03/2012	SIER et de GAZ BOLBEC LILLEBONNE	Syndicat SIER et de GAZ BOLBEC LILLEBONNE		107 454,50
30/03/2012	SIER et de GAZ d'ARGUEIL	Syndicat SIER et de GAZ d'ARGUEIL		78 000,00
30/03/2012	SIER et de GAZ d'ARGUEIL	Syndicat SIER et de GAZ d'ARGUEIL		60 000,00
30/03/2012	SIER et de GAZ d'AUMAIE BLANGY NEUFCHATEL	Syndicat SIER et de GAZ d'AUMAIE BLANGY NEUFCHATEL		112 500,00
30/03/2012	SIER et de GAZ d'AUMAIE BLANGY NEUFCHATEL	Syndicat SIER et de GAZ d'AUMAIE BLANGY NEUFCHATEL		90 000,00

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
 Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
30/03/2012	SIER et de GAZ de BOOS	Syndicat SIER et de GAZ de BOOS		112 500,00
30/03/2012	SIER et de GAZ de BOOS	Syndicat SIER et de GAZ de BOOS		96 000,00
30/03/2012	SIER et de GAZ de BUCHY	Syndicat SIER et de GAZ de BUCHY		90 000,00
30/03/2012	SIER et de GAZ de BUCHY	Syndicat SIER et de GAZ de BUCHY		22 500,00
30/03/2012	SIER et GAZ BOUCLE D'ANNEVILLE	Syndicat SIER et GAZ BOUCLE D'ANNEVILLE		38 484,50
30/03/2012	SIER et GAZ BOUCLE D'ANNEVILLE	Syndicat SIER et GAZ BOUCLE D'ANNEVILLE		21 000,00
30/03/2012	SIER et GAZ BOUCLE D'ANNEVILLE	Syndicat SIER et GAZ BOUCLE D'ANNEVILLE		102 000,00
30/03/2012	SIER et GAZ de BROTONNE	Syndicat SIER et GAZ de BROTONNE		114 000,00
30/03/2012	SIER et GAZ de BROTONNE	Syndicat SIER et GAZ de BROTONNE		5 250,00
30/03/2012	SIERG DE CANY-VALMONT	Syndicat SIERG DE CANY-VALMONT		312 000,00
30/03/2012	SIERG DE CANY-VALMONT	Syndicat SIERG DE CANY-VALMONT		75 402,29
30/03/2012	SIERG DE CANY-VALMONT	Syndicat SIERG DE CANY-VALMONT		46 500,00
30/03/2012	SIERG de CAUDEBEC EN CAUX	Syndicat SIERG de CAUDEBEC EN CAUX		59 250,00
30/03/2012	SIERG de CAUDEBEC EN CAUX	Syndicat SIERG de CAUDEBEC EN CAUX		43 200,00
30/03/2012	SIERG de CLEON	Syndicat SIERG de CLEON		120 000,00
30/03/2012	SIERG de CLEON	Syndicat SIERG de CLEON		210 000,00
30/03/2012	SIERG de DARNETAL	Syndicat SIERG de DARNETAL		180 000,00
30/03/2012	SIERG de DARNETAL	Syndicat SIERG de DARNETAL		150 000,00
30/03/2012	SIERG de DUCLAIR VALLEE DE SEINE	Syndicat SIERG de DUCLAIR VALLEE DE SEINE		264 000,00
30/03/2012	SIERG de DUCLAIR VALLEE DE SEINE	Syndicat SIERG de DUCLAIR VALLEE DE SEINE		44 650,00
30/03/2012	SIERG de DUCLAIR VALLEE DE SEINE	Syndicat SIERG de DUCLAIR VALLEE DE SEINE		45 000,00
30/03/2012	SIERG DE FECAMP MUNICIPALE	Syndicat SIERG DE FECAMP MUNICIPALE		347 700,00
30/03/2012	SIERG DE FECAMP MUNICIPALE	Syndicat SIERG DE FECAMP MUNICIPALE		172 200,00
30/03/2012	SIERG DE FECAMP MUNICIPALE	Syndicat SIERG DE FECAMP MUNICIPALE		161 250,00
30/03/2012	SIERG de FORGES LES EAUX	Syndicat SIERG de FORGES LES EAUX		140 250,00
30/03/2012	SIERG de FORGES LES EAUX	Syndicat SIERG de FORGES LES EAUX		194 400,00
30/03/2012	SIERG DE GODERVILLE CRIQUETOT	Syndicat SIERG DE GODERVILLE CRIQUETOT		8 250,00

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
 Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
30/03/2012	SIERG DE GODERVILLE CRIQUETOT	Syndicat SIERG DE GODERVILLE CRIQUETOT		174 000,00
30/03/2012	SIERG DE GODERVILLE CRIQUETOT	Syndicat SIERG DE GODERVILLE CRIQUETOT		213 655,00
30/03/2012	SIERG de GOURNAY EN BRAY	Syndicat SIERG de GOURNAY EN BRAY		107 250,00
30/03/2012	SIERG de GOURNAY EN BRAY	Syndicat SIERG de GOURNAY EN BRAY		51 600,00
30/03/2012	SIERG de LONGUEVILLE SUR SCIE	Syndicat SIERG de LONGUEVILLE SUR SCIE		133 000,00
30/03/2012	SIERG de LONGUEVILLE SUR SCIE	Syndicat SIERG de LONGUEVILLE SUR SCIE		37 500,00
30/03/2012	SIERG de LONGUEVILLE SUR SCIE	Syndicat SIERG de LONGUEVILLE SUR SCIE		108 000,00
30/03/2012	SIERG DE MONTIVILLIERS	Syndicat SIERG DE MONTIVILLIERS		324 000,00
30/03/2012	SIERG DE MONTIVILLIERS	Syndicat SIERG DE MONTIVILLIERS		60 000,00
30/03/2012	SIERG DE MONTIVILLIERS	Syndicat SIERG DE MONTIVILLIERS		248 586,50
30/03/2012	SIERG DE PAVILLY	Syndicat SIERG DE PAVILLY		114 000,00
30/03/2012	SIERG DE PAVILLY	Syndicat SIERG DE PAVILLY		8 685,85
30/03/2012	SIERG DE PAVILLY	Syndicat SIERG DE PAVILLY		20 250,00
30/03/2012	SIERG de SAHURS	Syndicat SIERG de SAHURS		39 840,00
30/03/2012	SIERG de SAHURS	Syndicat SIERG de SAHURS		31 875,00
30/03/2012	SIERG de SAHURS	Syndicat SIERG de SAHURS		130 815,00
30/03/2012	SIERG DE YERVILLE	Syndicat SIERG DE YERVILLE		133 712,50
30/03/2012	SIERG DE YERVILLE	Syndicat SIERG DE YERVILLE		10 500,00
30/03/2012	SIERG DE YERVILLE	Syndicat SIERG DE YERVILLE		66 000,00
30/03/2012	SME de DIEPPE	Syndicat SME de DIEPPE		27 550,00
30/03/2012	SME de DIEPPE	Syndicat SME de DIEPPE		750,00
30/03/2012	SME de DIEPPE	Syndicat SME de DIEPPE		72 000,00
30/03/2012	SME DE EU	Syndicat SME DE EU		135 000,00
30/03/2012	SME DE EU	Syndicat SME DE EU		360 000,00
30/03/2012	SMERG d'ENVERMEU	Syndicat SMERG d'ENVERMEU		108 000,00
30/03/2012	SMERG d'ENVERMEU	Syndicat SMERG d'ENVERMEU		36 000,00
30/03/2012	SMERG d'ENVERMEU	Syndicat SMERG d'ENVERMEU		147 278,50
30/03/2012	SMERG DE FONTAINE LE DUN	Syndicat SMERG DE FONTAINE LE DUN		198 000,00
30/03/2012	SMERG DE FONTAINE LE DUN	Syndicat SMERG DE FONTAINE LE DUN		45 000,00

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
30/03/2012	SMERG DOUDEVILLE OURVILLE FAUVILLE	Syndicat SMERG DOUDEVILLE OURVILLE FAUVILLE		22 351,60
30/03/2012	SMERG DOUDEVILLE OURVILLE FAUVILLE	Syndicat SMERG DOUDEVILLE OURVILLE FAUVILLE		258 000,00
30/03/2012	SMERG DOUDEVILLE OURVILLE FAUVILLE	Syndicat SMERG DOUDEVILLE OURVILLE FAUVILLE		17 250,00
30/03/2012	ST NICOLAS D'ALIERMONT	Commune ST NICOLAS D'ALIERMONT		75 572,50
30/03/2012	ST NICOLAS D'ALIERMONT	Commune ST NICOLAS D'ALIERMONT		25 500,00
30/03/2012	ST NICOLAS D'ALIERMONT	Commune ST NICOLAS D'ALIERMONT		15 600,00
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
F.N.C.C.R.	19/07/1988	Sans fiscalité propre	55 000,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre
UCP-3-4-C31

Arrêté – signatures

Présenté par le Président,

Nombre de membres en exercice 137

Nombre de membres présents 69

Nombre de suffrages exprimés 69

VOTES : Contre 0 Pour 69

Date de convocation : 24 FEVRIER 2012

 le 30 MARS 2012
Daniel JOFFROY

Délibéré par le Comité réuni en session, le 30 MARS 2012

A ROUEN, le 30 MARS 2012, Les Membres du Comité,

[Handwritten signatures of committee members in blue ink]

Certifié exécutoire par le Président,

compte tenu de la réception en préfecture, le

et de la publication, le

A ROUEN, le 30 MARS 2012

Le Président,

Daniel JOFFROY



REPUBLIQUE FRANÇAISE



SYNDICAT DEPART. ENERGIE DE S-M

Numéro SIRET : 25760044500023

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE BARENTIN

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET SYNDICAT DEPART. ENERGIE

ANNEE 2011

SOMMAIRE

I - Informations générales
p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.3 B - Modalités de vote du budget
II - Présentation générale du budget
p.4 A1 - Vue d'ensemble- Execution du budget et détail des restes à réaliser
p.6 A2 - Vue d'ensemble- Sections de fonctionnement - Chapitres
p.7 A3 - Vue d'ensemble- Sections d'investissements -Chapitres
p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes
III - Vote du budget
p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p.16 B3 - Détail des Chapitres d'opération d'équipement

IV Annexes		Joint	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.35 A2-1	Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs	x	
A2-2	Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		x
A2-3	Etat de la dette - Autres dettes		x
p.36 A2-4	Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux	x	
p.37 A2-5	Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	x	
A2-6	Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		x
A2-7	Etat de la dette - Contrat de couverture du risque financier		x
A2-8	Etat de la dette - Crédits de trésorerie		x
p.38 A3-	Méthode utilisée pour les amortissements	x	
A4-	Etat des provisions		x
p.39 A5-	Etalement des provisions	x	
p.42 A6-1	Equilibre des opérations financières - Dépenses	x	
p.43 A6-2	Equilibre des opérations financières - Recettes	x	
A7-3-1	Etats de la répartition de la TEOM -Fonct.		x
A7-3-2	Etats de la répartition de la TEOM -Invest.		x
A7-4	Détails pour certains services		x
A8-	Etat des charges transférées		x
A9-	Détail des opérations pour le compte de tiers		x
p.44 A10-1	Variation du patrimoine- Etat des entrées d'immobilisations (Article R.2313-3 du CGCT)	x	
p.47 A10-2	Variation du patrimoine- Etat des sorties d'immobilisations (Article R.2313-3 du CGCT)	x	
A10-3	Variation du patrimoine- Etat des entrées d'immobilisations (Article L.300-5 du Code de l'urbanisme)		x
A10-4	Variation du patrimoine- Etat des sorties d'immobilisations (Article L.300-5 du Code de l'urbanisme)		x
B Engagements hors bilan			
B1-1	Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		x
B1-2	Etat des contrats de credit-bail		x
B1-3	Etat des contrats de partenariat public-privé		x
B1-4	Etat des autres engagements donnés		x
B1-5	Etat des engagements reçus		x
B1-6	Subventions versées dans le cadre du vote du budget		x
p.48 B2-1	Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	x	
B2-2	Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		x
B3-	Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		x
C - Autres éléments d'informations			
p.49 C1-1	Etat du personnel	x	
C1-2	Action de formation des élus		x
p.51 C2-	Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	x	
p.58 C3-1	Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	x	
C3-2	Liste des établissements publics créés		x
C3-3	Liste des services individualisés dans budget annexe		x
C3-4	Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		x
p.59 C3-5	Présentation agrégée et consolidée du budget principal et des budgets annexes	x	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures			
D1-	Décisions en matière de taux de contributions directes		x
p.60 D2-	Arrêté et signatures	x	

257600445 Code INSEE	SYNDICAT DEPART. ENERGIE DE S-M BUDGET SYNDICAT DEPART. ENERGIE	CA	2011
-------------------------	--	----	------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	449 921 habitants
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	SANS OBJET

Informations fiscales (N-2) (1)					
	Potentiel fiscal et financier		Valeurs pr hab. pour la commune (population DGF)	Valeurs	
	Fiscal	Financier		Fiscal	Financier
3 taxes					
Taxe professionnelle					
4 taxes					

LISTE DES COLLECTIVITES ADHERENTES

S.I.E.R. et de GAZ de :

ARGUEIL
AUMAË-BLANGY-NEUFCHATEL
BELLENCOMBRE-LONDINIÈRES-NEUFCHATEL
BOLBÈC-LILLEBONNE
BOOS
BOUCLE D'ANNEVILLE
BROTONNE
BUCHY
CANY-VALMONT
CAUDEBEC EN CAUX
CLEON
DARNETAL
DIEPPE
DOUDEVILLE-OURVILLE-FAUVILLE
DUCLAIR VALLEE DE SEINE
ENVERMEU
EU

FECAMP
FONTAINE LE BOURG
FONTAINE LE DUN
FORGES LES EAUX
GODERVILLE CRIQUETOT
GOURNAY EN BRAY
LONGUEVILLE SUR SCIE
MONTIVILLIERS
OFFRANVILLE
PAVILLY
ROUMARE ET FORET VERTE
SAHURS
SAINT ROMAIN DE COLBOSC
TOTES
YERVILLE SAINT LAURENT
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA COTE D'ALBATRE

COMMUNES DE :

BACQUEVILLE EN CAUX
BRACHY
DAMPIERRE SAINT NICOLAS
ENVERMEU

LUNERAY
OUILLE LA RIVIERE
SAINT NICOLAS D'ALIERMONT
TOCQUEVILLE EN CAUX

POPULATION SOUS REGIME RURAL	334 230 habitants
POPULATION SOUS REGIME URBAIN	115 691 habitants
POPULATION TOTALE	449 921 habitants

LONGUEUR DE RESEAUX COMMUNES URBAINES	2 368,20 kilomètres
LONGUEUR DE RESEAUX COMMUNES RURALES	12 241,30 kilomètres
LONGUEUR DE RESEAUX TOTALE	14 609,50 kilomètres

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3;
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2010.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	22 012 182,98	G	22 605 278,68
	Section d'investissement	B	26 352 340,81	H	35 270 882,32
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2010	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	10 683 542,63 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	2 050 822,27 (si déficit)	J	(si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		50 415 346,06 = A+B+C+D		68 559 703,63 = G+H+I+J	
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2012 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	2 345 692,46	L	2 127 065,40
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2012	= E+F		= K+L	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E		= G+I+K	
	Section d'investissement	= B+D+F		= H+J+L	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F		= G+H+I+J+K+L	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 2 345 692,46	L 2 127 065,40
27	Autres immobilisations financières	0,00	120 827,16
4581	Opérations sous mandat - dépenses à subdiviser	2 343 292,46	0,00
4582	Opérations sous mandat - recettes à subdiviser	0,00	2 006 238,24
11	Opération propres au SDE	2 400,00	0,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2010)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	314 969,96	278 494,00	0,00	0,00	36 475,96
012	Charges de personnel et frais assimilés	815 750,00	764 275,61	0,00	0,00	51 474,39
014	Atténuations de produits	5 120 000,00	4 676 921,68	0,00	0,00	443 078,32
65	Autres charges de gestion courante	1 208 705,31	1 203 582,56	0,00	0,00	5 122,75
Total des dépenses de gestion courante		7 459 425,27	6 923 273,85	0,00	0,00	536 151,42
66	Charges financières	274 472,35	267 704,50	0,00	0,00	6 767,85
67	Charges exceptionnelles	13 957,48	2 980,96	0,00	0,00	10 976,52
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	20 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		7 767 855,10	7 193 959,31	0,00	0,00	573 895,79
023	Virement à la section d'investissement (2)	10 398 838,57				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)	14 814 403,67	14 818 223,67			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		25 213 242,24	14 818 223,67			10 398 838,57
TOTAL		32 981 097,34	22 012 182,98	0,00	0,00	10 968 914,36
Pour information		(3)				
D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2010		0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2010)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	2 710,24	2 710,24	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes div	140 000,00	127 715,42	0,00	0,00	12 284,58
73	Impôts et taxes	17 712 061,97	18 277 296,41	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	4 167 737,60	3 922 696,82	0,00	0,00	245 040,78
Total des recettes de gestion courante		22 022 509,81	22 330 418,89	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	267 595,15	267 410,04	0,00	0,00	185,11
77	Produits exceptionnels	10 449,75	7 449,75	0,00	0,00	3 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		22 300 554,71	22 605 278,68	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		22 300 554,71	22 605 278,68	0,00	0,00	0,00
Pour information		(3)				
R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2010		10 683 542,63				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

(4) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2010)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées	29 815 756,50	15 327 896,14	0,00	14 487 860,36
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 843 210,60	38 987,92	2 400,00	1 801 822,68
	Total des dépenses d'équipement	31 663 967,10	15 366 884,06	2 400,00	16 294 683,04
16	Emprunts et dettes assimilées	1 706 000,00	1 705 157,58	0,00	842,42
18	Compte de liaison : affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 400,00	239,12	0,00	1 160,88
020	Dépenses imprévues (investissement)	15 000,00			
	Total des dépenses financières	1 722 400,00	1 705 396,70	0,00	17 003,30
45X-1	Total des op. pour le compte de tiers (7)	11 445 673,69	7 454 052,00	2 343 292,46	1 648 329,23
	Total des dépenses réelles d'investissement	44 832 040,79	24 526 332,76	2 345 692,46	17 960 015,57
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	3 259 032,57	1 826 008,05		1 433 024,52
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	3 259 032,57	1 826 008,05		1 433 024,52
	TOTAL	48 091 073,36	26 352 340,81	2 345 692,46	19 393 040,09
	Pour information D001 Déficit d'investissement reporté de 2010	(3) 2 050 822,27			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2010)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	4 903,55	4 903,55	0,00	0,00
1068	Dotations, fonds divers et réserves (8)	10 886 843,19	10 886 843,19	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 591 232,96	2 195 371,69	120 827,16	275 034,11
024	Produits de cessions	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	13 482 979,70	13 087 118,43	120 827,16	275 034,11
45X-2	Total des op. pour le compte de tiers (7)	8 186 641,12	5 539 532,17	2 006 238,24	640 870,71
	Total des recettes réelles d'investissement	21 669 620,82	18 626 650,60	2 127 065,40	915 904,82
021	Virement de la section de fonctionnement (2)	10 398 838,57			
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	14 814 403,67	14 818 223,67		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	3 259 032,57	1 826 008,05		1 433 024,52
	Total des recettes d'ordre d'investissement	28 472 274,81	16 644 231,72		11 828 043,09
	TOTAL	50 141 895,63	35 270 882,32	2 127 065,40	12 743 947,91
	Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2010	(3) 0,00			

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	278 494,00		278 494,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	764 275,61		764 275,61
014	Atténuations de produits	4 676 921,68		4 676 921,68
65	Autres charges de gestion courante	1 203 582,56		1 203 582,56
66	Charges financières	267 704,50	0,00	267 704,50
67	Charges exceptionnelles	2 980,96	3 820,00	6 800,96
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	14 814 403,67	14 814 403,67
Dépenses de fonctionnement - Total		7 193 959,31	14 818 223,67	22 012 182,98

+

D 002 RESULTAT REPORTE	0,00
-------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	22 012 182,98
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	1 705 157,58	0,00	1 705 157,58
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	38 987,92		38 987,92
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	15 327 896,14	1 334 093,80	16 661 989,94
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	239,12	491 914,25	492 153,37
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)	7 454 052,00	0,00	7 454 052,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		24 526 332,76	1 826 008,05	26 352 340,81

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE	2 050 822,27
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	28 403 163,08
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	2 710,24		2 710,24
70	Produits des services, du domaine et ventes dive	127 715,42		127 715,42
73	Impôts et taxes	18 277 296,41		18 277 296,41
74	Dotations, subventions et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	3 922 696,82		3 922 696,82
76	Produits financiers	267 410,04		267 410,04
77	Produits Exceptionnels	7 449,75	0,00	7 449,75
	Recettes de fonctionnement - Total	22 605 278,68	0,00	22 605 278,68

+

R 002 RESULTAT REPORTE 10 683 542,63

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 33 288 821,31

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068/10)	4 903,55	0,00	4 903,55
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
19	Plus-Values de cession		3 820,00	3 820,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 195 371,69	0,00	2 195 371,69
28	Amortissements des immobilisations		14 814 403,67	14 814 403,67
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)	5 539 532,17	1 826 008,05	7 365 540,22
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	7 739 807,41	16 644 231,72	24 384 039,13

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE 0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 10 886 843,19

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 35 270 882,32

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2010)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	314 969,96	278 494,00	0,00	0,00	36 475,96
6042	Achats prestations de services (autres que ter	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
60612	Énergie - Électricité	7 500,00	8 034,19	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	14 550,00	15 162,64	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	1 900,00	1 550,70	0,00	0,00	349,30
60632	Fournitures de petit équipement	1 500,00	354,80	0,00	0,00	1 145,20
60636	Vêtements de travail	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6064	Fournitures administratives	14 000,00	13 585,33	0,00	0,00	414,67
611	Contrats de prestations de services avec des €	2 000,00	1 653,63	0,00	0,00	346,37
6132	Locations immobilières	61 000,00	59 166,69	0,00	0,00	1 833,31
6135	Locations mobilières	1 650,00	1 302,74	0,00	0,00	347,26
614	Charges locatives et de copropriété	15 269,96	13 709,04	0,00	0,00	1 560,92
61522	Bâtiments	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
61551	Matériel roulant	4 800,00	4 116,03	0,00	0,00	683,97
61558	Autres biens mobiliers	400,00	294,55	0,00	0,00	105,45
6156	Maintenance	15 800,00	14 916,49	0,00	0,00	883,51
616	Primes d'assurances	7 600,00	7 051,60	0,00	0,00	548,40
617	Études et recherches	17 000,00	12 797,20	0,00	0,00	4 202,80
6182	Documentation générale et technique	1 200,00	968,55	0,00	0,00	231,45
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	2 312,50	0,00	0,00	2 687,50
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs (2)	3 500,00	3 216,78	0,00	0,00	283,22
6226	Honoraires (2)	12 700,00	10 850,93	0,00	0,00	1 849,07
6228	Divers (2)	300,00	218,50	0,00	0,00	81,50
6231	Annonces et insertions (2)	8 700,00	2 075,73	0,00	0,00	6 624,27
6232	Fêtes et cérémonies (2)	13 800,00	11 362,70	0,00	0,00	2 437,30
6237	Publications (2)	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6251	Voyages et déplacements (2)	1 800,00	1 424,20	0,00	0,00	375,80
6255	Frais de déménagement (2)	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6256	Missions (2)	12 000,00	9 679,90	0,00	0,00	2 320,10
6261	Frais d'affranchissement (2)	12 000,00	10 521,38	0,00	0,00	1 478,62
6262	Frais de télécommunications (2)	9 000,00	6 786,58	0,00	0,00	2 213,42
6281	Concours divers (cotisations...) (2)	55 000,00	52 400,00	0,00	0,00	2 600,00
6283	Frais de nettoyage des locaux (2)	9 500,00	8 873,16	0,00	0,00	626,84
62848	Redevances pour autres prestations de service	300,00	206,46	0,00	0,00	93,54
63512	Taxes foncières	4 300,00	3 901,00	0,00	0,00	399,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	815 750,00	764 275,61	0,00	0,00	51 474,39
6331	Versement de transport	7 800,00	7 414,88	0,00	0,00	385,12
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	500,00	402,06	0,00	0,00	97,94
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	7 400,00	7 196,93	0,00	0,00	203,07

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012 ;

(3) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040 ;

(6) Dont 675 et 676 ;

(7) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2010)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	1 400,00	1 229,86	0,00	0,00	170,14
64111	Rémunération principale (PT)	380 420,00	376 608,96	0,00	0,00	3 811,04
64112	N.B.I. sup. familial traitement	8 300,00	8 186,17	0,00	0,00	113,83
64131	Rémunération	153 100,00	123 880,12	0,00	0,00	29 219,88
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	92 000,00	85 109,46	0,00	0,00	6 890,54
6453	Cotisations aux caisses de retraite	111 000,00	109 122,49	0,00	0,00	1 877,51
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	8 000,00	6 916,84	0,00	0,00	1 083,16
6455	Cotisations pour assurance du personnel	20 000,00	14 503,77	0,00	0,00	5 496,23
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	2 600,00	950,00	0,00	0,00	1 650,00
64731	Versées directement	6 200,00	6 180,75	0,00	0,00	19,25
474	Versements aux autres oeuvres sociales	5 500,00	5 426,66	0,00	0,00	73,34
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 300,00	1 303,41	0,00	0,00	0,00
64832	Contributions au Fonds de compensation de C	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6488	Autres charges	9 930,00	9 843,25	0,00	0,00	86,75
014	Atténuations de produits	5 120 000,00	4 676 921,68	0,00	0,00	443 078,32
739113	Reversements conventionnels de fiscalité	4 980 000,00	4 549 541,68	0,00	0,00	430 458,32
7391131	Rever.redevance.occup.dom	140 000,00	127 380,00	0,00	0,00	12 620,00
65	Autres charges de gestion courante	1 208 705,31	1 203 582,56	0,00	0,00	5 122,75
6531	Indemnités	46 000,00	41 946,66	0,00	0,00	4 053,34
6533	Cotisations de retraite	3 500,00	2 430,59	0,00	0,00	1 069,41
658	Charges diverses de la gestion courante	1 159 205,31	1 159 205,31	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		7 459 425,27	6 923 273,85	0,00	0,00	536 151,42
66	Charges financières (b)	274 472,35	267 704,50	0,00	0,00	6 767,85
66111	Intérêts réglés à l'échéance	288 000,00	267 704,50	0,00	0,00	20 295,50
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus noi	-13 627,65	0,00	0,00	0,00	0,00
	Calcul du 66112 (3) Montant des ICNE de l'exercice = Montant de l'exercice 2010 =					
668	Autres charges financières	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
67	Charges exceptionnelles (c)	13 957,48	2 980,96	0,00	0,00	10 976,52
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	13 957,48	2 980,96	0,00	0,00	10 976,52
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	20 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		7 767 855,10	7 193 959,31	0,00	0,00	573 895,79
023	Virement à la section d'investissement	10 398 838,57	0,00			10 398 838,57
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	14 814 403,67	14 818 223,67			0,00
676	Différences sur réalisat* (positives) transférée:	0,00	3 820,00			0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles	14 814 403,67	14 814 403,67			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		25 213 242,24	14 818 223,67			10 395 018,57

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012 ;

(3) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040 ;

(6) Dont 675 et 676 ;

(7) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2010)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		25 213 242,24	14 818 223,67			10 395 018,57
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		32 981 097,34	22 012 182,98	0,00	0,00	10 968 914,36

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2010	0,00
---	------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012 ;
(3) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040 ;
(6) Dont 675 et 676 ;
(7) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2010)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	2 710,24	2 710,24	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	2 710,24	2 710,24	0,00	0,00	0,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	140 000,00	127 715,42	0,00	0,00	12 284,58
70322	Droits de stationnement et de location sur les voiries	140 000,00	127 715,42	0,00	0,00	12 284,58
73	Impôts et taxes	17 712 061,97	18 277 296,41	0,00	0,00	0,00
73511	Taxe Syndicale	10 050 282,35	10 615 516,79	0,00	0,00	0,00
73512	Taxe Départementale	7 661 779,62	7 661 779,62	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	4 167 737,60	3 922 696,82	0,00	0,00	245 040,78
7571	Redevance de Fonctionnement	390 806,00	390 806,00	0,00	0,00	0,00
7572	Redevance dite d'investissement	2 898 013,27	2 898 013,27	0,00	0,00	0,00
7573	Redevance Gaz	138 233,78	138 233,78	0,00	0,00	0,00
7574	Part couverte par le tarif	736 784,55	491 402,87	0,00	0,00	245 381,68
758	Produits divers de gestion courante	3 900,00	4 240,90	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		22 022 509,81	22 330 418,89	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	267 595,15	267 410,04	0,00	0,00	185,11
7621	Produits autres immobilisations financières régies par le droit commun	267 200,00	267 014,89	0,00	0,00	185,11
764	Revenus des valeurs mobilières de placement	395,15	395,15	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	10 449,75	7 449,75	0,00	0,00	3 000,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	7 449,75	3 629,75	0,00	0,00	3 820,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	3 000,00	3 820,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		22 300 554,71	22 605 278,68	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		22 300 554,71	22 605 278,68	0,00	0,00	0,00
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2010			10 683 542,63			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040 ;

(4) Dont 776 ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2010)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
2033	Frais d'insertion	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	29 815 756,50	15 327 896,14	0,00	14 487 860,36
204148	Autres communes	0,00	211 310,56	0,00	0,00
204158	Autres groupements	29 815 756,50	15 116 585,58	0,00	14 699 170,92
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 11 (2)	1 843 210,60	38 987,92	2 400,00	1 801 822,68
Total des dépenses d'équipement		31 663 967,10	15 366 884,06	2 400,00	16 294 683,04
16	Emprunts et dettes assimilées	1 706 000,00	1 705 157,58	0,00	842,42
1641	Emprunts en euros	1 706 000,00	1 705 157,58	0,00	842,42
27	Autres immobilisations financières	1 400,00	239,12	0,00	1 160,88
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	1 400,00	239,12	0,00	1 160,88
020	Dépenses imprévues (investissement)	15 000,00			
020	Dépenses imprévues (investissement)	15 000,00	0,00		15 000,00
Total des dépenses financières		1 722 400,00	1 705 396,70	0,00	17 003,30
4581	Opé. pour compte de tiers n° (3)	11 445 673,69	7 454 052,00	2 343 292,46	1 648 329,23
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		11 445 673,69	7 454 052,00	2 343 292,46	1 648 329,23
TOTAL DEPENSES REELLES		44 832 040,79	24 526 332,76	2 345 692,46	17 960 015,57
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	3 259 032,57	1 826 008,05		1 433 024,52
204158	Autres groupements	2 372 799,61	1 334 093,80		1 038 705,81
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.	886 232,96	491 914,25		394 318,71
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		3 259 032,57	1 826 008,05		1 433 024,52
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		48 091 073,36	26 352 340,81	2 345 692,46	19 393 040,09
Pour information					
D001 Déficit d'investissement reporté de 2010		2 050 822,27			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement ;

(3) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Dont 192 ;

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2010)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 891 746,74	10 891 746,74	0,00	0,00
10222	F.C.T.V.A.	4 903,55	4 903,55	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	10 886 843,19	10 886 843,19	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 591 232,96	2 195 371,69	120 827,16	275 034,11
274	Prêts	1 705 000,00	1 703 457,44	0,00	1 542,56
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.	886 232,96	491 914,25	120 827,16	273 491,55
Total des recettes financières		13 482 979,70	13 087 118,43	120 827,16	275 034,11
4582	Opé. pour compte de tiers n° (2)	8 186 641,12	5 539 532,17	2 006 238,24	640 870,71
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		8 186 641,12	5 539 532,17	2 006 238,24	640 870,71
TOTAL DES RECETTES REELLES		21 669 620,82	18 626 650,60	2 127 065,40	915 904,82
021	Virement de la section de fonctionnement	10 398 838,57			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)	14 814 403,67	14 818 223,67		0,00
192	Plus ou moins value sur cession d'immobilisation	0,00	3 820,00		0,00
28033	Amortissement de frais d'insertion	2 080,25	2 080,25		0,00
280414	Communes membres du GFP	409 979,11	409 979,11		0,00
280415	GFP de rattachement	14 348 414,99	14 348 414,99		0,00
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	9 301,19	9 301,19		0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	1 190,02	1 190,02		0,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	1 399,12	1 399,12		0,00
28182	Matériel de transport	16 740,10	16 740,10		0,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	19 193,98	19 193,98		0,00
28184	Mobilier	3 313,91	3 313,91		0,00
28188	Autres immobilisations corporelles	2 791,00	2 791,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		25 213 242,24	14 818 223,67		10 395 018,57
041	Opérations patrimoniales (5)	3 259 032,57	1 826 008,05		1 433 024,52
4582	Recettes (à subdiviser par mandat)	3 259 032,57	1 826 008,05		1 433 024,52
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		28 472 274,81	16 644 231,72		11 828 043,09
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		50 141 895,63	35 270 882,32	2 127 065,40	12 743 947,91
Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2010			0,00		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042 ;

(4) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 100

LIBELLE : Opérations Financières

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice			
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2010)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
DEPENSES		1 721 000,00	1 705 157,58		15 842,42
1641	Remboursement Capital Emprunt	1 706 000,00	1 705 157,58		842,42
20	Dépenses imprévues	15 000,00			15 000,00

Pour information D001 Déficit d'investissement reporté de 2010	(3)	2 050 822,27			
---	-----	--------------	--	--	--

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice			
	Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2010)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
TOTAL RECETTES AFFECTEES	1 758 218,57	1 748 367,41		1 542,56
1068	Excédent de Fonctionnement capitalisé			
274	Remboursement Capital Emprunts	1 705 000,00	1 703 457,44	1 542,56
28033	Amortissement Matériel SDE	2 080,25	2 080,25	
2805	Amortissement Logiciels	9 301,19	9 301,19	
28088	Amortissement Logiciels	1 190,02	1 190,02	
28182	Amortissement véhicule	16 740,10	8 431,50	
28183	Amortissement Matériel Informatique	19 193,98	19 193,98	0,00
28184	Amortissement Matériel de Bureau	3 313,91	3 313,91	
28158	Amortissement Matériel Divers	1 399,12	1 399,12	
21	Virement de la section de Fonctionnement		0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice
	C-A
Recettes - Dépenses	43 209,83

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 11
LIBELLE : Opérations Propres au SDE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Éléments afférents à l'exercice			
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2010)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
DEPENSES		1 849 610,60	39 227,04	2 400,00	1 433 372,96
20	Immobilisations incorporelles	150 100,00	2 535,53	500,00	7 064,47
2031	Frais d'études	140 000,00		0,00	
2033	Frais insertion (appels offres)	5 000,00	2 535,53	0,00	2 464,47
205	Concessions et droits simil.	5 000,00	0,00	500,00	4 500,00
2088	Concessions et droits simil.	100,00	0,00	0,00	100,00
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	298 110,60	36 452,39	1 900,00	25 147,61
2111	Terrains nus	234 610,60		0,00	
2158	Autres installations, matériel outillage	500,00	0,00	0,00	500,00
2182	Matériel de transport	41 000,00	32 307,50	0,00	8 692,50
2183	Matériel de bureau et info	17 000,00	1 069,09	0,00	15 930,91
2184	Mobilier	5 000,00	3 075,80	1 900,00	24,20
2188	Autres immo.corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	1 400 000,00		0,00	1 400 000,00
2313	Immos en cours-constructions	1 400 000,00		0,00	1 400 000,00
27	Autres immo.corporelles	1 400,00	239,12	0,00	1 160,88
275	Dépôts de cautions versés	1 400,00	239,12	0,00	1 160,88

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice			
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2010)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
TOTAL RECETTES AFFECTEES		10 403 742,12	8 969,92	0,00	10 398 838,57
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immos reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
24	Produits de cession				
27	Autres immo.corporelles		246,37	0,00	
13	Subventions d'investissement (sf 138)				
192	Plus ou moins values cession immob	0,00	3 820,00		
021	Virement de la section de Fonct	10 398 838,57			10 398 838,57
021	Virement de la section de Fonct	10 398 838,57			10 398 838,57
10	Dotations Fonds divers Réserves	4 903,55	4 903,55	0,00	0,00
10222	FCTVA	4 903,55	4 903,55		0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice
	C-A
Recettes - Dépenses	-30 257,12

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 12

LIBELLE : TX TARIF JAUNE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice			
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2010)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
DEPENSES		1 741 770,61	1 017 160,20	83 655,95	640 954,46
4581-12	Dépenses (suv par mandat)	1 496 521,29	873 939,37	83 655,95	538 925,97
2762-12	Autres immos financières TVA (OOB)	245 249,32	143 220,83	0,00	102 028,49

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice			
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2010)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
TOTAL RECETTES AFFECTEES		1 741 770,61	1 017 160,20	52 977,50	710 900,91
38	Opération d'invest ss mandat				
4582-12	FACE				
4582-12	USAGERS	264 712,81	154 361,70	39 268,00	110 351,11
4582-12	EDF + USAGERS				0,00
4582-12	Participation Collect Primaire				
4582-12	Récupération cuivre				
4582-12	Participation SDE (OOB)	986 559,16	576 356,84	0,00	410 202,32
4582-12	TVA (OOB)	245 249,32	143 220,83	0,00	102 028,49
27	Autres immos financières				
2762-12	Autres immos financières TVA	245 249,32	143 220,83	13 709,50	88 318,99

Solde du financement (3)	Pour l'exercice
Recettes - Dépenses	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 13
LIBELLE : TX INOPINES DE RENFORCEMENT
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice			
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2010)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
DEPENSES		1 446 954,41	547 530,03	188 044,71	711 379,67
4581-13	Dépenses (suv par mandat)	1 243 216,58	470 435,28	188 044,71	584 736,59
2762-13	Autres immos financières TVA (OOB)	203 737,83	77 094,75		126 643,08

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice			
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2010)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
TOTAL RECETTES AFFECTEES		1 446 954,41	547 530,03	153 045,75	746 378,63
+58	Opération d'invest ss mandat				
4582-13	FACE	808 090,78	305 782,94	122 229,06	380 078,78
4582-13	EDF + USAGERS				
4582-13	Participation Collect Primaire				
4582-13	Récupération cuivre				
4582-13	Participation SDE (OOB)	231 387,97	87 557,59		143 830,38
4582-13	TVA (oob)	203 737,83	77 094,75		126 643,08
27	Autres immos financières				
2762-13	Autres immos financières TVA	203 737,83	77 094,75	30 816,69	95 826,39

Solde du financement (3)	Pour l'exercice
Recettes - Dépenses	0

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 14
LIBELLE : TX AMENAGEMENT DE RESEAUX
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice			
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2010)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
DEPENSES		94 708,73	31 743,23	36 684,15	26 281,35
4581-14	Dépenses (suv par mandat)	81 373,30	27 273,64	36 684,15	17 415,51
2762-14	Autres immos financières TVA (OOB)	13 335,43	4 469,59		8 865,84

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice			
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2010)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
TOTAL RECETTES AFFECTEES		94 708,73	31 743,23	6 011,79	56 953,71
+58	Opération d'invest ss mandat				
4582-14	FACE				
4582-14	EDF + USAGERS				
4582-14	Participation Collect Primaire				
4582-14	Récupération cuivre				
4582-14	Participation SDE (OOB)	68 037,87	22 804,05		45 233,82
4582-14	TVA (OOB)	13 335,43	4 469,59		8 865,84
27	Autres immos financières				
2762-14	Autres immos financières TVA	13 335,43	4 469,59	6 011,79	2 854,05

Solde du financement (3)	Pour l'exercice
Recettes - Dépenses	0

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 15
LIBELLE : TX INOPINES D'ECLAIRAGE PUBLIC
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice			
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2010)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
DEPENSES		67 025,77	49 609,75	16 203,41	1 212,61
4581-15	Dépenses (suv par mandat)	67 025,77	49 609,75	16 203,41	1 212,61

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice			
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2010)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
TOTAL RECETTES AFFECTEES		67 025,77	44 593,17	14 526,42	1 706,19
458	Opération d'invest ss mandat				
4582-15	Participation Collect Primaire	40 262,99	22 868,18	14 526,42	1 706,19
4582-15	Participation SDE	26 762,78	21 724,99		5 037,79

Solde du financement (3)	Pour l'exercice
Recettes - Dépenses	0

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 16
LIBELLE : ENCASTREMENT COFFRET GAZ
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice			
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2010)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	DEPENSES	67 494,19	11 383,02	51 564,00	4 547,17
4581-16	Dépenses (suv par mandat)	61 651,62	9 780,25	51 564,00	307,37
2762-16	Autres immos financières TVA (OOB)	5 842,57	1 602,77		4 239,80

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice			
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2010)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
TOTAL RECETTES AFFECTEES		67 494,19	11 383,02	331,24	55 779,93
58	Opération d'invest ss mandat				
4582-16	FACE				
4582-16	EDF + USAGERS				
4582-16	Participation Collect Primaire				
4582-16	Récupération cuivre				
4582-16	Participation SDE (OOB)	55 809,05	8 177,48		47 631,57
4582-16	TVA (OOB)	5 842,57	1 602,77		4 239,80
27	Autres immos financières				
2762-16	Autres immos financières TVA	5 842,57	1 602,77	331,24	3 908,56

Solde du financement (3)	Pour l'exercice
Recettes - Dépenses	0

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 17
LIBELLE : TX INOPINES DE France TELECOM
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice			
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2010)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
DEPENSES		81 820,29	49 064,02	31 018,61	1 737,66
4581-17	Dépenses (suv par mandat)	81 820,29	49 064,02	31 018,61	1 737,66

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice			
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2010)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
TOTAL RECETTES AFFECTEES		81 820,29	35 062,68	45 019,95	1 737,66
458	Opération d'invest ss mandat				
4582-17	Participation Collect Primaire	81 820,29	35 062,68	45 019,95	1 737,66
4582-17	Participation SDE (OOB)				0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice
Recettes - Dépenses	0

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 18
LIBELLE : TX INOPINES D'EXTENSION

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice			
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2010)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
DEPENSES		2 066 491,02	1 305 871,92	289 838,29	470 780,81
4581-18	Dépenses (suv par mandat)	1 775 519,58	1 121 999,13	289 838,29	363 682,16
2762-18	Autres immos financières TVA (OOB)	290 971,44	183 872,79		107 098,65

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice			
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2010)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
TOTAL RECETTES AFFECTEES		2 066 491,02	1 305 871,92	165 151,80	713 120,51
08	Opération d'invest ss mandat				
4582-18	FACE				
4582-18	EDF + USAGERS	20 000,00	47 993,62		-27 993,62
4582-18	Participation Collect Primaire	606 227,87	366 248,08	117 653,21	239 979,79
4582-18	Récupération cuivre				
4582-18	Participation SDE (OOB)	858 320,27	523 884,64	0,00	334 435,63
4582-18	TVA (OOB)	290 971,44	183 872,79	0,00	107 098,65
27	Autres immos financières				
2762-18	Autres immos financières TVA	290 971,44	183 872,79	47 498,59	59 600,06

Solde du financement (3)	Pour l'exercice
Recettes - Dépenses	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 19

LIBELLE : TX DE SECURISATION

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice			
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2010)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
DEPENSES		614 065,70	419 332,41	137 047,84	57 685,45
4581-19	Dépenses (suv par mandat)	527 602,43	360 288,48	137 047,84	30 266,11
2762-19	Autres immos financières TVA (OOB)	86 463,27	59 043,93		27 419,34

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice			
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2010)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
TOTAL RECETTES AFFECTEES		614 065,70	419 332,41	111 540,45	83 745,03
j8	Opération d'invest ss mandat				
4582-19	FACE	341 364,24	232 428,55	89 081,10	19 854,59
4582-19	EDF + USAGERS				
4582-19	Participation Collect Primaire				
4582-19	Récupération cuivre		552,19		
4582-19	Participation SDE (OOB)	99 774,92	68 263,81		31 511,11
4582-19	TVA (OOB)	86 463,27	59 043,93		27 419,34
27	Autres immos financières				
2762-19	Autres immos financières TVA	86 463,27	59 043,93	22 459,35	4 959,99

Solde du financement (3)	Pour l'exercice
Recettes - Dépenses	0

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 20

LIBELLE : TX DE SECURISATION S'

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice			
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2010)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
DEPENSES		288 577,93	160 574,17	0,00	128 003,76
4581-19	Dépenses (suv par mandat)	247 944,83	137 964,58	0,00	109 980,25
2762-19	Autres immos financières TVA (OOB)	40 633,10	22 609,59	0,00	18 023,51

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice			
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2010)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
TOTAL RECETTES AFFECTEES		288 577,93	160 574,17	0,00	128 357,37
58	Opération d'invest ss mandat				
4582-19	FACE	161 164,14	89 676,98	0,00	71 487,16
4582-19	EDF + USAGERS				
4582-19	Participation Collect Primaire				
4582-19	Récupération cuivre		353,61		
4582-19	Participation SDE (OOB)	46 147,59	25 324,40	0,00	20 823,19
4582-19	TVA (OOB)	40 633,10	22 609,59	0,00	18 023,51
27	Autres immos financières				
2762-19	Autres immos financières TVA	40 633,10	22 609,59	0,00	18 023,51

Solde du financement (3)	Pour l'exercice
Recettes - Dépenses	0

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

SUBVENTION D'EQUIPEMENT AUX GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice			
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2010)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
204	DEPENSES	32 188 556,11	16 661 989,94	0,00	14 487 860,36
204-158	Programme Renforcement S.D.E 2010 - 2012	3 713 407,34	3 324 976,81	0,00	388 430,53
204-158	Programme Extension et Effacement S.D.E 2010 - 2012	2 034 608,35	1 638 490,87	0,00	396 117,48
204-158	Programme Eclairage Public S.D.E 2010	1 903 602,67	1 635 337,66	0,00	268 265,01
204-158	Programme Renforcement S.D.E 2009	2 352 096,02	1 579 517,56	0,00	772 578,46
204-158	Programme Extension et Effacement S.D.E 2009	1 925 797,20	1 106 469,09	0,00	819 328,11
204-158	Programme Eclairage Public S.D.E 2009	1 250 349,34	743 074,04	0,00	507 275,30
204-158	Programme Eclairage Public S.D.E 2011-2013	2 074 195,60	1 201 976,33	0,00	872 219,27
204-148	Programme Eclairage Public S.D.E 2010-2012	0,00	14 000,00		-14 000,00
204-148	Programme Renforcement S.D.E 2010 - 2012		8 625,50		-8 625,50
204-158	Programme Renforcement S.D.E 2011-2013	2 381 610,56	2 330 285,86	0,00	51 324,70
204-158	Programme Extension et Effacement S.D.E 2011-2013	2 918 031,59	1 556 457,36	0,00	1 361 574,23
204-148	Programme Extension et Effacement S.D.E 2009	0,00	44 978,68		-44 978,68
204-148	Programme Extension et Effacement S.D.E 2011-2013		7 200,00		-7 200,00
204-148	Programme Extension et Effacement S.D.E 2010 - 2012		23 606,77		-23 606,77
204-158	Programme Eclairage Public S.D.E 2011 - 2013		85 955,50	0,00	-85 955,50
204-158	Programme Extension et Effacement S.D.E 2010 stock	9 262 057,83	0,00		9 262 057,83
204-148	Programme Eclairage Public S.D.E 2009		26 944,11		-26 944,11

204-158	Programme Inopinés Tarif Jaune Aménagement de Réseaux (OOB)	2 372 799,61	1 334 093,80		1 038 705,81
---------	--	--------------	--------------	--	--------------

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice			
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2010)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
TOTAL RECETTES AFFECTEES		25 157 232,67	14 758 394,10		10 398 838,57
001	Solde execution investissement reporté	0,00			
021	Virement de la section d'investissement	10 398 838,57			
272	Droit de créance		0,00		
28041	Amortissement subventions	14 758 394,10	14 758 394,10		

Solde du financement (3)	Pour l'exercice
Recettes - Dépenses	-1 903 595,84

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 39
LIBELLE : PROGRAMME FACE A/B 2009

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice			
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2010)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
DEPENSES		471 124,00	471 124,00		
458	Opération d'invest ss mandat	471 124,00	471 124,00		
4581-39	Dépenses (Subv par mandat)	471 124,00	471 124,00		

RECVTTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice			
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2010)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
TOTAL RECETTES AFFECTEES		471 124,00	471 124,00	0,00	
+58	Opération d'invest ss mandat	471 124,00	471 124,00	0,00	
4582-39	Recettes (subv par mandat)	471 124,00	471 124,00	0,00	

Solde du financement (3)	Pour l'exercice
Recettes - Dépenses	0

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 310
LIBELLE : PROGRAMME FACE A/B 2010 - 2012

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice			
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2010)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
DEPENSES		669 149,00	513 720,50	155 428,50	
458	Opération d'invest ss mandat	669 149,00	513 720,50	155 428,50	
4581-310	Dépenses (Subv par mandat)	669 149,00	513 720,50	155 428,50	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice			
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2010)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
TOTAL RECETTES AFFECTEES		669 149,00	513 720,50	155 428,50	
458	Opération d'invest ss mandat	669 149,00	513 720,50	155 428,50	
4582-310	Recettes (subv par mandat)	669 149,00	513 720,50	155 428,50	

Solde du financement (3)	Pour l'exercice
Recettes - Dépenses	0

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 311
LIBELLE : PROGRAMME FACE A/B 2011 - 2013

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice			
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2010)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
DEPENSES		1 369 615,00	926 848,00	442 702,00	
458	Opération d'invest ss mandat	1 369 615,00	926 848,00	442 702,00	
4581-311	Dépenses (Subv par mandat)	1 369 615,00	926 848,00	442 702,00	

RECVTTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice			
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2010)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
TOTAL RECETTES AFFECTEES		1 369 615,00	926 848,00	442 702,00	
458	Opération d'invest ss mandat	1 369 615,00	926 848,00	442 702,00	
4582-311	Recettes (subv par mandat)	1 369 615,00	926 848,00	442 702,00	

Solde du financement (3)	Pour l'exercice
Recettes - Dépenses	0

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 59
LIBELLE : PROGRAMME FACE C 2009
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice			Crédits annulés
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2010)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
DEPENSES		549 250,00	549 250,00	0,00	
458	Opération d'invest ss mandat	549 250,00	549 250,00	0,00	
4581-59	Dépenses (Subv par mandat)	549 250,00	549 250,00	0,00	

RECVTTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice			Crédits annulés
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2010)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
TOTAL RECETTES AFFECTÉES		549 250,00	549 250,00	0,00	
458	Opération d'invest ss mandat	549 250,00	549 250,00	0,00	
4582-59	Recettes (subv par mandat)	549 250,00	549 250,00	0,00	

Solde du financement (3)	Pour l'exercice
Recettes - Dépenses	0

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 510
LIBELLE : PROGRAMME FACE C 2010 - 2012

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice			Crédits annulés
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2010)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
DEPENSES		914 160,00	798 005,00	116 155,00	
458	Opération d'invest ss mandat	914 160,00	798 005,00	116 155,00	
4581-510	Dépenses (Subv par mandat)	914 160,00	798 005,00	116 155,00	

RECVTTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice			Crédits annulés
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2010)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
TOTAL RECETTES AFFECTÉES		914 160,00	728 780,00	185 380,00	
458	Opération d'invest ss mandat	914 160,00	728 780,00	185 380,00	
4582-510	Recettes (subv par mandat)	914 160,00	728 780,00	185 380,00	

Solde du financement (3)	Pour l'exercice
Recettes - Dépenses	0

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 511
LIBELLE : PROGRAMME FACE C 2011 - 2013
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice			Crédits annulés
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2010)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
DEPENSES		1 584 700,00	789 750,00	794 950,00	
458	Opération d'invest ss mandat	1 584 700,00	789 750,00	794 950,00	
4581-511	Dépenses (Subv par mandat)	1 584 700,00	789 750,00	794 950,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice			Crédits annulés
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2010)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		1 584 700,00	789 750,00	794 950,00	
458	Opération d'invest ss mandat	1 584 700,00	789 750,00	794 950,00	
4582-511	Recettes (subv par mandat)	1 584 700,00	789 750,00	794 950,00	

Solde du financement (3)	Pour l'exercice
Recettes - Dépenses	0

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 811

LIBELLE : PROGRAMME EDF 2011

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice			
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2010)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
DEPENSES		305 000,00	305 000,00		
458	Opération d'invest ss mandat	305 000,00	305 000,00		
4581-811	Dépenses (Subv par mandat)	305 000,00	305 000,00		

RECVTTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice			
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2010)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
TOTAL RECETTES AFFECTEES		305 000,00	305 000,00		
458	Opération d'invest ss mandat	305 000,00	305 000,00		
4582-811	Recettes (subv par mandat)	305 000,00	305 000,00		

Solde du financement (3)	Pour l'exercice
Recettes - Dépenses	

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS (1)

A2.1

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/2011	Annuités payées au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL	16 614 388,21	6 733 468,33	1 972 862,10	267 704,50	1 705 157,60
<u>Après des organismes de droit privé (3)</u>	16 614 388,21	6 733 468,33	1 972 862,10	267 704,50	1 705 157,60
CAISSE EPARGNE ET PREVOYANCE	4 070 000,00	2 907 748,89	509 881,70	122 913,79	386 967,91
CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE	2 930 000,00	1 579 804,89	351 229,71	72 695,65	278 534,06
DEXIA CREDIT LOCAL	1 800 000,00	588 335,53	197 328,25	10 887,54	186 440,71
SOCIETE GENERALE	7 814 388,21	1 657 579,02	914 422,44	61 207,52	853 214,92
<u>Après des organismes de droit public (3)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (3)</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (CLTR, OCLT, PCTM,...), seules les opérations comptabilisées au compte 16441 « opérations afférentes à l'emprunt » doivent être inscrites.

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 ;

(3) A détailler en tant que de besoin selon la nature du prêteur.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

A2.4

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 31/12/2011) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/2011	Capital restant dû au 31/12/2011	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts payés au cours de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû au 31/12/2011
Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat							
EMPRUNT 2005 / 188473	CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE	1 880 000,00	1 010 998,46	820 850,93	3,05	29 396,55	12,19%
EMPRUNT 2006 / 16651	SOCIETE GENERALE	1 685 000,00	1 087 865,60	923 601,21	5,01433	40 840,65	13,72%
EMPRUNT 2007 / 2070013200	CAISSE EPARGNE ET PREVOYANCE	2 058 000,00	1 532 412,02	1 341 255,76	4,44	65 940,56	19,92%
EMPRUNT 2008 / 335007	CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE	1 050 000,00	847 340,49	758 953,96	5,11	43 299,10	11,27%
EMPRUNT 2009 / A1409363	CAISSE EPARGNE ET PREVOYANCE	1 915 000,00	1 677 661,88	1 491 255,00	3,23	54 188,48	22,15%
EMPRUNT 2009 FLD / A14099LO	CAISSE EPARGNE ET PREVOYANCE	97 000,00	84 642,90	75 238,13	3,33	2 784,75	1,12%
TOTAL		8 685 000,00	6 240 921,35	5 411 154,99		236 450,09	80,36%
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat (2)							
EMPRUNT 2001 / 11331/001/001	SOCIETE GENERALE	1 829 388,21	220 452,05	0,00	3,37219	3 225,31	0,00%
EMPRUNT 2002 / 14301/004/001	SOCIETE GENERALE	2 000 000,00	462 357,39	235 528,14	3,10516	6 741,04	3,50%
EMPRUNT 2003 / 14799 005-001	SOCIETE GENERALE	2 300 000,00	740 118,90	498 449,67	4,38538	10 400,52	7,40%
EMPRUNT 2004 / MON221842EUR/02	DEXIA CREDIT LOCAL	1 800 000,00	774 776,24	588 335,53	2,94037	10 887,54	8,74%
TOTAL		7 929 388,21	2 197 704,58	1 322 313,34		31 254,41	19,64%
Emprunts avec plusieurs tranches de taux (3)							
Emprunts avec options (4)							
TOTAL GENERAL		16 614 388,21	8 438 625,93	6 733 468,33		267 704,50	100%

(1) Répartir les emprunts selon le type de taux au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles ;

(2) Préciser si les emprunts sont à taux prefixé ou post-fixé, éventuellement garanti par un cap ou un tunnel ;

(3) Emprunts dont le passage d'un type d'indice à un autre est prédéterminé dans le contrat ;

(4) Emprunts dont la banque ou la collectivité a la possibilité de modifier le contrat en cours (passage d'un taux fixe à un taux indexé) ou de changer le mode de calcul du capital ;

(5) Indiquer le niveau du taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année ;

(6) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.5

Année et profil de l'emprunt (1)		Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/2011	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
Année	Profil						Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		en (7) intérêts	en capital	
TOTAL GENERAL			16 614 388,21	6 733 468,33									267 704,50	1 705 157,60	115 392,62	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)			16 614 388,21	6 733 468,33									267 704,50	1 705 157,60	115 392,62	
1641 Emprunts en euros (8)			16 614 388,21	6 733 468,33									267 704,50	1 705 157,60	115 392,62	
2001	P	SOCIETE GENERALE	1 929 388,21	0,00	0	A	V	EURIBOR	3,37219	V	EURIBOR	3,37219	3 225,31	220 452,05	0,00	
2002	P	SOCIETE GENERALE	2 000 000,00	235 528,14	0	A	V	EURIBOR	3,10516	V	EURIBOR	3,10516	6 741,04	226 829,25	2 492,06	
2003	C	SOCIETE GENERALE	2 300 000,00	498 449,67	1	A	V		4,38538	V	EURIBOR	4,38538	10 400,52	241 669,23	6 650,34	
2004	P	DEXIA CREDIT LOCAL	1 800 000,00	588 335,53	2	A	V	EURIBOR	2,94037	V	EURIBOR	2,94037	10 887,54	186 440,71	6 669,28	
2005	S	CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE	1 880 000,00	820 850,93	3	S	F		3,05	F		3,05	29 396,55	190 147,53	3 199,04	
2006	S	SOCIETE GENERALE	1 686 000,00	923 601,21	4	S	F		5,01433	F		5,01433	40 840,65	164 264,39	5 202,95	
2007	S	CAISSE EPARGNE ET PREVOYANCE	2 058 000,00	1 341 255,76	5	S	F		4,44	F		4,44	65 940,56	191 156,26	8 436,50	
2008	C	CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE	1 050 000,00	758 953,96	6	A	F		5,11	F		5,11	43 299,10	88 386,53	34 365,65	
2009	C	CAISSE EPARGNE ET PREVOYANCE	1 915 000,00	1 491 255,00	7	A	F		3,23	F		3,23	54 188,48	186 406,88	46 963,35	
2009	C	CAISSE EPARGNE ET PREVOYANCE	97 000,00	75 238,13	7	A	F		3,33	F		3,33	2 784,75	9 404,77	2 413,45	

(1) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser ;

(2) indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle ;

(3) indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables ;

(4) indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...) ;

(5) taux annuel, tous frais compris ;

(6) taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année ;

(7) il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668 ;

(8) reprendre la répartition des emprunts selon la répartition du type de taux du tableau A-2.4 (taux fixe, taux variable, emprunts avec plusieurs tranches de taux, emprunts avec options) ;

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU COMITÉ SYNDICAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			31/07/1997
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	31/07/1997
Linéaire	2088 Autres immobilisations incorporelles	2	31/07/1997
Linéaire	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	10	31/07/1997
Linéaire	2182 Matériel de transport	5	31/07/1997
Linéaire	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	2	31/07/1997
Linéaire	2184 Mobilier	10	31/07/1997
Linéaire	2033 Frais d'insertion	1	16/03/2007

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/2011	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°210	747,50	10	581,42	41,52	166,08
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°211	747,50	10	581,42	41,52	166,08
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°217 B	358,80	10	179,40	35,88	179,40
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°217 A	346,84	10	173,44	34,68	173,40
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°220	618,33	10	309,18	61,83	309,15
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°221	293,02	5	293,02	58,60	0,00
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°222	199,85	10	99,95	19,98	79,92
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°223	203,32	5	203,32	40,66	0,00
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°224	239,20	5	239,20	47,84	0,00
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°227	299,75	5	239,80	59,95	59,95
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°233	209,30	5	167,44	41,86	41,86
MATERIEL DE TRANSPORT	CLIO N°235	12 811,50	5	10 249,20	2 562,30	2 562,30
MATERIEL DE TRANSPORT	CITROEN C3 N°236	11 944,00	5	9 555,20	2 388,80	2 388,80
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU 238A B	2 498,73	10	749,64	249,87	1 749,09
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU 239	419,94	5	251,97	83,99	167,97
MATERIEL INFORMATIQUE	COPIEUR RICOH N°242	11 152,70	5	6 691,62	2 230,54	4 461,08
MATERIEL INFORMATIQUE	COPIEUR RICOH N°243	1 172,08	5	703,26	234,42	468,82
AMENAGEMENT CABLE	AMENAG CABLE N°244	6 829,16	10	2 048,76	682,92	4 780,40
MATERIEL INFORMATIQUE	TELEPHONES N°246	5 454,12	5	3 272,46	1 090,82	2 181,66
AMENAGEMENT CABLE	AMENAG CABLE N°247	167,08	10	50,10	16,70	116,98
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU 250	588,61	5	353,16	117,72	235,45
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°253	8 050,28	2	8 050,28	4 025,14	0,00
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°254	454,48	2	454,48	227,24	0,00
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°255	203,32	2	203,32	101,66	0,00
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°256	1 497,39	2	748,70	748,69	0,00
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°257	309,76	2	309,76	154,88	0,00
OUTILLAGE	TRUMETER N°258	897,00	2	897,00	448,50	0,00
LOGICIEL INFORMATIQUE	LOGICIEL INFO N°259	586,04	2	586,04	293,02	0,00
INFORMATIQUE	SITE INTERNET N°260	2 380,04	2	2 308,04	1 190,02	72,00
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°261	1 370,02	10	274,00	137,00	1 096,02
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°262	1 370,02	10	274,00	137,00	1 096,02
LOGICIEL INFORMATIQUE	LOGICIEL INFO N°263	789,36	2	789,36	789,36	0,00
LOGICIEL INFORMATIQUE	LOGICIEL INFO N°264	257,14	2	257,14	257,14	0,00
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°265	217,67	2	217,67	108,83	0,00
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°266	217,67	2	217,67	108,83	0,00
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°267	885,04	2	885,04	442,52	0,00
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°268	670,96	2	670,96	335,48	0,00
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°269	670,96	2	670,96	335,48	0,00
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°270	2 081,03	2	2 081,03	1 040,51	0,00
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°271	717,60	2	717,60	358,80	0,00
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°272	717,60	2	717,60	358,80	0,00
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°273	464,05	2	464,05	232,02	0,00
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°274	464,05	2	464,05	232,02	0,00
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°275	253,67	10	50,72	25,36	202,95
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°276	426,42	5	170,56	85,28	255,86
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°277	443,41	5	177,36	88,68	266,05
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°278	443,40	5	177,36	88,68	266,04
LOGICIEL INFORMATIQUE	LOGICIEL INFO N°279	157,87	2	157,87	78,87	0,00
LOGICIEL INFORMATIQUE	LOGICIEL INFO N°280	4 676,36	2	2 338,00	2 338,36	0,00
LOGICIEL INFORMATIQUE	LOGICIEL INFO N°281	184,18	2	92,00	92,00	92,18
LOGICIEL INFORMATIQUE	LOGICIEL INFO N°282	313,35	2	157,00	157,00	156,35
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°283	1 769,89	2	885,00	885,00	884,89
MATERIEL DE TRANSPORT	CL3 IM AH941HS N°284	12 078,50	5	2 416,00	2 416,00	9 662,50
MATERIEL DE TRANSPORT	CL3 IM AG896WD N°285	12 078,50	5	2 416,00	2 416,00	9 662,50
OUTILLAGE	PASSERELLE GSM	840,79	10	84,00	84,00	756,79
LOGICIEL INFORMATIQUE	LOGICIEL INFO N°287	2 093,00	2	1 047,00	1 047,00	1 046,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/2011	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°288	165,05	2	83,00	83,00	82,05
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°289	304,98	2	152,00	152,00	152,98
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°290	1 209,97	2	605,00	605,00	604,97
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°291	1 045,77	2	523,00	523,00	522,77
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°292	339,93	2	170,00	170,00	169,93
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°293	339,93	2	170,00	170,00	169,93
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°294	1 081,28	2	541,00	541,00	540,28
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°295	1 045,77	2	523,00	523,00	522,77
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°296	859,19	2	430,00	430,00	429,19
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°297	859,19	2	430,00	430,00	429,19
FRAIS INSERTION	FRAIS INSERTION	70,00	1	70,00	70,00	0,00
AMENAGEMENT CABLE	AMENAGEMENT CABLE	2 451,80	10	245,00	245,00	2 206,80
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°299	365,35	5	73,00	73,00	292,35
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°300	343,04	10	34,00	34,00	309,04
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°301	2 192,12	5	438,00	438,00	1 754,12
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°302	294,54	10	29,00	29,00	265,54
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°303	378,82	5	76,00	76,00	302,82
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°304	414,64	5	83,00	83,00	331,64
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°305	3 012,34	10	301,00	301,00	2 711,34
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°306	864,90	10	86,00	86,00	778,90
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°307	650,20	5	130,00	130,00	520,20
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°308	550,35	10	55,00	55,00	495,35
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°309	1 345,07	10	135,00	135,00	1 210,07
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°310	390,72	10	39,00	39,00	351,72
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°311	2 602,50	2	1 301,00	1 301,00	1 301,50
LOGICIEL INFORMATIQUE	LOGICIEL INFO N°312	200,93	2	100,00	100,00	100,93
LOGICIEL INFORMATIQUE	LOGICIEL INFO N°313	782,18	2	391,00	391,00	391,18
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°314	580,42	2	290,00	290,00	290,42
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°315	580,42	2	290,00	290,00	290,42
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°316	580,42	2	290,00	290,00	290,42
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°317	162,38	2	81,00	81,00	81,38
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°318	162,38	2	81,00	81,00	81,38
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°319	804,23	2	402,00	402,00	402,23
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°320	371,25	2	186,00	186,00	185,25
FRAIS INSERTION	FRAIS INSERTION	70,00	1	70,00	70,00	0,00
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°321	130,61	10	13,00	13,00	117,61
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°322	211,57	10	21,00	21,00	190,57
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°323	278,79	10	28,00	28,00	250,79
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°324	118,16	10	12,00	12,00	106,16
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°325	186,70	10	19,00	19,00	167,70
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°326	59,20	10	6,00	6,00	53,20
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°327	101,90	10	10,00	10,00	91,90
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°328	50,23	10	5,00	5,00	45,23
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°329	164,22	10	16,00	16,00	148,22
MATERIEL DE TRANSPORT	CL3 IM AX436CB N°330	11 593,50	5	2 319,00	2 319,00	9 274,50
MATERIEL DE TRANSPORT	CL3 IM AX568MH N°331	11 593,50	5	2 319,00	2 319,00	9 274,50
AMENAGEMENT SOL	AMENAGEMENT SOL	24 622,51	10	2 462,00	2 462,00	22 160,51
FRAIS INSERTION	FRAIS INSERTION	1 212,25	1	1 212,25	1 212,25	0,00
MATERIEL DE TRANSPORT	CL3 IM AZ447EW N°333	11 593,50	5	2 319,00	2 319,00	9 274,50
MATERIEL TECHNIQUE	ODOMETRES N°334	502,32	2	251,00	251,00	251,32
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°335	1 327,56	5	266,00	266,00	1 061,56
LOGICIEL INFORMATIQUE	LOGICIEL INFO N°336	2 224,56	2	1 112,00	1 112,00	1 112,56
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°337	419,80	5	84,00	84,00	335,80
LOGICIEL INFORMATIQUE	LOGICIEL INFO N°338	773,38	2	387,00	387,00	386,38
LOGICIEL INFORMATIQUE	LOGICIEL INFO N°339	4 066,40	2	2 033,00	2 033,00	2 033,40
FRAIS INSERTION	FRAIS INSERTION	728,00	1	728,00	728,00	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/2011	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner
FRAIS INSERTION	FRAIS INSERTION	83,72	1	0,00	0,00	83,72
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°340	239,01	2	0,00	0,00	239,01
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°342	307,37	10	0,00	0,00	307,37
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°341	452,09	10	0,00	0,00	452,09
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°343	415,04	2	0,00	0,00	415,04
MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL INFO N°344	415,04	2	0,00	0,00	415,04
MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL BUREAU N°345	2 316,34	10	0,00	0,00	2 316,34
FRAIS INSERTION	FRAIS INSERTION	1 731,81	1	0,00	0,00	1 731,81
FRAIS INSERTION	FRAIS INSERTION	83,72	1	0,00	0,00	83,72
MATERIEL DE TRANSPORT	scenic IM BT666ZD N°346	19 300,00	5	0,00	0,00	19 300,00
MATERIEL DE TRANSPORT	CLIO IM BV368WD N°346	13 007,50	5	0,00	0,00	13 007,50

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

A6.1 DETAIL DES DEPENSES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts	Réalisations (mandats émis)	Crédits à annuler
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		1 722 400,00	I 1 705 396,70	17 003,30
HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C		1 722 400,00	II 1 705 396,70	17 003,30
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	1 706 000,00	1 705 157,58	842,42
1641	Emprunts en euros	1 706 000,00	1 705 157,58	842,42
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		16 400,00	239,12	16 160,88
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00
			0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 400,00	239,12	1 160,88
274	Prêts		0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	1 400,00	239,12	1 160,88
020	Dépenses imprévues (investissement)	15 000,00	(2)	15 000,00

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	CUMUL
Dépenses	I 1 705 396,70	D001 2 050 822,27	IV 3 756 218,97

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

A6.2 DETAIL DES RECETTES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts	Réalisations (titres émis)	Crédits à annuler
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		27 809 378,75	III 17 018 498,91	10 790 879,84
Ressources propres externes (a)		4 903,55	4 903,55	0,00
10222	F.C.T.V.A.	4 903,55	4 903,55	0,00
Autres recettes financières (b)		2 591 232,96	2 195 371,69	395 861,27
274	Prêts	1 705 000,00	1 703 457,44	1 542,56
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.	886 232,96	491 914,25	394 318,71
Transferts entre sections (c)		14 814 403,67	14 818 223,67	0,00
192	Plus ou moins value sur cession d'immobilisation		3 820,00	0,00
28033	Amortissement de frais d'insertion	2 080,25	2 080,25	0,00
280414	Communes membres du GFP	409 979,11	409 979,11	0,00
280415	GFP de rattachement	14 348 414,99	14 348 414,99	0,00
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marque	9 301,19	9 301,19	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	1 190,02	1 190,02	0,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	1 399,12	1 399,12	0,00
28182	Matériel de transport	16 740,10	16 740,10	0,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	19 193,98	19 193,98	0,00
28184	Mobilier	3 313,91	3 313,91	0,00
28188	Autres immobilisations corporelles	2 791,00	2 791,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	10 398 838,57	(3)	10 398 838,57

	Opérations de l'exercice	Solde d'exécution	Affectation c/1068	CUMUL
Recettes	III 17 018 498,91	R001 0,00	R1068 10 886 843,19	V 27 905 342,10

	Déficit = (I)-(III)	Excédent = (III)-(I)	Résultat hors charges transférées = III-II (4)
Solde des op. financières		15 313 102,21	+ 15 313 102,21

	Montant
Dépenses financières (IV)	3 756 218,97
Recettes financières (V)	27 905 342,10
Solde (recettes - dépenses)	+ 24 149 123,13 (4)
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (C/2763) et charges transférées (D) (5)	+ 24 149 123,13 (4)

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Le virement de la section de fonctionnement ne donne pas lieu à l'émission de mandats (chapitres sans réalisation).

(4) Indiquer le signe algébrique.

(5) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A10.1

VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/03/2005	MATERIEL N°210	747,50	581,42	10
01/03/2005	MATERIEL N°211	747,50	581,42	10
16/06/2006	MATERIEL BUREAU N°217 B	358,80	179,40	10
16/06/2006	MATERIEL BUREAU N°217 A	346,84	173,44	10
21/07/2006	MATERIEL BUREAU N°220	618,33	309,18	10
21/07/2006	MATERIEL BUREAU N°221	293,02	293,02	5
21/07/2006	MATERIEL BUREAU N°222	199,85	99,95	10
25/08/2006	MATERIEL BUREAU N°223	203,32	203,32	5
29/09/2006	MATERIEL BUREAU N°224	239,20	239,20	5
25/01/2007	FAX BROTHER N°227	299,75	239,80	5
19/11/2007	MATERIEL BUREAU N°233	209,30	167,44	5
28/11/2007	CLIO N°235	12 811,50	10 249,20	5
14/12/2007	CITROEN C3 N°236	11 944,00	9 555,20	5
05/05/2008	MATERIEL BUREAU N°238 A et B	2 498,73	749,64	10
05/05/2008	MATERIEL BUREAU N°239	419,94	251,97	5
26/05/2008	COPIEUR RICOH N°242	11 152,70	6 691,62	5
26/05/2008	COPIEUR RICOH N°243	1 172,08	703,26	5
27/05/2008	AMENAGEMENT CABLE N°244	6 829,16	2 048,76	10
04/06/2008	TELEPHONES N°246	5 454,12	3 272,46	5
04/06/2008	CABLAGE TELEPHONIE N°247	167,08	50,10	10
01/09/2008	MATERIEL BUREAU N°250	588,61	353,16	5
21/01/2009	MATERIEL INFO N°253	8 050,28	8 050,28	2
21/01/2009	MATERIEL INFO N°254	454,48	454,48	2
21/01/2009	MATERIEL INFO N°255	203,32	203,32	2
21/01/2009	LOGICIEL INFO N°256	1 497,39	1 497,39	2
19/02/2009	MATERIEL INFO N°257	309,76	309,76	2
02/06/2009	TRUMETER N°258	897,00	897,00	2
03/06/2009	CREATION LOGO	586,04	586,04	2
03/06/2009	SITE INTERNET	2 380,04	2 380,04	2
17/06/2009	MATERIEL BUREAU N°261	1 370,02	274,00	10
17/06/2009	MATERIEL BUREAU N°262	1 370,02	274,00	10
15/06/2009	LOGICIEL INFO N°263	789,36	789,36	2
15/06/2009	LOGICIEL INFO N°264	257,14	257,14	2
15/06/2009	MATERIEL INFO N°265	217,67	217,67	2
15/06/2009	MATERIEL INFO N°266	217,67	217,67	2
15/06/2009	MATERIEL INFO N°267	885,04	885,04	2
15/06/2009	MATERIEL INFO N°268	670,96	670,96	2
15/06/2009	MATERIEL INFO N°269	670,96	670,96	2
15/06/2009	MATERIEL INFO N°270	2 081,03	2 081,03	2

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A10.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES	
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS	

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
15/06/2009	MATERIEL INFO N°271	717,60	717,60	2
15/06/2009	MATERIEL INFO N°272	717,60	717,60	2
15/06/2009	MATERIEL INFO N°273	464,05	464,05	2
15/06/2009	MATERIEL INFO N°274	464,05	464,05	2
26/06/2009	MATERIEL BUREAU N°275	253,67	50,72	10
10/07/2009	MATERIEL BUREAU N°276	426,42	170,56	5
10/07/2009	MATERIEL BUREAU N°277	443,41	177,36	5
10/07/2009	MATERIEL BUREAU N°278	443,40	177,36	5
24/07/2009	LOGICIEL INFO N°279	157,87	157,87	2
12/11/2009	LOGICIEL INFO N°280	4 676,36	4 676,36	2
11/01/2010	LOGICIEL INFO N°281	184,18	92,00	2
11/01/2010	LOGICIEL INFO N°282	313,35	157,00	2
11/01/2010	MATERIEL INFO N°283	1 769,89	885,00	2
12/01/2010	CL3 IM AH941HS N° 284	12 078,50	2 416,00	5
12/01/2010	CL3 IM AG896WD N° 285	12 078,50	2 416,00	5
26/03/2010	PASSERELLE GSM N° 286	840,79	84,00	10
16/03/2010	LOGICIEL INFO N°287	2 093,00	1 047,00	2
18/03/2010	MATERIEL INFO N°288	165,05	83,00	2
29/03/2010	MATERIEL INFO N°289	304,98	152,00	2
08/04/2010	MATERIEL INFO N°290	1 209,97	605,00	2
16/03/2010	MATERIEL INFO N°291	1 045,77	523,00	2
16/03/2010	MATERIEL INFO N°292	339,93	170,00	2
16/03/2010	MATERIEL INFO N°293	339,93	170,00	2
16/03/2010	MATERIEL INFO N°294	1 081,28	541,00	2
16/03/2010	MATERIEL INFO N°295	1 045,77	523,00	2
16/03/2010	MATERIEL INFO N°296	859,19	430,00	2
16/03/2010	MATERIEL INFO N°297	859,19	430,00	2
04/05/2010	FRAIS INSERTION	70,00	70,00	1
10/06/2010	INSTALLATION PRECABLAGE ET CARTE	2 451,80	245,00	10
22/06/2010	MATERIEL BUREAU N°299	365,35	73,00	5
02/07/2010	MATERIEL BUREAU N°300	343,04	34,00	10
02/07/2010	MATERIEL BUREAU N°301	2 192,12	438,00	5
02/07/2010	MATERIEL BUREAU N°302	294,54	29,00	10
02/07/2010	MATERIEL BUREAU N°303	378,82	76,00	5
02/07/2010	MATERIEL BUREAU N°304	414,64	83,00	5
02/07/2010	MATERIEL BUREAU N°305	3 012,34	301,00	10
02/07/2010	MATERIEL BUREAU N°306	864,90	86,00	10
02/07/2010	MATERIEL BUREAU N°307	650,20	130,00	5
02/07/2010	MATERIEL BUREAU N°308	550,35	55,00	10
02/07/2010	MATERIEL BUREAU N°309	1 345,07	135,00	10
02/07/2010	MATERIEL BUREAU N°310	390,72	39,00	10
09/07/2010	MATERIEL INFO N°311	2 602,50	1 301,00	2
09/07/2010	LOGICIEL INFO N°312	200,93	100,00	2
09/07/2010	LOGICIEL INFO N°313	782,18	391,00	2
09/07/2010	MATERIEL INFO N°314	580,42	290,00	2
09/07/2010	MATERIEL INFO N°315	580,42	290,00	2

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS	A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
09/07/2010	MATERIEL INFO N°316	580,42	290,00	2
09/07/2010	MATERIEL INFO N°317	162,38	81,00	2
09/07/2010	MATERIEL INFO N°318	162,38	81,00	2
09/07/2010	MATERIEL INFO N°319	804,23	402,00	2
09/07/2010	MATERIEL INFO N°320	371,25	186,00	2
13/07/2010	FRAIS INSERTION	70,00	70,00	1
13/07/2010	MATERIEL BUREAU N°321	130,61	13,00	10
13/07/2010	MATERIEL BUREAU N°322	211,57	21,00	10
13/07/2010	MATERIEL BUREAU N°323	278,79	28,00	10
13/07/2010	MATERIEL BUREAU N°324	118,16	12,00	10
13/07/2010	MATERIEL BUREAU N°325	186,70	19,00	10
13/07/2010	MATERIEL BUREAU N°326	59,20	6,00	10
13/07/2010	MATERIEL BUREAU N°327	101,90	10,00	10
13/07/2010	MATERIEL BUREAU N°328	50,23	5,00	10
21/07/2010	MATERIEL BUREAU N°329	164,22	16,00	10
03/08/2010	CL3 IM AX436CB N° 330	11 593,50	2 319,00	5
03/08/2010	CL3 IM AX568MH N° 331	11 593,50	2 319,00	5
10/08/2010	TX REVETEMENTS SOLS	24 622,51	2 462,00	10
09/09/2010	FRAIS INSERTION	1 212,25	1 212,25	1
09/09/2010	CL3 IM AZ447EW N° 333	11 593,50	2 319,00	5
22/10/2010	MATERIEL TECH ODOMETRES N°334	502,32	251,00	2
05/11/2010	MATERIEL BUREAU N°335	1 327,56	266,00	5
15/11/2010	LOGICIEL INFO N°336	2 224,56	1 112,00	2
18/11/2010	MATERIEL BUREAU N°337	419,80	84,00	5
23/11/2010	LOGICIEL INFO N°338	773,38	387,00	2
06/12/2010	LOGICIEL INFO N°339	4 066,40	2 033,00	2
21/12/2010	FRAIS INSERTION	728,00	728,00	1
11/02/2011	FRAIS INSERTION	83,72	0,00	1
15/03/2011	MATERIEL INFO N°340	239,01	0,00	2
17/06/2011	MATERIEL BUREAU N°342	307,37	0,00	10
17/06/2011	MATERIEL BUREAU N°341	452,09	0,00	10
19/07/2011	MATERIEL INFO N°343	415,04	0,00	2
09/07/2010	MATERIEL INFO N°344	415,04	0,00	2
02/09/2011	MATERIEL BUREAU N°345	2 316,34	0,00	10
20/09/2011	FRAIS INSERTION	1 731,81	0,00	1
11/02/2011	FRAIS INSERTION	83,72	0,00	1
04/10/2011	SCENIC IM BT666ZD	19 300,00	0,00	5
21/10/2011	CLIO IM BV368WD	13 007,50	0,00	5
TOTAL GENERAL		256 114,51	97 104,88	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION	A10.2

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cession à titre onéreux							
22/06/2011	C3 IM 7303VJ76	12107	5	12107	0	2720	2720
04/10/2011	SCENIC IM 975XT76	17579	5	17579	0	1100	1100
TOTAL GENERAL		29 686,00					3820

IV- ANNEXES	
IV	B2.1

**ENGAGEMENT HORS BILAN
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° de l'initié de l'AP	Montant des AP 2010-12					Montant des CP					Restes à financer au delà de l'exercice 2013	Total cumulé des CP (toutes les délibérations y compris 2011)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement DM1 2011	Révision de l'exercice DM2 novembre 2011	Total cumulé des AP (toutes les délibérations y compris 2011)	Crédits de paiements antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2011)	Crédits de paiements ouverts DM1 juin 2011	Modification DM2 novembre 2011	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2011 modifiés en DM2 nov 2011	Restes à financer de l'exercice 2012	Restes à financer de l'exercice 2013			
31012-renfo[2010-12]	10 094 022,26 €	0,00 €	10 094 022,26 €	4 697 473,52 €	3 013 407,34 €	700 000,00 €	3 713 407,34 €	1 683 141,40 €			10 094 022,26 €	
51012-eff [2010-12]	7 238 298,10 €	0,00 €	7 238 298,10 €	2 000 745,27 €	2 034 608,35 €	0,00 €	2 034 608,35 €	3 202 944,48 €			7 238 298,10 €	
61012-ep [2010-12]	4 617 400,86 €	0,00 €	4 617 400,86 €	1 701 019,57 €	1 503 602,67 €	400 000,00 €	1 903 602,67 €	1 012 778,62 €			4 617 400,86 €	
en 2011												
31113-Renfo [2011-13]	5 954 026,40 €	14 543,20 €	5 968 569,60 €	0,00 €	2 381 610,56 €	0,00 €	2 381 610,56 €	1 793 479,52 €	1 793 479,52 €	0,00 €	5 968 569,60 €	
51113-Eff [2011-13]	7 475 329,49 €	302 924,12 €	7 778 253,61 €	0,00 €	2 918 031,59 €	0,00 €	2 918 031,59 €	2 430 111,01 €	2 430 111,01 €		7 778 253,61 €	
61113-Ep [2011-13]	5 004 752,00 €	110 722,15 €	5 115 474,15 €	0,00 €	2 074 195,60 €	0,00 €	2 074 195,60 €	1 520 639,28 €	1 520 639,27 €		5 115 474,15 €	
total	40 383 829,11 €	428 189,47 €	40 812 018,58 €	8 399 238,36 €	13 925 456,11 €	1 100 000,00 €	15 025 456,11 €	11 643 094,31 €	5 744 229,80 €		40 812 018,58 €	
510-stock	10 368 857,83 €	-1 106 800,00 €	9 262 057,83 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2011

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		7	7	2
Rédacteur	B	1	1	0
Adjoint administratif de 1ère classe	C	1	1	0
Adjoint administratif de 2ème classe	C	5	5	2
FILIERE TECHNIQUE (c)		6	6	0
Directeur des Services Techniques	A	1	1	0
ingénieur informatique	A	1	1	0
Technicien principal 1ère classe	B	3	3	0
Technicien principal 2ème classe	B	1	1	0
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		13	13	2

*1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995

) Catégories : A, B, ou C

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2011

C1.1

AGENTS NON TITULAIRE (Emploi pourvu)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT (4)
			Indice	Euros	
ingénieur	A	TECH		36 488,15	3-1
Technicien	B	TECH		12 876,93	3-1
Technicien	B	TECH		32 924,93	3-1
Technicien	B	TECH		30 250,60	3-1
Adjoint administratif 2ème classe	C	ADM		10 095,40	3-1
Total				122 636,01	

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

FIN : Financier

TECH : Technique et informatique (dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)

COM : Communication

S : Social (dont aide sociale)

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel (dont enseignement)

ANIM : Animation

RS : Restauration scolaire

ENT : Entretien

CAB : Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984)

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-1 : article 3, 1er alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...), ou pour faire face temporairement à la vacance d'un emploi

3-2 : article 3, 2ème alinéa : besoin saisonnier ou occasionnel

3-3 : article 3, 4ème alinéa : emplois permanents à temps non complet(-31H30) dans les communes de -2000 habitants

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47

110 : article 110

A : autres (préciser)

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
 Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
03/01/2011	SIERG DE MONTIVILLIERS	Syndicat SIERG DE MONTIVILLIERS		200 668,90
03/01/2011	SIERG DE MONTIVILLIERS	Syndicat SIERG DE MONTIVILLIERS		160 000,00
03/01/2011	SIERG DE PAVILLY	Syndicat SIERG DE PAVILLY		102 469,90
03/01/2011	SIERG DE PAVILLY	Syndicat SIERG DE PAVILLY		130 830,10
04/01/2011	SIERG de LONGUEVILLE SUR SCIE	Syndicat SIERG de LONGUEVILLE SUR SCIE		49 468,23
04/01/2011	SIERG DE MONTIVILLIERS	Syndicat SIERG DE MONTIVILLIERS		12 688,00
05/01/2011	SIER et de GAZ d'ARGUEIL	Syndicat SIER et de GAZ d'ARGUEIL		12 416,39
05/01/2011	SIER et de GAZ d'ARGUEIL	Syndicat SIER et de GAZ d'ARGUEIL		6 234,35
06/01/2011	SIERG DE CANY-VALMONT	Syndicat SIERG DE CANY-VALMONT		27 000,00
06/01/2011	SIERG DE CANY-VALMONT	Syndicat SIERG DE CANY-VALMONT		126 980,00
25/01/2011	SIERG de CAUDEBEC EN CAUX	Syndicat SIERG de CAUDEBEC EN CAUX		312 000,00
26/01/2011	SIER et de GAZ de BUCHY	Syndicat SIER et de GAZ de BUCHY		118 000,00
26/01/2011	SIER et de GAZ de BUCHY	Syndicat SIER et de GAZ de BUCHY		168 840,00
01/02/2011	SIER d'OFFRANVILLE	Syndicat SIER d'OFFRANVILLE		56 236,80
10/02/2011	BACQUEVILLE EN CAUX	Commune BACQUEVILLE EN CAUX		10 000,00
23/02/2011	SIER et de GAZ de BOOS	Syndicat SIER et de GAZ de BOOS		86 640,00
23/02/2011	SIER et de GAZ de BOOS	Syndicat SIER et de GAZ de BOOS		9 809,33
14/03/2011	DAMPIERRE SAINT NICOLAS	Commune DAMPIERRE SAINT NICOLAS		34 240,00
23/03/2011	SIERG de DUCLAIR VALLEE DE SEINE	Syndicat SIERG de DUCLAIR VALLEE DE SEINE		4 020,00
23/03/2011	SIERG de DUCLAIR VALLEE DE SEINE	Syndicat SIERG de DUCLAIR VALLEE DE SEINE		9 500,00

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
 (2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
23/03/2011	SIERG DE GODERVILLE CRIQUETOT	Syndicat SIERG DE GODERVILLE CRIQUETOT		56 640,00
23/03/2011	SMERG DE FONTAINE LE DUN	Syndicat SMERG DE FONTAINE LE DUN		3 500,00
25/03/2011	SIER et de GAZ de BOOS	Syndicat SIER et de GAZ de BOOS		359 280,00
22/04/2011	SIERG DE PAVILLY	Syndicat SIERG DE PAVILLY		111 810,00
22/04/2011	SIERG DE YERVILLE	Syndicat SIERG DE YERVILLE		241 266,40
04/05/2011	SIER et de GAZ de BOOS	Syndicat SIER et de GAZ de BOOS		94 500,00
10/05/2011	SMERG DE FONTAINE LE DUN	Syndicat SMERG DE FONTAINE LE DUN		22 800,00
17/05/2011	SIERG de DARNETAL	Syndicat SIERG de DARNETAL		73 767,60
23/05/2011	SIERG DE YERVILLE	Syndicat SIERG DE YERVILLE		15 000,00
25/05/2011	SIERG de DARNETAL	Syndicat SIERG de DARNETAL		432 049,60
27/05/2011	SMERG DOUDEVILLE OURVILLE FAUVILLE	Syndicat SMERG DOUDEVILLE OURVILLE FAUVILLE		419 378,40
07/06/2011	SIERG de DUCLAIR VALLEE DE SEINE	Syndicat SIERG de DUCLAIR VALLEE DE SEINE		41 538,00
07/06/2011	SIERG de DUCLAIR VALLEE DE SEINE	Syndicat SIERG de DUCLAIR VALLEE DE SEINE		231 980,00
07/06/2011	SIERG de DUCLAIR VALLEE DE SEINE	Syndicat SIERG de DUCLAIR VALLEE DE SEINE		15 824,00
07/06/2011	SIERG de DUCLAIR VALLEE DE SEINE	Syndicat SIERG de DUCLAIR VALLEE DE SEINE		53 316,00
07/06/2011	SIERG de DUCLAIR VALLEE DE SEINE	Syndicat SIERG de DUCLAIR VALLEE DE SEINE		59 016,00
10/06/2011	SIERG DE FECAMP MUNICIPALE	Syndicat SIERG DE FECAMP MUNICIPALE		239 700,00
10/06/2011	SIERG DE FECAMP MUNICIPALE	Syndicat SIERG DE FECAMP MUNICIPALE		17 667,22
28/06/2011	SIE de FONTAINE LE BOURG	Syndicat SIE de FONTAINE LE BOURG		130 110,40
28/06/2011	SIE de FONTAINE LE BOURG	Syndicat SIE de FONTAINE LE BOURG		21 586,55
28/06/2011	SIE de FONTAINE LE BOURG	Syndicat SIE de FONTAINE LE BOURG		35 334,45
28/06/2011	SMERG DE FONTAINE LE DUN	Syndicat SMERG DE FONTAINE LE DUN		35 334,45
28/06/2011	SMERG DOUDEVILLE OURVILLE FAUVILLE	Syndicat SMERG DOUDEVILLE OURVILLE FAUVILLE		70 668,90
30/06/2011	SIERG de CAUDEBEC EN CAUX	Syndicat SIERG de CAUDEBEC EN CAUX		17 667,22
30/06/2011	SIERG de CAUDEBEC EN CAUX	Syndicat SIERG de CAUDEBEC EN CAUX		62 320,00

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
30/06/2011	SIERG de CAUDEBEC EN CAUX	Syndicat SIERG de CAUDEBEC EN CAUX		62 962,78
30/06/2011	SIERG DE MONTIVILLIERS	Syndicat SIERG DE MONTIVILLIERS		530 118,40
30/06/2011	SIERG de SAHURS	Syndicat SIERG de SAHURS		60 720,00
04/07/2011	SIE de FONTAINE LE BOURG	Syndicat SIE de FONTAINE LE BOURG		229 850,00
04/07/2011	SME DE EU	Syndicat SME DE EU		372 878,33
04/07/2011	SME DE EU	Syndicat SME DE EU		632 460,00
14/07/2011	SME DE EU	Syndicat SME DE EU		53 001,67
11/07/2011	SIER de GAZ de BELLENCOMBRE LONDIENNES NEUFCHATEL	Syndicat SIER de GAZ de BELLENCOMBRE LONDIENNES NEUFCHATEL		47 820,00
11/07/2011	SIER de GAZ de BELLENCOMBRE LONDIENNES NEUFCHATEL	Syndicat SIER de GAZ de BELLENCOMBRE LONDIENNES NEUFCHATEL		61 835,28
11/07/2011	SIER de GAZ de BELLENCOMBRE LONDIENNES NEUFCHATEL	Syndicat SIER de GAZ de BELLENCOMBRE LONDIENNES NEUFCHATEL		516 168,80
11/07/2011	SIER de GAZ de BELLENCOMBRE LONDIENNES NEUFCHATEL	Syndicat SIER de GAZ de BELLENCOMBRE LONDIENNES NEUFCHATEL		61 924,72
11/07/2011	SIERG DE GODERVILLE CRIQUETOT	Syndicat SIERG DE GODERVILLE CRIQUETOT		53 638,80
11/07/2011	SIERG DE GODERVILLE CRIQUETOT	Syndicat SIERG DE GODERVILLE CRIQUETOT		461 568,00
11/07/2011	SIERG DE GODERVILLE CRIQUETOT	Syndicat SIERG DE GODERVILLE CRIQUETOT		132 822,00
11/07/2011	SIERG DE GODERVILLE CRIQUETOT	Syndicat SIERG DE GODERVILLE CRIQUETOT		17 667,22
11/07/2011	SMEG d'ENVERMEU	Syndicat SMEG d'ENVERMEU		137 138,33
11/07/2011	SMEG d'ENVERMEU	Syndicat SMEG d'ENVERMEU		53 001,67
12/07/2011	SIERG DE YERVILLE	Syndicat SIERG DE YERVILLE		49 435,00
12/07/2011	SIERG DE YERVILLE	Syndicat SIERG DE YERVILLE		108 000,00
12/07/2011	SMERG DOUDEVILLE OURVILLE FAUVILLE	Syndicat SMERG DOUDEVILLE OURVILLE FAUVILLE		38 058,31
18/07/2011	SIE DE TOTES	Syndicat SIE DE TOTES		24 612,00
18/07/2011	SIE DE TOTES	Syndicat SIE DE TOTES		341 992,00
18/07/2011	SIERG de CAUDEBEC EN CAUX	Syndicat SIERG de CAUDEBEC EN CAUX		114 015,00
20/07/2011	SIERG de GOURNAY EN BRAY	Syndicat SIERG de GOURNAY EN BRAY		2 580,00
20/07/2011	SMERG DE FONTAINE LE DUN	Syndicat SMERG DE FONTAINE LE DUN		120 465,55

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER
 (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
 Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
20/07/2011	SMERG DOUDEVILLE OURVILLE FAUVILLE	Syndicat SMERG DOUDEVILLE OURVILLE FAUVILLE		190 190,00
20/07/2011	SMERG DOUDEVILLE OURVILLE FAUVILLE	Syndicat SMERG DOUDEVILLE OURVILLE FAUVILLE		84 331,10
21/07/2011	LUNERAY	Commune LUNERAY		44 000,00
22/08/2011	ENVERMEU	Commune ENVERMEU		35 155,00
22/08/2011	SIE DE TOTES	Syndicat SIE DE TOTES		52 010,00
22/08/2011	SIE ROUMARE ET FORET VERTE	Syndicat SIE ROUMARE ET FORET VERTE		133 736,39
22/08/2011	SIE ROUMARE ET FORET VERTE	Syndicat SIE ROUMARE ET FORET VERTE		8 833,61
22/08/2011	SIE ROUMARE ET FORET VERTE	Syndicat SIE ROUMARE ET FORET VERTE		47 670,00
22/08/2011	SIER de ST ROMAIN DE COLBOSC	Syndicat SIER de ST ROMAIN DE COLBOSC		217 960,00
22/08/2011	SIER de ST ROMAIN DE COLBOSC	Syndicat SIER de ST ROMAIN DE COLBOSC		180 425,60
22/08/2011	SIER et de GAZ BOLBEC LILLEBONNE	Syndicat SIER et de GAZ BOLBEC LILLEBONNE		373 708,00
22/08/2011	SIER et de GAZ BOLBEC LILLEBONNE	Syndicat SIER et de GAZ BOLBEC LILLEBONNE		133 180,00
22/08/2011	SIERG DE CANY-VALMONT	Syndicat SIERG DE CANY-VALMONT		105 214,72
22/08/2011	SIERG DE CANY-VALMONT	Syndicat SIERG DE CANY-VALMONT		61 835,28
22/08/2011	SIERG DE CANY-VALMONT	Syndicat SIERG DE CANY-VALMONT		282 656,00
22/08/2011	SIERG de CLEON	Syndicat SIERG de CLEON		190 080,00
22/08/2011	SIERG DE GODERVILLE CRIQUETOT	Syndicat SIERG DE GODERVILLE CRIQUETOT		107 370,00
22/08/2011	SIERG de LONGUEVILLE SUR SCIE	Syndicat SIERG de LONGUEVILLE SUR SCIE		337 200,00
22/08/2011	SIERG de LONGUEVILLE SUR SCIE	Syndicat SIERG de LONGUEVILLE SUR SCIE		80 948,94
22/08/2011	SIERG DE PAVILLY	Syndicat SIERG DE PAVILLY		193 120,00
22/08/2011	SIERG DE PAVILLY	Syndicat SIERG DE PAVILLY		82 960,00
05/09/2011	DAMPIERRE SAINT NICOLAS	Commune DAMPIERRE SAINT NICOLAS		2 030,00
05/09/2011	SIER et de GAZ d'ARGUEIL	Syndicat SIER et de GAZ d'ARGUEIL		147 870,00
05/09/2011	SIERG DE FECAMP MUNICIPALE	Syndicat SIERG DE FECAMP MUNICIPALE		26 760,00
05/09/2011	SIERG de FORGES LES EAUX	Syndicat SIERG de FORGES LES EAUX		356 470,40
05/09/2011	SIERG de GOURNAY EN BRAY	Syndicat SIERG de GOURNAY EN BRAY		119 328,00
05/09/2011	SIERG de GOURNAY EN BRAY	Syndicat SIERG de GOURNAY EN BRAY		116 310,00
06/09/2011	SIER d'OFFRANVILLE	Syndicat SIER d'OFFRANVILLE		123 670,57

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
 (2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
 Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
08/09/2011	SIER d'OFFRANVILLE	Syndicat SIER d'OFFRANVILLE		239 318,00
12/09/2011	SIER et de GAZ d'ARGUEIL	Syndicat SIER et de GAZ d'ARGUEIL		63 726,40
12/09/2011	SIERG de DARNETAL	Syndicat SIERG de DARNETAL		388 750,00
14/09/2011	SIERG DE PAVILLY	Syndicat SIERG DE PAVILLY		89 160,00
15/09/2011	SIER et de GAZ de BUCHY	Syndicat SIER et de GAZ de BUCHY		104 270,00
15/09/2011	SIER et GAZ de BROTONNE	Syndicat SIER et GAZ de BROTONNE		24 000,00
19/09/2011	SIER d'OFFRANVILLE	Syndicat SIER d'OFFRANVILLE		227 889,00
19/09/2011	SIERG de FORGES LES EAUX	Syndicat SIERG de FORGES LES EAUX		93 477,00
19/09/2011	SIERG de FORGES LES EAUX	Syndicat SIERG de FORGES LES EAUX		8 833,61
19/09/2011	SIERG de SAHURS	Syndicat SIERG de SAHURS		46 260,00
21/09/2011	SMERG DOUDEVILLE OURVILLE FAUVILLE	Syndicat SMERG DOUDEVILLE OURVILLE FAUVILLE		54 600,00
22/09/2011	COTE D'ALBATRE	Syndicat COTE D'ALBATRE		323 400,00
22/09/2011	COTE D'ALBATRE	Syndicat COTE D'ALBATRE		67 000,00
22/09/2011	SIER et de GAZ d'ARGUEIL	Syndicat SIER et de GAZ d'ARGUEIL		24 120,00
23/09/2011	SIER et de GAZ d'AUMALE BLANGY NEUFCHATEL	Syndicat SIER et de GAZ d'AUMALE BLANGY NEUFCHATEL		17 667,22
23/09/2011	SIER et de GAZ d'AUMALE BLANGY NEUFCHATEL	Syndicat SIER et de GAZ d'AUMALE BLANGY NEUFCHATEL		113 436,00
23/09/2011	SIER et de GAZ d'AUMALE BLANGY NEUFCHATEL	Syndicat SIER et de GAZ d'AUMALE BLANGY NEUFCHATEL		56 956,00
23/09/2011	SIER et de GAZ d'AUMALE BLANGY NEUFCHATEL	Syndicat SIER et de GAZ d'AUMALE BLANGY NEUFCHATEL		7 650,00
27/09/2011	SMERG DE FONTAINE LE DUN	Syndicat SMERG DE FONTAINE LE DUN		196 425,00
03/10/2011	SIERG DE FECAMP MUNICIPALE	Syndicat SIERG DE FECAMP MUNICIPALE		142 890,00
05/10/2011	SIER de GAZ de BELLENCOMBRE LONDINIÈRES NEUFCHATEL	Syndicat SIER de GAZ de BELLENCOMBRE LONDINIÈRES NEUFCHATEL		150 000,00
05/10/2011	SIERG DE CANY-VALMONT	Syndicat SIERG DE CANY-VALMONT		66 000,00
05/10/2011	SIERG DE MONTIVILLIERS	Syndicat SIERG DE MONTIVILLIERS		216 000,00
08/10/2011	ST NICOLAS D'ALIERMONT	Commune ST NICOLAS D'ALIERMONT		74 500,00
11/10/2011	SIER et GAZ BOUCLE D'ANNEVILLE	Syndicat SIER et GAZ BOUCLE D'ANNEVILLE		9 558,00

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
11/10/2011	SIER et GAZ de BROTONNE	Syndicat SIER et GAZ de BROTONNE		30 920,00
14/10/2011	SIE de FONTAINE LE BOURG	Syndicat SIE de FONTAINE LE BOURG		29 000,00
14/10/2011	SIER et GAZ BOUCLE D'ANNEVILLE	Syndicat SIER et GAZ BOUCLE D'ANNEVILLE		66 000,00
19/10/2011	SMEG d'ENVERMEU	Syndicat SMEG d'ENVERMEU		85 350,00
24/10/2011	SIE ROUMARE ET FORET VERTE	Syndicat SIE ROUMARE ET FORET VERTE		10 400,00
24/10/2011	SIER de ST ROMAIN DE COLBOSC	Syndicat SIER de ST ROMAIN DE COLBOSC		35 334,45
24/10/2011	SIER de ST ROMAIN DE COLBOSC	Syndicat SIER de ST ROMAIN DE COLBOSC		203 265,55
24/10/2011	SIERG de DUCLAIR VALLEE DE SEINE	Syndicat SIERG de DUCLAIR VALLEE DE SEINE		48 600,00
27/10/2011	SIERG de DARNETAL	Syndicat SIERG de DARNETAL		53 001,67
27/10/2011	SIERG de DARNETAL	Syndicat SIERG de DARNETAL		30 828,00
02/11/2011	SIER et GAZ de BROTONNE	Syndicat SIER et GAZ de BROTONNE		262 530,40
03/11/2011	SIERG de DUCLAIR VALLEE DE SEINE	Syndicat SIERG de DUCLAIR VALLEE DE SEINE		34 800,00
03/11/2011	SME de DIEPPE	Syndicat SME de DIEPPE		8 833,61
03/11/2011	SME de DIEPPE	Syndicat SME de DIEPPE		34 800,00
03/11/2011	SME de DIEPPE	Syndicat SME de DIEPPE		127 136,39
04/11/2011	SME de DIEPPE	Syndicat SME de DIEPPE		114 844,15
07/11/2011	SIERG DE PAVILLY	Syndicat SIERG DE PAVILLY		143 498,33
07/11/2011	SIERG DE PAVILLY	Syndicat SIERG DE PAVILLY		53 001,67
15/11/2011	SIER et de GAZ de BUCHY	Syndicat SIER et de GAZ de BUCHY		11 340,00
15/11/2011	SIER et de GAZ de BUCHY	Syndicat SIER et de GAZ de BUCHY		26 500,84
15/11/2011	SIER et de GAZ de BUCHY	Syndicat SIER et de GAZ de BUCHY		99 078,40
16/11/2011	SIERG DE MONTIVILLIERS	Syndicat SIERG DE MONTIVILLIERS		8 528,40
28/11/2011	BACQUEVILLE EN CAUX	Commune BACQUEVILLE EN CAUX		46 500,00
28/11/2011	BRACHY	Commune BRACHY		24 000,00
28/11/2011	BRACHY	Commune BRACHY		11 000,00
28/11/2011	SIER et de GAZ d'AUMALE BLANGY NEUFCHATEL	Syndicat SIER et de GAZ d'AUMALE BLANGY NEUFCHATEL		50 596,80
28/11/2011	SIERG DE MONTIVILLIERS	Syndicat SIERG DE MONTIVILLIERS		175 660,00
28/11/2011	SMERG DOUDEVILLE OURVILLE FAUVILLE	Syndicat SMERG DOUDEVILLE OURVILLE FAUVILLE		30 250,00
29/11/2011	SIE de FONTAINE LE BOURG	Syndicat SIE de FONTAINE LE BOURG		46 770,00

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
29/11/2011	SIER de ST ROMAIN DE COLBOSC	Syndicat SIER de ST ROMAIN DE COLBOSC		168 060,00
29/11/2011	SIER et de GAZ de BOOS	Syndicat SIER et de GAZ de BOOS		272 701,60
29/11/2011	SIERG DE FECAMP MUNICIPALE	Syndicat SIERG DE FECAMP MUNICIPALE		74 400,00
08/12/2011	SIER et GAZ BOUCLE D'ANNEVILLE	Syndicat SIER et GAZ BOUCLE D'ANNEVILLE		25 240,00
14/12/2011	SIERG DE CANY-VALMONT	Syndicat SIERG DE CANY-VALMONT		193 220,00
14/12/2011	SIERG de FORGES LES EAUX	Syndicat SIERG de FORGES LES EAUX		25 800,00
14/12/2011	SIERG DE MONTIVILLIERS	Syndicat SIERG DE MONTIVILLIERS		20 000,00
15/12/2011	SIER et de GAZ BOLBEC LILLEBONNE	Syndicat SIER et de GAZ BOLBEC LILLEBONNE		70 668,90
15/12/2011	SIER et de GAZ BOLBEC LILLEBONNE	Syndicat SIER et de GAZ BOLBEC LILLEBONNE		264 823,20
16/12/2011	SIER de ST ROMAIN DE COLBOSC	Syndicat SIER de ST ROMAIN DE COLBOSC		87 426,00
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
F.N.C.C.R.	19/07/1988	Sans fiscalité propre	52 400,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

1 - BUDGET SYNDICAT DEPART. ENERGIE

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2010)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	50 141 895,63	26 352 340,81	2 345 692,46	21 443 862,36
RECETTES	50 141 895,63	35 270 882,32	2 127 065,40	12 743 947,91
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	32 981 097,34	22 012 182,98	0,00	10 968 914,36
RECETTES	22 300 554,71	22 605 278,68	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2010)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	50 141 895,63	26 352 340,81	2 345 692,46	21 443 862,36
RECETTES	50 141 895,63	35 270 882,32	2 127 065,40	12 743 947,91
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	32 981 097,34	22 012 182,98	0,00	10 968 914,36
RECETTES	22 300 554,71	22 605 278,68	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	83 122 992,97	48 364 523,79	2 345 692,46	32 412 776,72
TOTAL GENERAL DES RECETTES	72 442 450,34	57 876 161,00	2 127 065,40	12 439 223,94

(1) Y compris les rattachements.

4 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2010)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
FONCTIONNEMENT				
RECETTES	10 683 542,63	0,00	0,00	10 683 542,63

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative ;

(2) Y compris les rattachements.

5 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2010)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	50 141 895,63	26 352 340,81	2 345 692,46	21 443 862,36
RECETTES	50 141 895,63	35 270 882,32	2 127 065,40	12 743 947,91
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	32 981 097,34	22 012 182,98	0,00	10 968 914,36
RECETTES	11 617 012,08	22 605 278,68	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	83 122 992,97	48 364 523,79	2 345 692,46	32 412 776,72
TOTAL GENERAL DES RECETTES	61 758 907,71	57 876 161,00	2 127 065,40	1 755 681,31

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit ;

(2) Y compris les rattachements.

Arrêté – signatures_ PAGE 1/2

Présenté par le Président de la séance,

A ROUEN, le 30 MARS 2012



[Handwritten signature]

Nombre de membres en exercice

Nombre de membres présents

Nombre de suffrages exprimés

VOTES : Contre Pour

Date de convocation : **24 FEVRIER 2012**

Délibéré par le Comité réuni en session, le 30 MARS 2012

A ROUEN, le 30 MARS 2012, Les Membres du Comité,

[Large area containing multiple handwritten signatures in blue ink]

Certifié exécutoire par le Président,

compte tenu de la réception en préfecture, le

et de la publication, le



A ROUEN, le 30 MARS 2012

Le Président de la séance



Arrêté – signatures – PAGE 2/2

Présenté par le Président de la séance,

A ROUEN, le 30 MARS 2012



[Handwritten signature]

Nombre de membres en exercice

Nombre de membres présents

Nombre de suffrages exprimés

VOTES : Contre Pour

Date de convocation : 24 FEVRIER 2012

Délibéré par le Comité réuni en session, le 30 MARS 2012

A ROUEN, le 30 MARS 2012, Les Membres du Comité,

[Large area containing numerous handwritten signatures in blue ink]

Certifié exécutoire par le Président,

[Handwritten signatures: Bernard, Bessing]

compte tenu de la réception en préfecture, le

et de la publication, le

[Handwritten signature]

A ROUEN, le 30 MARS 2012

Le Président de la séance



[Handwritten signature]

